Quatre-vingt-sixième année. — N° 299. Le numéro : 15 francs. Lundi 20 et Mardi 21 Décembre 1954.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des **DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS** comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

Vient de paraître :

IMPOTS

Le décret n° 54-1225 du 7 décembre 1954, relatif au **versement forfaitaire pour les professions non commerciales,** a fait l'objet du fascicule spécial **n° 54-158 S,** mis en vente ou expédié franco par la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e), au prix de **15 F.**

(Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal [C. C. P. 9063-13 Paris].)

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Liste des candidats admis à l'école nationale d'administration au titre du premier et du second concours du 15 septembre 1954 (p. 11950).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 10 novembre 1954 portant délégation de signature (p. 11950).

Décrets du 15 décembre 1954 portant nomination d'inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire, nomination du directeur du personnel et des affaires politiques et promotions, nominations et détachement de préfets (p. 11951).

Décret du 20 décembre 1954 portant dissolution du conseil municipal et institution d'une délégation spéciale dans la commune de Courbevoie (p. 11953).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décret du 15 décembre 1954 portant promotions dans les cadres actifs de l'armée de l'air (p. 11954).

Décret du 20 décembre 1954 portant admission dans les cadres des officiers de réserve (p. 11954).

Arrêté portant ouverture de crédits (fonds de concours) (rectificatif) (p. 11954).

Tableaux d'avancement de l'année 1955 (armée active) :

Services communs (p. 11955).

Armée de terre (p. 11957).

Armée de mer (p. 11968).

Armée de l'air (p. 11971).

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan.

Décrets des 3 novembre et 20 décembre 1954 portant nomination, mutations et admissions à la retraite de trésoriers-payeurs généraux (p. 11973).

Liste complémentaire d'aptitude aux fonctions de trésorier-payeur général pour l'année 1954 et *décret* du 20 décembre 1954 portant nomination et mutations de trésoriers-payeurs généraux (p. 11973).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté fixant la composition du cabinet du secrétaire d'Etat à l'agriculture (p. 11954).

Arrêté portant nomination d'agents de l'institut des vins de consommation courante (p. 11954).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 20 décembre 1954 portant désignation du secrétaire général des Etablissements français de l'Océanie (p. 11973).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret n° 54-1093 portant application aux militaires de carrière retraités et aux veuves de militaires résidant en Algérie, au Maroc et en Tunisie des dispositions du décret n° 51-96 du 26 janvier 1951 (rectificatif) (p. 11954).

Décret n° 54-1094 portant application aux fonctionnaires de l'Etat retraités et aux veuves de fonctionnaires résidant au Maroc et en Tunisie des dispositions du décret n° 51-96 du 26 janvier 1951 (rectificatif) (p. 11954).

Ministère du logement et de la reconstruction.

Décret n° 54-1247 du 17 décembre 1954 portant fixation d'un programme de construction de logements (p. 11973).

Arrêté du 18 décembre 1954 relatif aux subventions et prêts pour l'aménagement des lotissements défectueux (p. 11974).

Arrêté du 18 décembre 1954 relatif à la rémunération du technicien chargé par les associations syndicales d'aménagement des lotissements défectueux de diriger et surveiller les travaux exécutés au titre de la loi n° 52-335 du 25 mars 1952 relative à l'aménagement des lotissements défectueux (p. 11975).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté autorisant un médecin sarrois à exercer la médecine en France (p. 11975).

Arrêté portant attribution de fonctions (administration centrale) (p. 11975).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 11976).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des documents mis en distribution. — Décès de M. Boivin-Champeaux, vice-président du Conseil de la République. — Modification aux listes électorales des membres des groupes politiques. — Convocations de commission et de la conférence des présidents. — Avis de concours pour l'emploi de sténodactylographe (dame secrétaire) des services du Conseil de la République (p. 11977).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution (p. 11978).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES, DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN

Avis relatif au tirage de la quarante-huitième tranche de la loterie nationale 1954 (p. 11979).

Avis aux exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie à destination des Pays-Bas (p. 11979).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie à destination des Pays-Bas (p. 11979).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Carvin (Pas-de-Calais) (p. 11980).

Avis de concours pour le recrutement d'un rédacteur à l'hôpital psychiatrique départemental de Bonneval (Eure-et-Loir) (p. 11980).

Annonces (p. 11980).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 126 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du lundi 20 décembre 1954. — Questions écrites (p. 6615).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Liste des candidats admis à l'école nationale d'administration au titre du premier et du second concours du 15 septembre 1954.

Par arrêté du 17 décembre 1954:

Suivant l'ordre de classement établi par le jury, les candidats dont les noms suivent sont nommés en qualité d'élèves à l'école nationale d'administration au titre du premier concours.

1 Magnet (Jacques).
2 Haberer (Jean).
3 Simon (Jacques-Armel).
4 Errera (Roger).
5 Mandelkern (Dieudonné).
6 Cuvillier (Philippe).
7 Bernard (François).
8 Creyssel (Pierre).
9 Rocard (Michel).
10 Boyon (Jacques).
11 Rouvillois (Philippe).
12 Lavau (Pierre).
13 Belorgey (Gérard).
14 Gaschignard (Jean-Charles).
15 Dromek (Jean).
16 Bernard (Yves).
17 Friedmann (Jacques).
18 Chirac (Jacques).
19 Groux (Jean).
20 Gerville-Réache (Jacques).
21 Cabane (Jean).
22 Consigny (Pierre).
23 D'Ussel (Bertrand).
24 Maaila Mansour.
25 Labalie (Gérard).
26 Deprez (Marc).
27 Collin (Claude).
28 Cusset (Jean-Claude).
29 Cayron (Pierre).
30 Gisserot (Pierre).
31 Stasi (Bernard).
32 Barbe (Gérard).
33 Tafani (Dominique).
34 Vugt (Gabriel).
35 Negrier (Jacques).
36 Golofeyeff (Serge).
37 François (Robert).
38 Brosse (Marius).
39 Maheu (Jean).

Suivant l'ordre de classement établi par le jury, les candidats dont les noms suivent sont nommés en qualité d'élèves à l'école nationale d'administration au titre du second concours:

1 Le Guen (André).
2 Revol (Joseph).
3 Peythieu (Jean).
4 Delamare (Louis).
5 Houllier-Trescases (Jacques).
6 Mlle Trincal (Marguerite).
7 Barrau (Charles).
8 Gillard (Michel).
9 Morisot (Michel).
10 Boulanger (Henri).
11 Falcon (Pierre).
12 Jonard (Jean).
13 Malicot (Roger).
14 Mlle Guyot (Michelle).
15 Brandt (Charles).
16 Carrière (Prosper).
17 Albertin (Nicol).
18 Verbrugghe (Pierre).
19 Berhault (André).
20 Chazal (Jean).
21 Jacquin-Pentillon (Roger).
22 Despas (André).
23 Audoin (Jean-Clément).
24 Thomas (Guy).
25 Coussy (Pierre).
26 Porles (Jean-Louis).
27 Leturcq (Pierre).
28 Biju-Duval (Michel).
29 Leclère (Jacques).
30 Caillat (Jacques).
31 Bricier (Roger).
32 Faugeron (Jacques).
33 Grosjean (Maurice).
34 Lamberigts (Guy).
35 Corel (Lucien).
36 Mansuy (Jacques).
37 Contensou (Robert).
38 Bouquin (André).
39 Freynet (Paul).

Les visites médicales prévues par l'article 10 du décret n° 47-1356 du 5 août 1947 seront subies lors de l'entrée à l'école.

Le présent arrêté aura effet à dater du 1er janvier 1955.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 10 novembre 1954 portant délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer leur signature;

Vu le décret du 19 juin 1954 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 12 octobre 1954 portant désignation de M. Grimand, préfet, en qualité de chargé de mission pour les questions intéressant la reconstruction de la région d'Orléansville,

Décrète:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Roger Grimand, préfet, pour signer au nom du ministre de l'intérieur, à l'exception des décrets et arrêtés, tous actes et décisions intéressant la reconstruction de la région d'Orléansville.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1954.

PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 15 décembre 1954 portant détachement d'un préfet.

Le Président de la République,
Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,
Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Malvy (Pierre), préfet de 3e classe hors cadres, est mis à la disposition du ministre de l'intérieur pour exercer les fonctions de chef de cabinet.

M. Malvy sera placé en position de service détaché.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 15 décembre 1954 portant nomination d'un inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire.

Le Président de la République,
Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,
Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Pelabon (André), préfet des Bouches-du-Rhône (hors classe), inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire pour la 9e région militaire, est nommé inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire pour les départements de la 1re région militaire, à l'exception du département de la Seine.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décrets du 15 décembre 1954 portant nomination de préfets.

Le Président de la République,
Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,
Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Haas-Picard (Raymond), préfet de la Côte-d'Or (hors classe), inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire pour la 7e région militaire, est nommé préfet des Bouches-du-Rhône (hors classe), inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire pour la 9e région militaire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le Président de la République,
Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,
Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Moris (Roger), préfet hors classe, inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire pour la 1re région militaire, chargé de la direction du service national de la protection civile, est nommé préfet de la Côte-d'Or (hors classe), inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire pour la 7e région militaire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 15 décembre 1954 portant nomination d'un préfet hors cadres, inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire.

Le Président de la République,
Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,
Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Ernst (Camille), préfet des Alpes-Maritimes (hors classe), est nommé préfet hors cadres, hors classe, inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décrets du 15 décembre 1954 portant nomination de préfets.

Le Président de la République,
Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,
Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Moalli (Pierre), préfet de l'Oise (hors classe personnelle), est nommé préfet des Alpes-Maritimes (hors classe).

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Raymond (Jean), préfet de 1re classe, en service détaché, est nommé préfet de l'Oise.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 15 décembre 1954 portant détachement d'un préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Martin (Jean-Paul), préfet de 3e classe hors cadres, est mis à la disposition du président du conseil.

M. Jean-Paul Martin sera placé en position de service détaché.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur.
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 15 décembre 1954 portant nomination et promotion de préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Roux (Maxime), préfet du Loiret (1re classe), est nommé préfet hors cadres (hors classe).

Art. 2. — M. Roux est chargé de la direction du service national de la protection civile et, dans la limite des attributions du ministre de l'intérieur, de la défense en surface.

Art. 3. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 15 décembre 1954 portant nomination de préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Arnaud (Désiré), directeur du personnel et des affaires politiques, est nommé préfet du Loiret (1re classe).

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 15 décembre 1954 portant nomination du directeur du personnel et des affaires politiques.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Cazaux (Yves), préfet de la Nièvre (2e classe personnelle), est nommé directeur du personnel et des affaires politiques.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décrets du 15 décembre 1954 portant nomination de préfets.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art 1er. — M. Vaugon (Bernard), secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Oise (hors classe), est nommé préfet de la Nièvre (3e classe).

M. Vaugon est titularisé dans son grade.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Vidal (Germain), préfet de 2e classe, chargé des fonctions de préfet de Seine-et-Marne, est nommé préfet de Seine-et-Marne (1re classe).

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 15 décembre 1954 portant promotion de classe personnelle.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Ricard (Roger), préfet de l'Isère (1re classe), est élevé à la hors-classe à titre personnel.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décrets du 15 décembre 1954 portant promotions de classe à titre militaire.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Vivant (Raymond), préfet du Cher (2e classe), est élevé à la 1re classe à titre militaire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Gervais (Jean), préfet de l'Orne (3e classe), est élevé à la 2e classe à titre militaire.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 15 décembre 1954 portant élévation de classe d'un préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Virenque (Michel), préfet de 3e classe, directeur du cabinet du préfet de la Seine, est élevé à la 2e classe.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 15 décembre 1954 portant promotion d'un préfet.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de l'intérieur,

Vu les décrets des 19 juin 1950 et 14 juin 1951 relatifs au statut particulier du corps préfectoral;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Laborie (Henri), préfet de 3e classe, chargé de mission à l'administration centrale, est élevé à la 2e classe.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 1954.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 20 décembre 1954 portant dissolution du conseil municipal et institution d'une délégation spéciale dans la commune de Courbevoie.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu les articles 43 et 44 de la loi du 5 avril 1884;

Vu l'article 23 du décret du 5 novembre 1926;

Considérant que de graves dissentiments au sein du conseil municipal de Courbevoie (Seine), qui se sont notamment traduits par le refus du vote du budget, entravent l'administration de cette commune;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil municipal de la commune de Courbevoie (Seine) est dissous.

Art. 2. — Il est institué dans cette commune une délégation spéciale composée de MM. Capitaine (Jean), Baque (Marcel), Soubrier (Jean).

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 décembre 1954.

PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Composition du cabinet du secrétaire d'Etat à l'agriculture.

Le secrétaire d'Etat à l'agriculture,

Vu le décret du 29 juin 1954 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948, modifié par le décret n° 54-1039 du 21 août 1954 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

Art. 1er. — Sont abrogées les dispositions des arrêtés du 24 juin 1954 et du 20 juillet 1954 portant nominations au cabinet du secrétaire d'Etat à l'agriculture.

Art. 2. — Sont nommés au cabinet du secrétaire d'Etat à l'agriculture:

Directeur du cabinet.

M. Louis Conil Lacoste, ingénieur agronome.

Conseillers techniques.

M. Luce Prault, ingénieur agronome, directeur de l'assemblée permanente des présidents des chambres d'agriculture.

M. Gilbert Rouyer, ingénieur des eaux et forêts.

M. Henri Failly, ingénieur des services agricoles.

Chef de cabinet.

M. Jean Martin, agent des cadres à la Régie autonome des transports parisiens, précédemment chef adjoint de cabinet.

Chef adjoint de cabinet, chargé des relations parlementaires.

M. Henri Nicolaï, administrateur civil au secrétariat d'Etat à la marine.

Chef du secrétariat particulier.

Mme Marie-Françoise Pellegry.

Attaché de cabinet.

M. Jean Buffard.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 1er décembre 1954.

Fait à Paris, le 9 décembre 1954.

JEAN BAFFARIN.

Institut des vins de consommation courante.

Par arrêté du 18 décembre 1954, ont été nommés à dater du 1er mai 1954:

1° Chefs de centre à l'institut des vins de consommation courante, les ingénieurs chefs de centre de la section « Vigne » du groupement national interprofessionnel des semences, graines et plants, dont les noms suivent:

MM. Guillot (Robert), au 3e échelon.
Marcout (Pierre-Louis-Arthur), au 2e échelon.
Artozoul (Jean-Pierre), au 2e échelon.
Valat (Claude-Jules-Pierre), au 2e échelon.
Baudel (José-Michel), au 1er échelon.

2° Inspecteurs à l'institut des vins de consommation courante, les contrôleurs principaux et contrôleurs de la section « Vigne » du groupement national interprofessionnel des semences, graines et plants, dont les noms suivent:

MM. Lagard (Pierre), au 7e échelon.
Deloume (Marcel-Emile-Jacques), au 5e échelon.
Bernard (Raymond), au 4e échelon.
Sahuc (Raymond-Jean-Louis), au 4e échelon.
Samson (Claude-André-Marie), au 3e échelon.

3° Agents techniques à l'institut des vins de consommation courante, les rédacteurs de la section « Vigne » du groupement national interprofessionnel des semences, graines et plants, dont les noms suivent:

Mme Giraudon (Marie-Louise), à l'indice 330.
M. Liobet (Henri), à l'indice 275.

4° Secrétaires administratifs à l'institut des vins de consommation courante, les secrétaires des bureaux régionaux de la section « Vigne » du groupement national interprofessionnel des semences, graines et plants, dont les noms suivent:

Mlle Boucheron (Micheline-Louise-Claire), au 4e échelon.
Mme Pla (Jeanine-Henriette), au 3e échelon.
Mlle Tournie (Maryse), au 3e échelon.

5° Sténodactylographes à l'institut des vins de consommation courante, les sténodactylographes du service central de la section « Vigne » du groupement national interprofessionnel des semences, graines et plants, dont les noms suivent:

Mlles Van Coeneghem (Françoise-Hélène-Suzanne), au 1er échelon.
Boisseau (Jeanine-Marguerite), au 1er échelon.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Décret n° 54-1093 portant application aux militaires de carrière retraités et aux veuves de militaires résidant en Algérie, au Maroc et en Tunisie des dispositions du décret n° 51-96 du 26 janvier 1951.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 novembre 1954: page 10623, 1re colonne, 4e ligne, au lieu de: « 1er juillet 1954 », lire: « 1er janvier 1955 ».

Décret n° 54-1094 portant application aux fonctionnaires de l'Etat retraités et aux veuves de fonctionnaires résidant au Maroc et en Tunisie des dispositions du décret n° 51-96 du 26 janvier 1951.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 novembre 1954: page 10623, 1re colonne, article 3, avant-dernière ligne, au lieu de: « 1er juillet 1954 », lire: « 1er janvier 1955 ».

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décret du 15 décembre 1954 portant promotions dans les cadres actifs de l'armée de l'air.

Par décret en date du 15 décembre 1954, sont promus, à titre définitif, pour prendre rang du 1er décembre 1954:

Corps des officiers de l'air.

CADRE NAVIGANT

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Lacombe (Gaston-Marie-Georges), en remplacement de M. le colonel Boulmer, retraité.

M. Marchal (François-Marie-Rémy), en remplacement de M. le colonel Longuet, admis en congé du personnel navigant.

Corps des officiers mécaniciens de l'air.

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Cros (André-Lucien-Louis), réalisation d'effectifs.

M. Vieville (Maurice-Gaston), réalisation d'effectifs.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les commandants:

M. Nicolas (Jean-Joseph), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Coulombel, retraité.

M. Barillon (Jean-Louis-Jacques), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Cros, promu.

M. Gruie (Roger-Marcel-Julien), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Vieville, promu.

M. Bergeron (Jean-René), réalisation d'effectifs.

Décret du 20 décembre 1954 portant admission dans les cadres des officiers de réserve.

Par décret en date du 20 décembre 1954, est promu dans les cadres des officiers de réserve, à compter du jour de sa radiation des contrôles de l'armée active, et affecté pour administration à l'état-major désigné ci-après, l'officier dont le nom suit:

10e RÉGION MILITAIRE

DIVISION D'ORAN

Au grade de lieutenant-colonel.

M. Benadjina Aoued Ould Mohamed, chef de bataillon d'infanterie. Vient du 2e R. T. A.

Fonds de concours.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 décembre 1954: page 11816, 2e colonne, au lieu de: « Par arrêté interministériel en date du 11 décembre 1954, il a été ouvert à titre de fonds de concours une autorisation de programme et un crédit de payement d'un montant de 36 millions de francs », lire: « Par arrêté interministériel en date du 11 décembre 1954, il a été ouvert, sur l'exercice 1954... » (le reste sans changement).

TABLEAUX D'AVANCEMENT DE 1955

ARMEE ACTIVE

SERVICES COMMUNS

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour 1955:

Gendarmerie nationale.

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau d'avancement de 1954.

1 Dupuy (Robert-Pol).
2 Dailly (André-Georges-Henri).
3 Mazandon (Louis-Charles-Henri), D. E. M.
4 Solenne (Pierre-Emile).

Inscriptions nouvelles.

1 Py (Clément-Louis-François).
2 Arabeyre (Joseph-Sylvain).
3 Vessereau (Fernand-Georges), D. E. M.
4 Colinet (Yves-René).
5 Tassart (Marcel-Clément-Alfred).
6 Jaud (Alfred-Louis-Pierre).
7 Durieux (Raymond).
8 Auzas (Joseph-Léon).

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les chefs d'escadron:

Reliquat du tableau d'avancement de 1954.

1 Faurie (Maurice-Bernard), D. E. M.
2 Ariot (Henri-Marcel).
3 Maîtı Berthier (Aimé-Jules-Louis).
4 De La Garde (Marie-François-Xavier).
5 Perrot (Léon-Lucien-Alphonse), D. E. M.

Inscriptions nouvelles.

1 Saulnier (Marcel-Joseph).
2 Jacques (François).
3 Bon (Emile-Jean).
4 Aulin (Louis-Eugène).
5 Rodet (Paul-Alexandre).
6 Pelisson (Jean-Fernand).
7 Le Flem (Paul-Cyprien).
8 Bouat (Charles-Louis).
9 Chabat (Henri).
10 Fortin (Charles-Sylvestre).
11 Taurand (Ernest-Roger).
12 Gérard (René-Louis).
13 Lacroix (Robert-Emile-Louis), D. E. M.
14 Le Maux (Marcel).
15 Le Gleuher (Charles-François-Marie).
16 Pulliuste (Daniel-Ferdinand), D. E. M.
17 Guetta (Georges).
18 Chenu (Raymond-Clément).

Pour le grade de chef d'escadron.

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau d'avancement de 1954, 1re partie.

1 Dumont (Louis-Marie-Robert-Antoine).
2 Lombard (Jean-Marie-Aimé).
3 David (Albert-Emmanuel).
4 Gillard (Louis-François).
5 Prétot (Jean-Pierre).

Reliquat du tableau d'avancement de 1954, 2e partie.

1 Auzanneau (Elie-Eugène).
2 André (Georges-Pierre).
3 Morival (Léon).
4 Rastello (Emile-Joseph-Jules).
5 Rivalland (Auguste-Joseph).

Inscriptions nouvelles, 1re partie.

1 Dupouey (Maurice-Pierre).
2 Ferrer (René-Michel).
3 Laporterie (Raymond).
4 Henry (Pierre-Auguste-Léon-Joseph).
5 Agez (Gaspard-Célestin-Alphonse).
6 Coviaux (Pierre-Charles).
7 Desternes (Georges-Clément).
8 Tricottet (Henri-Alfred).
9 Barthod (Edmond-Victor-Gustave).
10 Joulie (René-Etienne-François).
11 Gérald (Jean-Louis-Raymond).
12 Brault (Robert-Marcel).
13 Moret (Charles).
14 Moller (Joseph-Marie-Emmanuel).
15 Joubert (André).
16 Peynaud (Albert-Pierre).

Inscriptions nouvelles, 2e partie.

1 Basdevant (Marcel-Henri).
2 Clavier (Gaston-Edouard).
3 Champenois (Honoré), B. E. M.
4 Riquet, (Gérard-Pierre).
5 Cellier (Aimé-Octave).
6 Thevenot (René-Jules).
7 Bouchet (Jean-Placide).
8 Mongeau (Hilaire).
9 Fouillard (Jean-Yves-Claude-Marie).
10 Jacquelin (Maurice-Alfred).
11 Lecureuil (René-Robert-André).
12 Peyraud (Louis-Gabriel-Henri).
13 Cren (Pierre-Etienne).
14 Poirier (Maurice-Louis-Baptiste).
15 Debellemaniere (Michel-Denis).
16 Picard (Paul).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau d'avancement de 1954.

1 Andraud (Robert-André-Jean-Paul).
2 Omnes (René-Louis).
3 Biard (Guy-Jean), B. P.
4 Bois (Georges-André-Jacques).
5 Chichignoud (Bruno-Evariste).

Inscriptions nouvelles.

1 Routier (Jean-Emile-Eugène).
2 Pacot (Gilbert-Lucien).
3 Gralepois (Gaston-Hubert-Armand-Octave), B. P.
4 Desgroppes (Fernand-Robert).
5 Montagne (Pierre-Antoine).
6 Billiette (Pierre-André).
7 Peteul (Joseph-Jean-Marie).
8 Maurin (Robert).
9 Bagnouls (Henri-René-Vincent).
10 Ramain (Jean-Roger).
11 Krauth (Lucien-Emile-Florent).
12 Dicharry (Jean).
13 Fouilhac (Paul-Henri).
14 Toquet (Alphonse-François).
15 Beaudonnet (Louis-Jean-Gabriel).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les adjudants-chefs:

1 Laborde-Debat (Raoul-Victor).
2 Mellino (Antonia).
3 Delrocq (Clément-Jules-Georges).
4 Moncade (Octave-Charles).
5 Adelaine (André-Abel-Jean).
6 Escoutelonp (Jean-René).

MM. les adjudants:

7 Marin (Joseph-Louis).
8 Metayer (Pierre-Désiré-Gabriel-Ernest).
9 Moreau (André-Valmont).
10 Busson (Eugène-Marie).
11 Aullen (Edouard-Prosper).

Justice militaire.

Pour le grade de colonel de justice militaire.

M. le lieutenant-colonel de justice militaire Gardon (Gratien-Casimir).

Pour le grade de lieutenant-colonel de justice militaire.

M. le commandant de justice militaire Hennequin (François-René).

Pour le grade de commandant de justice militaire.

MM. les capitaines de justice militaire:

Simoni (François).
Poignet (Michel-Léon).

Pour le grade de lieutenant-colonel greffier.

MM. les commandants greffiers:

Poirier (Emile-Marie-Benjamin-Joseph).
Maurisque (Georges-Sylvestre).

Pour le grade de commandant greffier.

MM. les capitaines greffiers:

Tartaud (René).
Richard (Maxime-André-Auguste-Adrien).

Pour le grade de capitaine greffier.

MM. les lieutenants greffiers:

Vigneau (Jean-Ariste-Alcide).
Mennat (Marcel).
Dugas (Gustave-Pierre).

Pour le grade de sous-lieutenant greffier.

MM. les adjudants-chefs commis greffiers:

Grand (Charles-Pierre).
Rude (Bernard-Marie-Louis-Théophile).
Bouquet (Marcel-Pierre-Eugène).

Justice maritime.

Pour le grade d'officier greffier de 2e classe.

M. le maître principal commis greffier Thouvenot (André-Eugène).

Service de santé des armées.

ARMEE DE TERRE

A. — Médecins

Pour le grade de médecin colonel.

MM. les médecins lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau d'avancement de 1954.

Paraire (Venance-Jean-Jacques-Noël).
Rouchonnat (Franck-Maurice-Alix-Pierre).

Inscriptions nouvelles.

Ravel (Georges-Marie-Paul).
Gouyrand (Jean-Emile).
Carrié (Pierre-Eugène).
Lombard (Jean-Marie-Alfred).
Vadella (Louis-Emile-Gaston).
Charbonnier (Jean-Emile-Marie).
Baumelou (Jean-Henri-Marie).
Meynadier (Raymond-Jules-Albin-Marie).
Campredon (Adrien-Henri-Hippolyte).
Brunet (André-Hermann).
Falconnet (René-Victor).
Cantagrill (Maurice-Léon-Vincent).
Camelin (Aimé-Paul-Eugène).
Pagès (François-Victor).
Suffre (Albéric-Michel).

Pour le grade de médecin lieutenant-colonel.

MM. les médecins commandants.

Reliquat du tableau d'avancement de 1954.

Benitte (André-Camille).
Rozan (Alexandre-Georges-Marius).
Leyme (Georges-Eugène-Jules).

Inscriptions nouvelles.

Baenzinger (Paul-Henri).
Roux (Marie-Paul-Gabriel-André).
Baylot (Jean-Louis-Lucien).
Siegfried (Georges-Charles).
Calvet (Pierre-Henri-Jacques).
Cazalas (Louis-Marie-Joseph-Adrien).
Morand (Paul-Alexis-Auguste-Antoine).
Paleyron (Emile-Jean-Marie).
Bertrand (Pierre-François-Bernard-Jacques-Louis-André).
Izac (Gabriel-Joseph-Germain).
Ponsot (Claude-Ernest-Raymond).
Petit (Pierre-Henri).
Delard (Raymond-Antoine-Louis-Julien).
Monginet (Jean-Jacques-Fernand).
Mathière (Maurice-Auguste).
Barbier (Louis-Auguste).
Moulinié (Pierre-Paul-Henri).
Crispel (Abel-Jean-Raymond-Camille).
Perolini (Charles-Marius).
Jauze-Fredou (Maurice-Jean-Georges).
Faugère (Pierre-Roger-Maurice-Marie).

Rotars (Yves-Paul).
Gerbal (Pierre-Camille).
Rossi (Charles-Louis).
Marchand (Henri-Jean).
Masson (Hubert-André).
Lacroux (Raoul-Jules).
Pelot (Gabriel).
Masse (André-Léon-Eugène).
Roche (Henri-Louis-Marie).
Lenoir (Pierre-Georges-Félix).
Garbiés (Raymond-Eugène-Léopold).
Perrot (Henri-Antoine).
Payrau (Paul-Bertrand).

Pour le grade de médecin commandant.

MM. les médecins capitaines :

Reliquat du tableau d'avancement de 1954.

Monnier (Robert-Jean-Maurice).
Pessereau (Georges-Désiré-Louis).

Inscriptions nouvelles.

Luciani (Dominique).
Rigal (Jacques-Georges).
Salou (Paul-Jean).
Trinité-Schillemans (Henri-André-Gaston-Marie).
Le Rumeur (Jean).
Robert (Jacques-Maurice-Félix).
Bourgeot (Paul-Aimé-Louis).
Laurent (Philippe-Joseph-Claude).
Foucher (Jack-Jean-Gaston).
Avezou (Frédéric-Pierre-Jean-Charles).
De Turenne (Emmanuel-André-Marie).
Moras (Pierre-André).
Roumagnac (Henri-Augustin).
Motillon (Pierre-Marie-René).
Couture (Henri-Max-Louis).
Zicavo (Georges-Jean-Paul).
Bernard (Jean-Georges-Henri).
Laquièze (Armand-Jules-Marie).
Martin-Sibille (Yves-René-Julie-François-Victor).
Parvais (Paul-Louis-Léon).
Aeberhardt (André-Auguste).

Pour le grade de médecin capitaine.

MM. les médecins lieutenants :

Reliquat du tableau d'avancement de 1954.

Dornoy (Jean-Marie).
Doublier (Louis-Pierre).

Tableau exceptionnel 1954.

Premillieu (Henri-Clément).
Staub (Louis-Charles-Léon-Raymond).

Inscriptions nouvelles.

Bouchat (Joseph-Adolphe-Félix).
Souquet (Raymond-Jean-Etienne-Sylvain).
Bonnet (Daniel).
Raychelier (Lucien-François-Louis).
François (Paul-Christian).
Ducluzaux (Jean-Quentin-Marie-René-Emmanuel).
Meidinger (Jean-Fernand).
Landry (Guy-Pierre-François).
Ledélente (Alphonse-Joseph-Eugène).
Moine (Daniel-Jean-Claude-Joseph).
Rigal (Jean-Marie-Raymond).
Barres (Jean).
Dupuy (Pierre-Marie-Edmond).
Sabourin (Hubert-Raymond).
Riquin (Jean-René).
Marchaud (Jacques).
Blanchet (Pierre-Emile).
Rosset (Bernard-François-Marie).
Coulant (Marcel-Désiré).
Casanovas (Armand-Michel-Marlin).
Arbarete (Maurice-Jules-François).
Lagrave (Guy-Jean-Marie).
Allemand (Pierre-Marcel-Salvador).
Plisson (Jean-Yves-Léon).
Marinacce (Guy-Louis-Pierre).
Palu (Jean-Jules-Michel).
Gavet (André-Jean-Xavier).
Roubi[illegible]t (Pierre-Gabriel-Marcel).

B. — PHARMACIENS

Pour le grade de pharmacien colonel.

M. le pharmacien lieutenant-colonel Bordes (Robert-Charles).

Pour le grade de pharmacien lieutenant-colonel.

MM. les pharmaciens commandants :

Le Faou (André-Hervé-Alexis).
Faure (Pierre-André-Marie).

Pour le grade de pharmacien commandant.

M. le pharmacien capitaine Barbaud (Jean-Constant-Gabriel).

Pour le grade de pharmacien capitaine.

MM. les pharmaciens lieutenants :

Ramel (Paul-César).
Darmon (Paul).

C. — VÉTÉRINAIRES

Pour le grade de vétérinaire colonel.

M. le vétérinaire lieutenant-colonel Chadoutaud (Louis-Auguste-Jean).

Pour le grade de vétérinaire lieutenant-colonel.

M. le vétérinaire commandant Roux (Edouard-Roger-Jean).

Pour le grade de vétérinaire commandant.

M. le vétérinaire capitaine Grumière (Albert-Pierre-Elie).

Pour le grade de vétérinaire capitaine.

MM. les vétérinaires lieutenants :

Vacher (Bernard-Louis-Adolphe).
Michel (Claude-Georges).

D. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Reliquat du tableau d'avancement de 1954.

Pour le grade de lieutenant-colonel d'administration.

M. le commandant d'administration Grail (Gaston-Joseph).

Inscriptions nouvelles.

Néant.

Pour le grade de commandant d'administration.

M. le capitaine d'administration Deporcq (Charles-Fleury-Ernest-Cornil).

Pour le grade de capitaine d'administration.

Reliquat du tableau d'avancement de 1954.

M. le lieutenant d'administration Lombard (Marcel-Paul-Joseph).

Inscriptions nouvelles.

MM. les lieutenants d'administration :

Richelet (Rémy-Eugène-Emile).
Quoniam (René).

Pour le grade de sous-lieutenant d'administration.

M. l'adjudant-chef Daney (Pierre).

ARMEE DE MER

A. MÉDECINS

Pour le grade de médecin en chef de 1re classe.

MM. les médecins en chef de 2e classe :

Colty (Jean-Maurice-Joseph).
Billaut (Marcel-Camille-Annicet-Marie).
Picard (Pierre-Alexandre-Alfred).
Hebraud (André-Emmanuel-Auguste).

Pour le grade de médecin en chef de 2e classe.

MM. les médecins principaux :

Verd (Yvan-Benjamin).
Bertrand (Roger-Louis).
Daire (Roger-Albert).
Viaud (Léonce-Marcel-Gabriel).
Ponnel (Paul-Henri).
Fuchs (Yves).
Dubernat (Pierre-Claude-Henri).
Miqueu (Amédée-Pierre).
Texier (Roger-Victor-Alexis).
Brugere (Pierre-Marie-Ernest).
Collos (Pierre-Léon).
Benelli (Charles-Louis-Georges).
Marty (Jean-Léon-Eugène).
Copin (Robert).

Pour le grade de médecin principal.

MM. les médecins de 1re classe :

Caillard (François-Emilien-Joseph-Eugène).
Berthelot (Paul-Antoine).
Laboureur (Paul-Léon-Henri).
Torre (François-Xavier).
Bouchit (Georges-Léon).
Bertrac (Maurice-Jean-Marie).
Briskine (Wladimir).
Brun (Jacques-Henri).
Huart (Roger-Denis-Victor).
Seranne (Jacques-Henri-Gabriel).
Curnier (Jean-Léon-Gaston).
Devilla (Fernand-Joseph-Eugène).

Pour le grade de médecin de 1re classe.

MM. les médecins de 2e classe :

Audran (Robert-Jean-Louis).
Guillon (Michel).
Berling (Christian-Marie-Eric).
Pouquet (Michel-Gustave-Adrien).
Duluc (Jacques-Etienne-Fernand).
Herne (Noël).
Delpy (Jacques-Paul-Adrien).
Broussolle (Bernard-Pierre).
Labouche (Léandre-Marie-André-François).
Gerst (André-David).
Perrey (Michel-Augustin-Eugène-Léon).
Bourcart (Roland-Henri-Edouard).
Vigouroux (Georges-Joseph).
Le Guen (Pierre-Marie).
Merer (Pierre-Hervé-Marie).
Niviere (Léopold-Jean).
Rognant (Jacques-Paul-Marie).
Chabbert (Jacques-Marie-Louis).
Barreau (Jean-Emile-Gabriel).
Carboni (Jean-Paul).
Audibert (André-Gabriel).
Isabellon (Christian-Jean-Léon).
Bourlat (René).
Crenes (René-Joseph).
Laloeuf (Marc-Jean-Claude).
Plurien (Gilles-Louis-Marie).

B. — PHARMACIENS CHIMISTES

Pour le grade de pharmacien chimiste en chef de 1re classe.

MM. les pharmaciens chimistes en chef de 2e classe :

Jean (Marcel-Louis-Marie).
Babin (René-Maurice).

Pour le grade de pharmacien chimiste en chef de 2e classe.

MM. les pharmaciens chimistes principaux :

Inscription antérieure.

Chapheau (Marc-René).

Inscription nouvelle.

Charetteur (Paul-Edouard).

Pour le grade de pharmacien chimiste principal.

M. le pharmacien chimiste de 1re classe :

Inscription antérieure.

Badre (Fernand-René-Gaston).

Inscription nouvelle.

Néant.

Pour le grade de pharmacien chimiste de 1re classe.

M. le pharmacien chimiste de 2e classe :

Inscription antérieure.

Aumonier (Pierre-Calixte).

Inscription nouvelle.

Néant.

ARMEE DE L'AIR

A. — MÉDECINS

Pour le grade de médecin colonel.

MM. les médecins lieutenants-colonels :

Millet (Pierre).
Robion (Jean).
Grognot (Paul).

Pour le grade de médecin lieutenant-colonel.

MM. les médecins commandants:

Bonavita (Jacques).
Cadeot (Clair).
Franque (Eugène).
Garnier (Robert).
Tabusse (Louis).

Pour le grade de médecin commandant.

MM. les médecins capitaines:

Helaine (Roger).
Perdriel (Georges).
Quilichini (Francis).
Dumas (André).
Sais (Jean).

Pour le grade de médecin capitaine.

MM. les médecins lieutenants:

Basile (Robert).
Bay (Alfred).
Martin (Henri).
Martinet (Henri).
Segur (Joseph).
Gomez (Armand).
Gelly (René).
Renevant (René).
Aubry (Roland).
Sepetjian (Jacques).
Jolly (Robert).
Pelenc (Jean).
Orsini (Pierre).
Buisson (André).
Reyre (André).
Rougerie (Michel).
Guichard (Maurice).
Carves (Henri).
Boyer (Raoul).
Dalloz-Bourguignon (André);
Cointet (Jean).

B. — PHARMACIENS

Pour le grade de pharmacien commandant.

M. le pharmacien capitaine Collin (Michel).

Pour le grade de pharmacien capitaine.

M. le pharmacien lieutenant Bederede (Jean).

Service des poudres.

A. — INGÉNIEURS MILITAIRES

Pour le grade d'ingénieur militaire en chef de 1re classe.

MM. les ingénieurs militaires en chef de 2e classe:

Fouchier (Jean-Pierre).
Bouissou (François-Marie-Joseph).
Battaglini (Jean-Charles).
Gallon (Pierre-Louis-Marcel).
Febvay (Jean-René-Alphonse).

Pour le grade d'ingénieur militaire en chef de 2e classe.

MM. les ingénieurs militaires principaux:

Vannetzel (Louis).
Pariselle (Pierre).
Brun (Raymond-Alexis-Fernand).
Morin (Jean-Joseph-André).
Robert de Saint-Vincent (Amaury-Pierre-Marie).
Waternaux (Georges).

Pour le grade d'ingénieur militaire principal.

MM. les ingénieurs militaires de 1re classe:

Mamelle (Jean-Louis-Antoine).
Toche (Lucien-Antoine).
Cachin (André).
Portalier (Pierre-Louis-Marie).
Joly (René-Louis).
Boidart (Maurice-Jean-Marcel).
Blandin (Jacques-Henri).
Ville (Jean-Henri).

Pour le grade d'ingénieur militaire de 1re classe.

MM. les ingénieurs militaires de 2e classe:

Bilous (Oleg).
Durand (Jean-Pierre).
Derome (Alain-Paul-Roger).
Huber (Jean-Marie-Edouard-Maurice).
Dreyfus (Paul).

B. — INGÉNIEURS CHIMISTES

Pour le grade d'ingénieur chimiste principal.

MM. les ingénieurs chimistes de 1re classe:

Blondeaux (Emile-Roger).
Meyer (Jean-Lucien).

Pour le grade d'ingénieur chimiste de 1re classe.

MM. les ingénieurs chimistes de 2e classe:

Lamouroux (André-Henri).
Leclercq (Marius-Florimond).
Berne (Paul).

C. — INGÉNIEURS DES TRAVAUX

Pour le grade d'ingénieur principal des travaux.

MM. les ingénieurs de 1re classe des travaux:

Hamon (Louis-Alphonse-Marie).
Bourgoin (François-Lucien).
Gauthier (Armand-Zénon).

Pour le grade d'ingénieur de 1re classe des travaux.

MM. les ingénieurs de 2e classe des travaux:

Chaffot (Xavier).
Vignaud (Henri-Louis).
Glevarec (Pierre).

D. — ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Pour le grade d'adjoint administratif en chef.

M. l'adjoint administratif principal Coffin (Raymond-Charles-Georges).

Pour le grade d'adjoint administratif principal.

MM. les adjoints administratifs de 1re classe:

Durand (Marceau-Lucien-Jean).
Dalby (Gaston-Alphonse).

Pour le grade d'adjoint administratif de 1re classe.

MM. les adjoints administratifs de 2e classe:

Pailhole (Clément-Jean).
Goasguen (Raymond-Mathieu).

Service des essences des armées.

A. — INGÉNIEURS DES ESSENCES

(Personnel de direction.)

Pour le grade d'ingénieur en chef de 1re classe.

M. l'ingénieur en chef de 2e classe Labbé (Raymond-Paul).

Pour le grade d'ingénieur en chef de 2e classe.

MM. les ingénieurs principaux:

Brugeille (Jean-Roland).
Gallet de Saint-Aurin (Pierre-Marie-Joseph-Adrien).

B. — INGÉNIEURS DES TRAVAUX

Pour le grade d'ingénieur en chef des travaux.

M. l'ingénieur principal des travaux Garguet (Pierre-Jean-Jacques).

Pour le grade d'ingénieur principal des travaux.

MM. les ingénieurs de 1re classe des travaux:

Bonnecarrère (René-Barthélemy-Robert).
Glaude (Jean-Baptiste).
Gautron (René-Léon-Octave-Jacques).

Pour le grade d'ingénieur de 1re classe des travaux.

M. l'ingénieur de 2e classe des travaux Berthonneau (Gabriel).

C. — ADJOINTS ET ATTACHÉS D'ADMINISTRATION

Pour le grade d'adjoint d'administration principal.

M. l'attaché d'administration de 1re classe Fohr (Marcel-Jean).

Pour le grade d'attaché d'administration de 1re classe.

M. l'attaché d'administration de 2e classe Cornier (Jean-Claude).

ARMEE DE TERRE

ACTIVE

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour 1955:

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau 1954.

1 Thomas (Jean-Goulven-Félix).
2 Juille (Michel-Robert), D. E. M., B. O. A.
3 Turnier (Marcel).
4 Bernachot (Jean-Paul), D.E.M.
5 De Carne Marcein (Olivier-Marie-Arnaud-Louis-Sosthène).
6 Guigard (Henri-Charles-Xavier), B. E. M., B. O. A.
7 Lagarde (Jean-Marie-Gabriel), B. E. M. S.
8 Lavallée (Léon-Jules-Henri-André).
9 Borreill (Gustave-François).
10 Gauroy (Alfred-Marie-Félix).
11 Sarniguet (Lucien).
12 Fayard (Jean-Marie), B.E.M.S.
13 Aulrand (Emile-Louis), B. P.

Tableau exceptionnel 1954.

14 Picardat (André-Georges-Augustin).

Inscriptions nouvelles.

15 Binoche (François-Etienne-Adolphe-Henri), D. E. M.
16 Guilhem de Pothuau (Hubert-Marie-Charles-Henri), B.E.M., B. O. A.
17 Geoffroy (Robert-Marie-Joseph-Dominique), B. E. M. S., D. E. M., B. P.
18 Paue (Camille-Victor-Emile).
19 Simoneau (Saint-Léger-Paul-Léon), B. O. A.
20 Martel (Louis-Ernest-Antoine).
21 Maifre (Pierre-Jean-Henri).
22 Pechaudra (Roger-Ferdinand-Jean-Marie), B. E. M., B.O.A.
23 Bouquet (Joseph), D. E. M.
24 Marchal (Louis-Henri-Joseph), B. E. M., B. O. A.
25 Thiriat (Pierre-Nicolas-Edouard).
26 Perrot (Marcel-Etienne).
27 Ronsin (René), B. E. M.
28 Gautier (Henri-Marie-Albert).
29 Mercier (Jean-Marcel), D.E.M., B. O. A.
30 Fauveau (Robert-Marie-Joseph), B. E. M., B. O. A.
31 Costa de Beauregard (Jean-Baptiste-Marie-Léon).
32 Pasteau (Louis-Germain-Auguste), B. O. A.
33 Aubrun (Antoine-Joseph-Roger).
34 Barral (Jean-Léon-Joseph-Noël).
35 Guiguet (Robert-Henri-Auguste).
36 De Villiers de l'Isle-Adam (Georges-Claudius), B. E. M. S., D. E. M.
37 Dalstein (Jean-Roger-René), B. E. M. S.
38 Le Ray (Alain-André-Etienne).

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les chefs de bataillon :

Reliquat du tableau 1954.

1 Delcros (Henri).
2 Boss (Georges-Jean).
3 Brunet (Aimé-Edouard), D. E. M.
4 Morel (Charles-Albert).
5 Chevallier (Fernand), B. E. M. S.
6 Barbet (Eugène-Antoine-Charles).
7 De Villemaudy de La Mesnière (Bernard-Marie-Raoul-Gabriel).
8 Roux (Robert-Louis-Maurice).
9 Usureau (Bernard-Paul-Gaston).

Tableau exceptionnel 1954.

10 Martinelli (Jean-Charles-Henri).

Inscriptions nouvelles.

11 Georges (Paul-Edmond-Annet-André), B. O. A.
12 Dubois (Robert-Jean-Léon).
13 Peyratout (Jean-Marie-Alexis).
14 Chipponi (Germain-Xavier).
15 Morin (René-Eugène-Onézime), D. E. M.
16 Carlot (Roger-Nicolas-Eugène), D. E. M.
17 Repellin (Louis-Joseph).
18 François (Céleste-Etienne).
19 Jeanson (Georges-Emile-Auguste).
20 Deruelle (Robert-Augustin-Alfred), D. E. M.
21 Le Jumeau de Kergaradec (Alain-Marie).
22 De Bonneval (Armand-Gaston).
23 Habares (Jean), B. P.
24 Berbain (Jacques), D. E. M.
25 Grenier de Monner (Fernand-Gabriel-Siméon).
26 Guérin (Claude-Marie-André), B. O. A.
27 Davezan (Marcel-Jean-Roger), B. E. M. S.
28 Chabrier (Edmond-Paul), B. E. M. S.
29 Mercier (Marcel-André).
30 Du Besset (Jean-Marc-Marie).
31 Lehuede (Jean-Marie).
32 Colson (Henri-Paul-Théodore), B. T.
33 Soulier (Jean-Auguste-Ferdinand).
34 Balac (Robert-Louis).
35 Estadieu (Maurice-Louis).
36 De Froment (Georges-Pierre).
37 Carrere (René-Etienne-Antoine-Joseph), B. E. M. S., D. E. M.
38 Rambaud (Alfred-Antoine-Charles).
39 Sagon (René-Joseph-Emile), D. E. M.
40 Person (Louis-Yves-Marie).
41 Aimard (André-François-Philippe-Alexis).
42 Alexandre (Robert-Léon).
43 De Seze (Bertrand-Sébastien-Marie-Paul).
44 Verbeke (Louis-Emile).
45 Debarnot (Maximilien-Marie-Philibert-Antoine), B. E. M. S.
46 Barjaud (André-Edouard), B. E. M. S.
47 Decomps (Edouard-Etienne), D. E. M.
48 Buchoud (Pierre-François-Marie), B. P.

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de lieutenant-colonel.

M. le chef de bataillon :

Inscription nouvelle.

1 Semichi Ali ben Mohamed.

Pour le grade de chef de bataillon.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les capitaines :

Reliquat du tableau 1954.

1 Laval (Marie-Alphonse-Alban-Régis).
2 Henze (Eugène-Jules).
3 Larue (René-Jean-Louis)
4 Tassel (Pierre-Maurice-Marie-Paul), D. E. M.
5 Pelle (Auguste-Louis).

Tableau exceptionnel 1954.

6 Geraud (Louis), B. P.
7 Dadillon (Victor).

Inscriptions nouvelles.

8 Couplan (Henri), B. E. M. S.
9 Jubelin (Pierre-Jules-Joseph).
10 Vandaele (Jacques-Emile-Gustave).
11 Vaugien (Jean-Nicolas).
12 Pichavant (Jean-Henri-Marie).
13 Bentegeat (Pierre-Yves).
14 Rebufat (Etienne-Marie-André).
15 Martinerie (Roger-Léonard-Louis).
16 Sagols (Louis-Yvon-Joseph-Léon).
17 Goutal (Jean-Marie-Ludovic).
18 Gros (Charles-Marie-Marcel-Henri).
19 Du Bois de Gaudusson (André-Georges-Clément).
20 Granotier (Philippe-Charles-Paul), D. E. M.
21 Furioux (Marc-Lucien-Paul).
22 Maraval de Bonnery (Guy-Gabriel-Vincent), D. E. M.
23 Merglen (Albert-Aloïse-Valentin), B. P.
24 Thillaud (Gaston-Paul).
25 Le Cleach (Louis-Jean-Sébastien).
26 Genestier (Marcel-Arthur).
27 Mathey (Paul-Antonin).
28 Oudot de Dainville (Jacques-Daniel-Marie-Adrien).
29 Gervasy (Gabriel-Jean-Augustin-Donat).
30 Ribot (Ernest-Almire).
31 Chatry (Maurice-Flavien), D. E. M.
32 Calvino (Jean-Louis-Albert).
33 Raoux (Jean-Bernard-Marie), D. E. M.
34 Ducret (Roger-François), D. E. M.
35 Douillet (André-Claude-Antoine).
36 Vaillant (Pierre-Henri-Joseph).
37 Rodriguez (Fernand-André).
38 Hardoin (Bernard-Armand-Alfred-Clément).
39 Poggi (Napoléon).
40 Olive (Marius).
41 Mora (Amédé), B. P.
42 Del Boca (Pierre-Charles).
43 Galzy (Georges-Marius), D. E. M.
44 Baudenet d'Annoux (Jean-Marie-Henry-Edmond), D. E. M.
45 Dufour (Charles-Elie), D. E. M.
46 Lacoste (Roger-Christian), D. E. M.
47 Raphanaud (Joseph-Jean-Voltaire), B. P.
48 Lanquetot (André-Denys-Gaston-Marie), D. E. M.
49 Jourdan (Louis-Pierre-Gaston).
50 Mattei (Antoine).
51 Fruchaud (Alain-Georges-Bertrand).
52 Defert (Jean-Marie).
53 Nos Ping (Jean-Jacques), D. E. M.

Pour le grade de chef de bataillon.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les capitaines :

Reliquat du tableau 1954.

1 Marechal (Pierre-Henri).
2 Carre (Robert-Julien-Jean).

1er tableau complémentaire 1954.

3 Chemier (Henri).
4 Nicolas (François).
5 Semichon (Georges-Marie-Emile-Michel).
6 Huffling (Guy-Jean-Edouard).

2e tableau complémentaire 1954.

7 Julien (Charles).
8 Simoni (François-Joseph-Romuald).

Inscriptions nouvelles.

9 Leveaux (Henri-Léon-Désiré).
10 Bierry (André-David-Eugène-Paul).
11 Sallot des Noyers (Jean-Emile-Marcel).
12 Leprieur (Louis-Ambroise-Eugène-François).
13 Soubeiran (Guy-Marie-Antoine).
14 Van Merris (Jean-Paul-Emile-Alidor).
15 Soyer (Henri-Baptiste-Auguste).
16 Ferquel (Roger-Léon).
17 Nevel (Louis-Marie-Joseph).
18 Le Hegarat (Yves-Pierre-Marie) chef de bataillon à T. T.
19 Conventz (Louis-Eugène-Joseph).
20 Leloup (Raoul-Charles-Eugène).
21 Girardet (Jean-Marie-Charles).
22 Boulay (René-Camille-Paul-Louis).
23 Carmes (Maurice).
24 Antoni (Marc-Marie-Nicolas).
25 Merlin (Paul-Henri).
26 Le Sellier de Chezelles (Roger).
27 Bethenod (Roger-Marie-Camille).
28 Lejeune (Jean-Eugène).
29 Celerier (Julien-Charles), D. E. M.
30 Kuhnast (Pierre-Jean).
31 Franconie (Robert-Marie-René).
32 Guillot (Alfred-Léon-Paul).
33 Courbon (François-Claude), B. O. A., B. P.
34 Long (Henri-Victor-Ambroise), D. E. M.
35 Martineau (Maurice-Jacques-Roger-Daniel).
36 Cournault (Gérard-Louis), D. E. M.
37 Noël (Jean-André).
38 Pichegru (Henri-Ernest).
39 Stefanini (Antoine-Victor).
40 Dallonneau (Max).
41 Guilabert (Sauveur).
42 Pastinelli (Jean-Pascal).
43 Soufflet (Etienne-Olivier).
44 Guisset (François).
45 Giraud (Robert-Marcel).
46 Portail (Marie-José-Nicolas-Georges).
47 De La Porte des Vaux (André-Marie-Joseph-Pierre).
48 Farret (Raymond-Henri-Marie-Jacques).
49 Bayeu (Pierre-Antoine).
50 Coli (François-Dominique) (chef de bataillon à T. T.).
51 Kersual (Guillaume).
52 Corriol (Ernest-Joseph).
53 Schilling (André-Henri).

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de chef de bataillon.

MM. les capitaines :

Reliquat du tableau 1954.

1 Benhessa Aissa.

Inscriptions nouvelles.

2 Belkhodja Ahmed ben Allel.
3 Amhaouch ben El Mekki.
4 Ait Mehdi Ali.

OFFICIER SERVANT A TITRE ÉTRANGER

Pour le grade de chef de bataillon.

M. le capitaine :

Inscription nouvelle.

1 Bogaerts (Edgar-Florent).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants :

Reliquat du tableau 1954.

1 De Garilhe (Louis-François-Régis), B. P.
2 Le Berre (François-Roger-Raymond).
3 Leyat (Jacques-André).
4 Larhant (Pierre-Louis-Joseph), B. P.
5 Rancher (Robert).
6 Francini (Charles-Henri), B. P.
7 Gorce (Pierre-Germain), B. P.
8 Frehis (Georges-Alexandre).
9 Auffret (Paul-Maurice-Louis-Gabriel).
10 Hervouet (Claude-Jean-Jacques-Marie), B. P.
11 De Tholozany (Patrice-Diégo-Carlo-Marie-Guillaume).

Tableau exceptionnel 1954.

12 Douillard (Marcel-Jean-Louis).
13 Zenine Saïd ben Miloud.
14 Domigo (Norbert-Pierre-André), B. P.
15 Got (Jean-Paul-Baptiste).
16 Estrem (Jacques-François-Joseph), B. P.
17 Blanquefort (Pierre-Yves-Jean).
18 Beaumont (Serge-François-Marie), B. P.

Inscriptions nouvelles.

19 Aleveque (Pierre-Germain).
20 Vigoureux (Roger-Marcel).
21 Olivier (Jean-Marius-Paul).
22 Chave (Willy-Yves-Kléber).
23 Dubos (Fernand-Henri).

24 Garcia (Lucien-Léon).
25 Baume (Marcel-Félix-Géo), B. P.
26 Florit (Roland-Georges).
27 Philippon (Jacques).
28 Berger (René-Michel-Léopold).
29 Brandon (Louis-Georges).
30 Gondellier (Pierre-Léon François).
31 Liperi (Roger-Elie-Gustave).
32 Pouliche! (Jacques-Yves).
33 Portalis (Jacques-Jean-Marie-Casimir), B. P.
34 Cuzin (Roger-Jules-Léon).
35 Puichafray (Robert-Louis-Armand).
36 Giraldol (Albert-Paul-Charles).
37 Taurand (Robert-François).
38 Norel (Raoul-Gabriel-Emile).
39 Ziegler (Joseph-Louis).
40 Riou (Henri-Jean-Yves).
41 Crillin (Jean).
42 Gabet (Gilbert-Louis).
43 Geronimi (Pierre-Marc), B. P.
44 Combet (Marius-Joseph).
45 Andre (Fernand-Joseph).
46 Conche (Georges-Louis-Henri).
47 Planlevin (Joseph-Gaston-Marie-Georges).
48 Daumar (Eugène-Pierre-Jean).
49 Barazer de Lannurien (Michel-Jean-Marie), B. P.
50 Le Trequesser (Martin-Lucien).
51 Le Guyader (Marcel-Marie).
52 Alvernhe (Henri-Emile-Joseph).
53 Poisson (Michel-Ignace-Symphorien).
54 Blanchard (Henri-Lucien-Félix), B. P.
55 Picard (Lucien-Charles-Joseph), B. P.
56 Lombard (Léon-Olivier-Marie).
57 Dupoux (Jean-François-Ambroise), B. P.
58 Rabot (Gilbert-Louis).
59 Gerault (René-Lucien-Jean), B. P.
60 De Sesmaisons (Yves-Paul-Marie-Jean), B. P.
61 Servranckx (Jacques-Léon-Charles-Ghislain).
62 De Pompery (Henry-Pierre-Xavier-Marie).
63 Poynard (Marcel-André-Aimé-Désiré).
64 Soutiras (Jean-Paul), B. P.
65 Maestrali (François).
66 Millien (Albert-Marie), B. P.
67 Onimus (Joseph), B. P.
68 Poupard (Georges-Edouard-François).
69 Ledanois (Louis-Gaston-Georges).
70 Beguehegny (Pierre-Roger).
71 De Broucker (Jean-Raymond-Edouard-Henri), B. P.

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de capitaine

MM. les lieutenants:

Tableau exceptionnel 1954.

1 Ameur Abdesselam.

Inscriptions nouvelles.

2 Mohamed ou Haddou.
3 Embarek ben Serghini.
4 Bairi Mohamed ben Ali.
5 Tadjine Ahmed ben Abdelkader.
6 Lasmar ben Ali Bouzaien.
7 Omar ben El Hadj Ahmmad el Mokri

Pour le grade de lieutenant.

M. le sous-lieutenant:

Inscription nouvelle.

1 Antoine (Marcel-Emile), B. P.

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de lieutenant.

MM. les sous-lieutenants:

Inscriptions nouvelles.

1 Mohamed ben Bouchaib Skali.
2 Hadi ben El Beji ben Ali ben Abdelkader Zargani.
3 Menaouar Haddou Bensaid Haddou.
4 Benattabou Mohammed.
5 Bouberri Mohammed.
6 Lahreche Abdelouahab.

OFFICIERS SERVANT A TITRE ÉTRANGER

Pour le grade de lieutenant.

M. le sous-lieutenant:

Inscription nouvelle.

1 Blanco de la Torre (Frédérico).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Tableau exceptionnel 1954.

1 Groisard (Carmel-Victor-Florentin).
2 Vernet (Edmond-Maurice-Bertin).

Inscriptions nouvelles.

3 Servoin (Henri-Palmyre).
4 Jacques (François-Armand-Albert).
5 Verdeau (Georges-Raymond).
6 Spinosa (Antoine).
7 Llug (Aimé-Charles).
8 Hellebois (Roger-Emile).
9 Sarramouna (Pierre-Marcel-Alphonse).
10 Bel (Léon-Nicolas).
11 Pasquier (Pierre-François).
12 Medina (Emmanuel).
13 Heuze (Julien-François).
14 Conejero (Manuel-Marcel).
15 Donzelot (Charles-Paul-Auguste).
16 Ghillebaert (André-René-Joseph).
17 Brosset (René-Gabriel).
18 Leray (Maximin-Auguste-François-Marie).
19 Luciani (Paul-René).
20 Bonmarchand (Francis-Félix).
21 Villeval (Emile-Robert).
22 Mathias (Marcel).
23 Duponteil (Pierre-Louis), B. P.
24 Jobard (Gilbert-James-Auguste).
25 Laurin (Narcisse-Paul-Hégésippe-Aimé), B. P.
26 Guichard (Pierre-Louis-Alexandre).
27 Babillotte (Edouard-Marceau).
28 Zinc Kaddour.

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de sous-lieutenant

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Lebkiri Lounis.
2 Drid Saadi ben Moussa.
3 Adjali Abdelkader.

CHEFS DE MUSIQUE

Pour le grade de chef de musique capitaine.

M. le chef de musique lieutenant:

Inscription nouvelle.

1 Berthelemy (Norbert-Désiré).

Arme blindée et cavalerie.

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau 1954.

1 Potin (Claude-Alphé).
2 Le Masson (François-Louis-Marie-Joseph), D. E. M.
3 Roland (Maurice-Ernest-Olivier), B. E. M., B. P.
4 Alefsen de Boisredon (Jacques-Fernand-Marie), B. E. M.

Tableau exceptionnel 1954.

5 Legendre (Jean-Louis-Joseph-Dominique).

Inscriptions nouvelles.

6 Marchal (Edouard-Valentin-Joseph).
7 D'Anglejan (Antoine-Louis-Marie-Henry), B. O. A.
8 Guillou-Keredan (Jean-Marie-Jules), B. E. M.
9 Gasq (André-Alexandre).
10 Combourieu (Etienne-Jean-Marie).
11 Laurent (Jean-Alfred-Gaston), D. E. M.
12 De Chabot (Maurice-Honoré-Sébran-Marie), B. E. M., B. O. A.
13 Canonne (Georges-Henri-Jean-Joseph), B. E. M. S., D. E. M.
14 Obe (Pierre-Georges-Arthur-Marie), B. T.
15 Marzloff (Jean-Paul-Marie), B. O. A.
16 Huchet de Quenetain (Bertrand-Marie-Joseph), B. E. M. S., D. E. M., B. P.

Pour le grade de Lieutenant-colonel.

MM. les chefs d'escadrons:

Reliquat du tableau 1954.

1 Ardisson (Maurice-Jean-François).
2 De Galbert (Albert-Marie-Gabriel), B. E. M. S.
3 Lemond (Henri-Claude-Eugène), D. E. M., B. O. A.

Inscriptions nouvelles.

4 Letellier (Pierre-Léon-Jean).
5 Grimbert (Jacques-François-Abel-Charles).
6 Lizeray (Roland-Ernest-Emile-Alfred-Eugène).
7 De Chateauboleau (Pierre-Stanislas-François-Xavier).
8 Journes (Pierre-Léonce-Michel), B. E. M. S., D. E. M.
9 Rappenne (Jules-Adrien-Georges).
10 De Montille (Marcellin-Roger).
11 Marzloff (André-Maurice-Jean).
12 Boquet (François-Charles).
13 De Cherge (Alain-Charles-Octave).
14 Chantreau (Roger-Camille-Joseph-Raymond).
15 Teillard de Rancilhac de Chazelles (Marie-Jean), D. E. M.
16 Menière de Schacken (Gilles-Marie-Henri-Emile), D. E. M.
17 Perrodon (Guy-Marie-Ernest), B. T.
18 Desrousseaux de Vandières (Edouard-Jean-Christian-Philippe).
19 Julien (André-Victor-Bernard), D. E. M., B. P.
20 De Bort (Jean-Antoine-Pierre), B. O. A.
21 D'Arnaudy (Bernard Marie-Joseph), B. O. A.
22 De Torquat de la Coulerie (François-Marie Joseph), B. P.
23 Liautaud (Jean-Alphonse-Eugène), B. T., B. E. M. S., B. P.
24 Jullien (René-Henri-Gabriel), D. E. M.
25 De la Vallée de Rarecourt de Pimodan (François-Fernand-Marie).

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de lieutenant-colonel.

M. le chef d'escadron:

Inscription nouvelle.

1 Si Ahmed ben el Hassan Bennis.

Pour le grade de chef d'escadrons.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 De Favitski (Wladimir-Arsène), D. E. M.
2 De Montgrand (Charles-Jules-Marie-Joseph).
3 D'Aram de Valada (Henri-Marie-Guillaume).

Inscriptions nouvelles.

4 Arpajou (Robert).
5 Pasquet (Alex-Guy).
6 Leveque (Jérôme-Marie-Joachim), D. E. M.
7 Sarire (Jacques-Félix-Marie-Gérard).
8 Largy (Jean-Marie-Augustin-François).
9 De Courson de la Villeneuve (Victor-Amable-Marie-Hervé), D. E. M., B. P.
10 Huberdeau (Jacques-Pierre-Maurice), B. T.
11 Regnault de Savigny de Moncorps (René), D. E. M.
12 Fournier (Maurice-Auguste-Georges).
13 Le Quang Trieu (André-Joseph), B. P.
14 Marsauche (Pierre-Georges-Louis).
15 Mery (Guy-André-Léonce), D. E. M.
16 De Montal (Marie-Morris-Albert).
17 Autogne (Maurice-Alexis-Gabriel), D. T.
18 De Bort (Henri-Jacques-Marc).
19 Dugas (Robert-Ernest-Marcel), B. T., B. P.
20 Mazarguil (André), D. E. M.
21 Boucher (Noël-Pierre-Marcel).
22 Mangin (Jacques-Michel), D. E. M.
23 Haentjens (Jacques-Maurice-Etienne-Joseph).
24 Bourgue (Lucien-Paul-Victor).

Pour le grade de chef d'escadrons.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 De Marin des Bouillères (Jean-Marie-Alban).
2 Jacob (Maurice-Alpinien).

Inscriptions nouvelles.

3 Hébrard (Pierre-Mansencal), B. O. A.
4 Bracq (Christian-Victor-Jean-Joseph).
5 Bardy (André).
6 Massue (Jacques-Marie-Emile-Ernest).
7 Paramelle (Ernest-Elie-Sylvestre-Jean), D. E. M.
8 Monier (Jean-Gustave).
9 Gourbin (René-Nicolas-Eugène).
10 Fanlou (Robert-Georges-Jean).
11 Senlis (Alain-Pierre-Marie-Valérien), D. E. M.
12 Burin des Roziers (Hervé-Jacques-Louis), D. E. M.
13 Douboster (Marcel-Maurice).
14 Denolle (Michel-Henri-Louis), D. E. M.
15 Guillemin de Montplanet (Louis-Marie-Israël-Théobald-Gérard).
16 Guerner (Charles-Joseph-Marie).
17 Blanie (Marius-Pierre-Auguste).
18 Vignon (François-Georges-Marie).
19 Ossent (Edouard-Emile-Charles), D. E. M.
20 Duchesne (Guy-Marie-Noël-Emile).
21 Martin-Deidier (Michel-Pierre-Marie-Louis).
22 Bistos (François-André-Jules).
23 De Boissard (Joseph-Robert-Jacques).
24 Clouet (Robert-Paul-Stéphan-Valentin).

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de chef d'escadrons.

M. le capitaine:

Inscription nouvelle.

1 Bachir el Bouhali Mohamed ben Bachir.

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Noiret (Philippe-Jean François), B. P.
2 Schlumberger (Thierry-Robert), D. E. M.
3 Masse (Jean-Gaston-Denis).
4 Gout (Bernard-Louis-Henri), B. P.

Tableau exceptionnel 1954.

5 Préaud (Alain-Marie-Pierre-Luc).
6 Daguet (Gilbert-Antoine).
7 Boutot (André-Lucien).

Inscriptions nouvelles.

8 Rattez (André-Gustave-Arthur).
9 Taton (Fernand-Vital).
10 D'Humières (Louis-Marie-Edouard), B. P.
11 Arene (François-Jean-Marie-Eugène).
12 Lorrain (Claude-René-Jacques)
13 Richard (André-Victor-Charles)
14 Salaun (Jean-Louis).
15 Willemez (Pierre).
16 Gouriez de la Motte (Vincent-de-Paul-Marie-Jean-Dominique).
17 Bolloc'h (André-Jean-Yves-Marie).
18 Lauze (Jacques-Jean).
19 Préaud (Gérard-Marie).
20 Moilfait (Micel-Charles-André).
21 Moinet (Bernard-Jean).
22 Brottier (Pierre-Marie-Augustin).
23 De Vanssay (Jacques-Arthur-Guy).
24 Regis (Claude-François-Xavier)
25 Brousseau (Claude-Henri-Joseph).
26 Bizard (Robert-Victor-Eugène).
27 De Villèle (François-Marie-Joseph-Albert-Denys).
28 Tostain (Jean-Henri-Gaston), B. P.

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Inscriptions nouvelles.

1 Djidar Abdelkader ben Laredj ould ben Yahia.
2 Bouriche Yahia ben Hamed ould Saïd.
3 Mustapha ben Smael ben Hamou ou Raho.
4 Gharbaoui ben Smail ben Bagaid.
5 Mimoun ou Bekkal ou Youssef.

OFFICIERS SERVANT A TITRE ÉTRANGER

Pour le grade de capitaine.

M. le lieutenant:

Inscription nouvelle.

1 Vollmer (Rudolf-Roland).

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de lieutenant.

MM. les sous-lieutenants:

Inscriptions nouvelles.

1 Belarbi Miloud ben Mohamed.
2 Layachi Driss ben Rahou ben Bougrine.

OFFICIERS SERVANT A TITRE ÉTRANGER

Pour le grade de lieutenant.

M. le sous-lieutenant:

Inscription nouvelle.

1 Volusniuc (Pétru).

Pour le grade de sous-lieutenant.

Inscriptions nouvelles.

M. l'aspirant:

1 Dunis (Léon-Charles-Jean).

MM. les sous-officiers:

2 Galan (Emmanuel-Pierre).
3 Tissandier (Pierre-Marie-Jean).
4 Gobert (René-Marcellin).
5 Boufera Hadj.
6 Arino (Henri).
7 Guillemot (Jean-Joseph).
8 Trigaut (Edmond).
9 Wackernie (Gabriel-Marie-Joseph).
10 Caperet (Maurice-Joseph), B. P.

Artillerie.

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau 1954.

1 Lescanne (Jean-Marie-Clément), B. T.
2 Edel (Robert-Henri-Jacques), B. E. M. S., B. P., B. O. A.
3 Drion (Jacques-Roger-Philippe-Louis-Ghislain), B. E. M. S., B. T.
4 Prigent (Marcel), B. O. A.
5 Hure (Pierre-Louis-Marie), D. E. M.

Inscriptions nouvelles.

6 Potier (Jean), B. E. M.
7 Peynaud (Jean-Victor-Charles).
8 Germain (Jean-Louis-Marie), B. E. M., B. T., B. O. A.
9 Soussellier (René-Eugène).
10 De Valiée (Pierre-Marie-Albert-Antonin)
11 Gouraud (Philippe-Marie-Raoul), B. E. M. S., D. E. M.
12 Barrier (René-Henri-Eugène).
13 De Touzalin (André-Marie-Joseph).
14 Aubert (André-Emile-Maria).
15 Courtiade (Aimé-François-Antoine-Baptiste), D. E. M., B. O. A.
16 Vennin (Jean-Louis-Marie-Edouard).
17 Marie-Beau (Jacques-Félix), D. E. M.
18 Multrier (Michel-Pierre-Charles), B. E. M. S.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les chefs d'escadron:

Reliquat du tableau 1954.

1 Zeller (Léon-Marie-Paul), B. E. M. S.
2 Bidard (Claude).
3 Beugnet (Gaston-Jean), B. E. M. S.
4 Decorse (Valère-François-Pierre), B. O. A., B. P.
5 Arnous-Rivière (Gildas-Marie-Léonce), B. E. M. S., D. E. M.

Inscriptions nouvelles.

6 Spindler (Albert-René).
7 Begou (Pierre-Auguste-Henri), B. O. A.
8 Noe (Camille-Ernest-Aristide-Joseph), B. O. A.
9 Pellet (Roger-Louis-Charles).
10 Gauron (Jacques-Robert-Léon), B. E. M. S., D. E. M.
11 Righini (André-Jean), D. E. M.
12 Sarret (Jean-Pierre-Louis).
13 Boissy (Léon), D. E. M., B. O. A.
14 Guinot (Pierre-Lucien), B. P.
15 Bourne (Robert-Emile-Lucien), D. E. M.
16 Du Mont (Ernest-Charles-Jean).
17 Hubert (Jean-Maxime-Paul-Marie), D. E. M.
18 Lacabe-Plasteig (André-Victor-Henri), B. P.
19 Demeulenaere (Marcel-Alfred).
20 Thannberger (Henri-Marie-Armand), B. E. M. S., B. T.
21 De Bric (Jean-Raoul-Marie-Raymond).
22 Jost (Henri-Marc-Pierre), B. E. M. S.
23 Corda (Jean-Alfred-Alexis), B. T.
24 Veys (Roger-Louis-Alexandre).
25 Tirole (Georges-Charles), B. E. M. S., B. T.
26 Vizier (Gilbert).
27 Delanoye (César-Robert).
28 Guidetti (Pierre-Louis-Eugène), B. E. M. S., D. E. M., B. P.

Pour le grade de chef d'escadron.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Pelloux (Henri-Denis-Albert Jean), B. T.
2 Niclot (Georges-Pierre).

Tableau exceptionnel 1954.

3 Queirard (André-Marcel), B. P.

Inscriptions nouvelles.

4 Tyrode (Francis-Elie-Emile), B. T.
5 Boisselier (René-Pierre-Emmanuel).
6 De Kermel (Raoul-Marie-René).
7 Armand (Georges-Julien-Marie).
8 Doll (Jean-Henri), B. T.
9 Robert (René-Jean).
10 Olivier (Bernard-Adolphe-Julien), B. T.
11 Niewenglowski (Jean-Daniel), B. T.
12 Celier (Henri-Joseph-Marie-Robert)
13 Boira (Manuel), B. O. A.
14 Laulanie (Etienne-Paul).
15 Texier (Marcel-Léon-Joseph).
16 Lehning (Henri-Charles).
17 Pontfort (Fernand-Denis-Adolphe).
18 Cano (Joseph).
19 Secouet (Yvan-René).
20 Andreolety (Roger-Emile-Octave).
21 Franceschini (Jean-Marius).
22 Deliste (Jean-René).
23 Puyo (René-Jean).
24 Julian (Georges-Etienne).
25 Berges (Honoré-Jacques-Marie-Léon).
26 Caprai (Jean-Yves-Pierre).
27 Bouard (Louis-Jean-Baptiste).
28 Gourg (Yves-Edmond-Marie).
29 Caspar (Alain-Michel-Marie), B. T.
30 De Cointet de Fillain (François-Edmond), B. P.

Pour le grade de chef d'escadron.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Letrait (Charles-Joseph-Marcel).
2 Peffault de Latour (Gérard-Marie), B. P.

Tableau complémentaire 1954.

3 Georges (Louis-Marie).

Inscriptions nouvelles.

4 Chauvet (Albert-Charles-Léon).
5 Arlus (François-Marie-Edmond), B. O. A.
6 Verger (Jules-Marceau).
7 Geoffroy (Léon).
8 Pierron (Raoul-Gilbert).
9 Guillot (Jean-Louis).
10 Honsel (Gérard-Marie-Henri).
11 Heyries (Victor-Roger-Constant).
12 Masson (Marc-Albert).
13 Beaujouan (Raymond).
14 Sejourne (Marcel-Gustave-Joseph), B. P.
15 Le Duff (Yves-François-Marie).
16 Piron (Pierre-Auguste).
17 Argence (Louis-Albert).
18 Gastanier (Louis-Gustave-Marie-François).
19 Scalbeux (Maurice-Auguste-Aimable).
20 André (Raymond-Marie-François).
21 Martin de Marolles (Jean-Marie-René).
22 Pellet (Louis-François-Joseph).
23 Mangin (Jean-Cyrille-Lucien).
24 Mismacque (Hector-Robert).
25 Charrier (Raymond-Pierre).
26 Desplans (Louis-Elie).
27 Chivot (Marcel-Frédéric-Jules).
28 Maheas (Maurice-Roger-Jean).
29 Froux (Roger-Alexandre).
30 Collet (Marcel-Louis-Cyrille).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Caverivière (Ludovic-René).
2 Grudet (Raymond-Arthur), B. P.
3 D'Huist (Armand-Henri), B. O. A.
4 Mirande (Yves-Henri-Joseph), B. O. A.
5 Mure (Roger-Lucien).

Tableau exceptionnel 1954.

6 Lassort (Roger-Jean-Gabriel-Henri), B. P.

Inscriptions nouvelles.

7 Noullet (Jules-Jean-Baptiste).
8 Berger (Jean-André), B. P.
9 Pousset (Pierre-Etienne-Adéodat-Marie).
10 Mondet (René-Louis-Charles).
11 Laine (Pierre-Georges).
12 Janin (Jean-Luc).
13 Gonin (Victor-Marie-Jean).
14 Petit (Lucien-Gustave-Léonard).
15 Gilbert (Albert-Samuel-Raymond).
16 Hernicot (René-Paul).
17 Boyez (René-Henri-Marcel).
18 Niney (Pierre).
19 Peix (Jacques-André).
20 Chollet (Pierre-Paul-Gustave).
21 Grivot (Bernard-Alfred-Robert).
22 Thiebaud (Henri-Marie-Louis).
23 Berthier (Michel-Marie-Edmond-Victor).
24 Pruvot (Roland-François-Paul).
25 Imbert (Pierre-Jean-Joseph-Auguste).
26 Klein (Bernard-Jean-Joseph).
27 Joliot (Adolphe-André).
28 Guichardière (Roger-Yves-Gilbert).
29 Faverdin (André-Pierre).
30 Le Taillandier de Gabory (Olivier-Louis-Marie).
31 Dumuys (Alain-Marie-Joseph-Ythier).
32 Rebena (Raymond-Gaspard-Julien).
33 Chaumet (Patrick-Paul-Edgar-Marie).
34 Bichet (François).
35 Collognat (Guy-Pierre-Robert).
36 Multon (Pierre-Marcel-Henri).
37 Mage (Michel).
38 Saletes (Henri-André-Louis).
39 Mary (Roland-Roger-Jean).
40 Genuyt (Claude-Antoine-Marie-Joseph).
41 Rouaix (Henri-Jean-Raymond).
42 Baillard (Jean-Paul).
43 Derquenne (Henri-Joseph-Adolphe), B. P.
44 Dorade (Raymond-Louis-Roger).
45 Bacquet (Marcel-Abel-Louis-Albert), B. P.
46 Ravat (Maurice).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous- officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Labaume (René-Charles).
2 Goupil (Jacques-Adolphe-Francis).
3 Bernard (Lucien-Pierre).
4 Laurent (Maurice-Gabriel).
5 Pelletan (Pierre-Paul).
6 Brockmann (Raymond-Jean).
7 Gladieux (Paul-Robert).
8 Vagner (Camille-Raymond).
9 Betry (Yves-Gaston).
10 Travers (Georges-Henri).
11 Lorioz (Pierre-Louis-Jules), B. P.

Train.

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau 1954.

1 Marquet (Louis-Abel-Achille), B. E. M.
2 Lorenchet de Montjamont (Marie-Joseph-Abel-Pierre), B. E. M., B. P.

Inscriptions nouvelles.

3 Bernard (André), B. O. A.
4 Bérard (Louis-Joseph).
5 Petit (Louis-Alexandre), D. E. M
6 Roadet (Jean-René-Armand), B. E. M., B. O. A.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les chefs d'escadron:

Reliquat du tableau 1954.

1 Pignol (Roger-Pierre-Marie), D. T.
2 De Roffignac (Paul-Marie-Bernard), D. E. M., B. O. A.

Inscriptions nouvelles.

3 Bonnaire (Maurice-Alfred-Arsène), B. E. M., B. O. A.
4 Mondet (Jean-Léon-Désiré).
5 Villeneuve (Maurice-Alexandre-Jean-François).
6 Germaine (Roger-André-Basile).
7 Pats (Jean-Janvier).

Pour le grade de chef d'escadron.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Raynaud (Marcel-Marie-Germain).

Inscriptions nouvelles.

2 Roy (Roger-Louis-Eugène).
3 Moritel (Fernand).
4 Collomb (Gilbert-Marius).
5 Trulgett (William-Germain).
6 Lebas (Gaston).
7 Denoyelle (Paul-Jules).

Pour le grade de chef d'escadron.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Caillard (Bernard-Louis).

Inscriptions nouvelles.

2 Lacroux (Pierre-Clément).
3 Durozoy (Paul-Valéry-Désiré).
4 Fourdinier (Robert-Jules-Aimable), D. T.
5 Bittard (Yves-Antoine-Camille).
6 Dolle (Roger-Joseph-Emile).
7 Rière (Roger-Louis-Romain).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Abafourd (Gilbert-Oscar), B. P.
2 Lachiche (Charles).

Inscriptions nouvelles.

3 Proutat (Jean), D. E. M.
4 Detrait (Marcel-Henri).
5 Lacour (Georges-François).
6 Guintoli (Marcel-Auguste-Jean).
7 Bertagnolio (André-Charles).
8 Salaun (Jean-Robert).
9 Colin (Jean-Robert).

OFFICIER SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1950.

Pour le grade de capitaine.

M. le lieutenant:

Inscription nouvelle.

1 Bouafia Mohamed ben Hasnaoui.

OFFICIER SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1950.

Pour le grade de lieutenant.

M. le sous-lieutenant:

Inscription nouvelle.

1 Essid Moncef ben Salah ben Mohamed.

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Vuachet (Jean).
2 Lamaison (Georges).
3 Cixous (Georges).
4 Volle (René-Pierre).

Génie.

A. — ARME

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau 1954.

1 Lopin (Pierre-Joseph-Alphonse), B. T.
2 Bouveret (Jean-François), D. T.

Inscriptions nouvelles.

3 Scherne (Edmond-Jules), D. T.
4 Grandjean (Louis), D. T.
5 Paqueteau (France-Georges-Louis).
6 Cros (Pierre-Laurent), B. T.
7 Obier (Pierre-Alfred), B. E. M. S., B. T.
8 Long (Pierre-Marie-Fernand), D. T.
9 Hublot (Emmanuel-Alix-Ernest), B. E. M. S., D. T.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les chefs de bataillon:

Reliquat du tableau 1954.

1 Eglin (Pierre-Louis-Marie), B. P., B. E. M. S., D. E. M.
2 Quintana (Feraand-Joachim-Marius), B. T.
3 Ledoyen (Louis-Robert-Jules).

Inscriptions nouvelles.

4 Antoine (René-Denis), D. T.
5 Flambeau (Jean-Georges-René), D. T.
6 Foucard (Georges-Louis).
7 Pruvost (Eugène-Ernest-Félix), D. T.
8 Mariotte (Maurice-Eugène), D. T.
9 Terrien (Henri-André-Lucien), D. T.
10 Verdin (Camille-Maurice-Octave-Félix).
11 Peinnequin (André-Julien-Adolphe).
12 Lefebvre (Emile-Jean).
13 Delecole (Henri-Jules-Emile), D. T.
14 Desremaux (René-Alexandre-Jules), D. T.
15 Marguerite (Jacques-André), D. T.
16 Siquier (Jean-Augustin-Louis), B. T.
17 Praquin (Jean-Georges-Henri), D. T.
18 Cayius (Paul).
19 Huraux (Jean), B. T.

Pour le grade de chef de bataillon.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Favreau (Jean-André-Gabriel), B. P., D. E. M.
2 Belasco (Yvan-Paul-Jules).

Inscriptions nouvelles.

3 Cussac (Pierre-Marie-Georges).
4 Debomy (Raymond-Albert-Pierre), D. T.
5 Maurice (Marcel-André-Joseph-Pierre), D. T.
6 Ledermann (Edgar-Emile).
7 Carette (Raymond-Emile), B. P.

8 Rougeot (Antoine-Jean-Marie).
9 Beauchamp (Jean-Georges-Hubert).
10 Moiroux (Jules-Eugène).
11 Isnard (Michel-Adrien-Marie), D. T.
12 Gouygou (Pierre-Léon-Maurice), D. T.
13 Dornseiff (Curt-Frédéric-Charles), D. T.
14 Roche (Joseph-Marie-Pierre), D. T.
15 Poirre (René-Victor).
16 Bourgeois (Maurice-Raymond-Henri), D. T.
17 Palmier (Antoine-Marie), D. T.
18 Ferauge (Charles-Emile), D. E. M.

Pour le grade de chef de bataillon.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Achard (Roger-Louis-Albert), D. T.

Inscriptions nouvelles.

2 Coullet (Auguste-Aymé).
3 Ceillier (Alain-René-Marie).
4 Boucard (Raymond-Charles-Théophile).
5 Cuggia (Edmond).
6 Mattei (Joseph-Antoine).
7 Galant (René).
8 Thouverey (Pierre-Henri-Ferdinand).
9 Denoyelle (Pierre-Théophile-Marie).
10 Roux (Jacques-Joseph-Louis-Marie).
11 Bonnaud (Félix-Jean), D. T.
12 Thouvenin (André).
13 Riche (Robert-Marius).
14 Cauvin (Georges-Jean-Emile-Ernest).
15 Corraze (Raymond-Marc).
16 Palloix (Gaston-Léo-Charles).
17 Haon (Georges-Calixte-Louis).
18 Henry (Léon-Pierre-Paul).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Guignon (Paul-René-Camille).
2 Mallet (Roger-René-Camille).
3 Gentes (Gilbert-Jean).

Tableau exceptionnel 1954.

4 Puisarnaud (Jean-Georges-Michel).
5 Signoret (Jacques).

Inscriptions nouvelles.

6 Ricaud (Bernard-Louis), D. T.
7 Costes (Alfred-Hugues).
8 Cornet (Henri-Joseph).
9 Rock (Jean-Gilbert-André).
10 Mendret (Jean-Ernest-Arsène).
11 Brault (René-Charles-Joseph).
12 Fonbaustier (Pierre-Léon-Jean-Baptiste).
13 Wanschoor (Jules-Alexandre-André).
14 Parent (Lucien-Auguste-Alphonse).
15 Amigues (Robert-Joseph-Henri).
16 Nouaille-Degorce (Michel-Jean-Henry-Marie), D. T.
17 Espy (Edouard), D. T.
18 Escande (Yves-Léon-Jean-Emile).
19 Perruche (Louis-Marie-Adolphe).
20 Davy (Gérald-Albert-Edmond), D. T.
21 Zablocki (Gilbert-Félix-Marie-Joseph), B. P.
22 Sabatier (Jean-François-Gabriel-Albert), D. T.
23 Berthelot (Michel-Maurice-Léon), B. P.
24 Van Robais (Henri-Xavier-Lucien-Marie-Ghislain), B. P.
25 Guichard (Jacques-Prosper), B. P.
26 Joste (Bernard-Marie-Victor), B. P., D. T.
27 Duroux (Julien-Roger-Maxime).
28 Pehourcq (Jean-Marie-André).
29 Grandjean (Max-Fernand), D. T.
30 Baltzinger (Alfred).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Ballivet (Régis-André).
2 Fournier (René-Charles).
3 Besnier (Raymond-Louis).

B. — ADJOINTS DU SERVICE DES MATÉRIELS, SUBDIVISION GÉNIE

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Inscriptions nouvelles.

1 Quinard (André-Jean-Octave).
2 Berthet (Jean-François).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Fontanel (Jean-Louis).

Inscriptions nouvelles.

2 Dessaint (Henri-Philippe).
3 Beaumet (Léon).
4 Floremont (Georges-Marie-Ferdinand).
5 Audia (Raymond-Georges).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Belmonte (Léon-Marcel).
2 Leble (Roger-Maxime).

C. — INGÉNIEURS DU SERVICE DES BATIMENTS

Pour le grade de colonel.

M. le lieutenant-colonel:

Inscription nouvelle.

1 Leroy (Roger), D. T.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant:

Inscription nouvelle.

1 Fouquet (Marcel-Marie-Alphonse).

Pour le grade de commandant

PREMIÈRE PARTIE

M. le capitaine:

Inscription nouvelle.

1 Lafaille (Edmond-Victor-Marius), D. T.

Pour le grade de commandant

DEUXIÈME PARTIE

M. le capitaine:

Inscription nouvelle.

1 Boutin (André-Robert), D. T.

D. — ADJOINTS DU SERVICE DES BATIMENTS

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Inscriptions nouvelles.

1 Landreau (Jacques).
2 Pelou (Marcel-Joseph-Camille).

Pour le grade de commandant

MM. les capitaines:

Inscriptions nouvelles.

1 Chainas (Florentin-Eugène).
2 Doreau (René).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau de 1951.

1 Oudart (Auguste-Aimé).

Inscriptions nouvelles.

2 Madec (Joseph-Vincent-Marie).
3 Poirier (André-Pierre-Léon).
4 Marly (Faustin-Jean-Edouard).
5 Ferrand (René-Jean-Marie).
6 Delva (Marius-Jules-Emile).
7 Cabot (Emilien-Paulin).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Lefevre (Louis-Gilbert).
2 Juan (Ferdinand-Joseph).
3 Gaube (Othon-Pierre).

Transmissions.

A. — ARME

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau de 1954.

1 Cuenoud (André-Adolphe-Marie-Pierre), B. E. M.

Inscriptions nouvelles.

2 Bourges (Paul-Auguste-Lucien), B. T.
3 Mettavant (René-Alfred-François), D. E. M., D. T.
4 Masson (Louis-Guy-Eugène-Marie).
5 Moreau (Jean-Henri-Alain).
6 Lacour (René-Robert-Jean-Edmond-Edouard-Firmin).
7 Michoudet (Jean-Honoré-Georges), B. T.
8 Marcoux (Pierre-Guy), B. T.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les chefs de bataillon:

1 Lange (Robert-Paul), D. T.
2 Cantoni (Joseph-Etienne-Marie), D. T.

Inscriptions nouvelles.

3 Stroup (Raymond).
4 Dutailley (Jean-Marie-Abel).
5 Maurel (Jean-Lucien).
6 Lacroix (Julien-Roger-Albert).
7 Wolfer (Robert-André).
8 Lamaurie (Paul-Pierre-Jean-Marie).
9 Gonnard (René-Jean-Antoine).
10 Bertrand (Victor-Georges-Félix-François), D. T.
11 Papon (Jacques-Emilien-Emmanuel-Gustave).
12 Chevet (André-Léon-François).
13 Cholesky (Henri-René), D. T.
14 Nizart (Maurice-Julien-Louis).
15 Gerbe (Marius-Léon), B. T.
16 Moulle (Louis-Joseph), B. T., B. P.

Pour le grade de chef de bataillon.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau de 1954.

1 Salmon (André).
2 De Brocca (Henri-Marie-Joseph).

Inscriptions nouvelles.

3 Du Mesnil Adelée (Christian-Louis-Marie-Bon).
4 Talange (André-Marie).
5 Roy (Marie-Joseph-Daniel-Gustave-Michel).
6 Villeminot (François-Marie-Pierre-Paul), D. T.
7 Lacroix (Jean-Edouard-Victor).
8 Blech (Raymond-Lucien-Albert).
9 Bergassoli (Aimé).
10 Ploquin (Robert-Eugène-Edmond), B. T.
11 Allais (André-Charles), D. T.
12 Aubrun (Henri-Paul).
13 Stephan (Jean-Francis-Marie).
14 Meunier (Noël-Emile).
15 Deverdine (Bernard-Serge).
16 Marescot du Thilleul (Yves-Georges-Augustin).
17 Virot (Maurice), D. E. M.

Pour le grade de chef de bataillon.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau de 1954.

1 Gonnet (Marcel), D. T.

Inscriptions nouvelles.

2 Bourreau (Paul-Emile-Raoul).
3 Mathey (Maurice-Georges).
4 Martinie (André).
5 Annen (Raymond-Auguste).
6 Levecque (Robert-Oscar-Charles).
7 Benazech (Robert-Charles).
8 Bacle (Jean-Lucien), B. P.
9 Brun (Marcel-Joseph).
10 Yessouroun (Salomon).
11 Couthaud (Marcel-Jean-Marie-Charles).
12 Turion (Pierre-Auguste), D. T.
13 Cavret (Félicien-Jules-Victor).
14 Chaquet (Louis-Joseph).
15 Sanson (Pierre-Alphonse).
16 Adam (Paul-Henri).
17 Richard (Maurice-Georges).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau de 1954.

1 Busquet (Pierre-Robert-Albert), D. T.
2 Moinard (André), D. T.

Inscriptions nouvelles.

3 Collombin (Albert-Jacques-Marcel).
4 Gautier (Charles-Jules).
5 Scherrer (Yves-Albert-Louis), D. T.
6 Launay (Jean-Gabriel-Julien), D. T.
7 Quenel (Pierre-Louis), D. T.
8 Cruveille (Alexandre-René).
9 Béalle (Roger-Victor-Joseph).
10 Piquemal (Maurice-Georges).
11 Jacquet (Paul-Marie).
12 Chauvat (Armand-Jean-Raymond).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Samazan (Joseph).
2 Maffre (Marc-Jacques).
3 Girard (Marcel-Joseph).

B. — ADJOINTS DES SERVICES DES MATÉRIELS

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Inscriptions nouvelles.

1 Poutch (Marcel).
2 Roy (Régis-Charles).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Inscriptions nouvelles.

1 Sennechaël (Maurice-Germain-Joseph).
2 Romand (Maurice-Antoine).
3 Poirel (André-Jules).
4 Sigel (Noël-Charles-Joseph).
5 Dulon (Albert).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Graveriau (René-Fernand).
2 Bellocq (René).
3 Lallaquière (Maurice-Michel-Joseph).
4 Carrie (Robert-Guy).

Cadre des chanceliers.

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau 1954.

1 Thouron (Roger-Jean-Joseph).

Inscription nouvelle.

2 Mangeot (Louis).

Pour le grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant:

Inscription nouvelle.

1 Alazet (Henri-Louis).

Pour le grade de commandant.

M. le capitaine:

Inscription nouvelle.

1 Méry (René-Alexandre).

Adjoints de chancellerie.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Inscriptions nouvelles.

1 Zimmermann (Jean-Baptiste-René).
2 Sandras (Albert-Charles).

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Bonnevialle (Louis-Omer).

Inscriptions nouvelles.

2 Simon (Jean-Marcel).
3 Deviller (Jean-Baptiste-Elie).
4 Pothier (Roger-Ernest).
5 Debras (Pierre-Henri).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Blarel (Benoît-Alphonse-Augustin).

Inscriptions nouvelles.

2 Dermoncourt (Pierre - Serge - Michel).
3 Coutellier (Yves-Maurice).
4 Sonntag (Charles).
5 Brizi (Nicolas).
6 Dewasnes (Armand-Joseph).
7 Martin (Emile).
8 Peureux (Robert-Constant).
9 Gonet (Jean-Robert-Auguste).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Le Doze (Arthur-Valentin).
2 Gloan (Ludovic - Félix - Louis-Charles).
3 Battesti (Louis).
4 Compain (Albert-Roger).
5 Tigeot (Marcel - François - Auguste-Louis).
6 Guillon (Joseph).
7 Quilici (Jean-Baptiste).
8 Tholin (Claudius-Antoine).
9 Plechot (Georges - Mathieu - Joseph).
10 Giron (Charles-André).

Adjoints administratifs des corps de troupe.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant:

Inscription nouvelle.

1 Nogues (Albert-Lucien).

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Brihiez (Georges-Antoine).

Inscriptions nouvelles.

2 Sahy (André).
3 Kremeur (Raymond-Gabriel).
4 Charles (Jean-André).
5 Martin (Octave-Gabriel).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Tanic (Firmin).

Inscriptions nouvelles.

2 Canouet (Julien).
3 Lanthelme (Gaston - Paul - Auguste).
4 Camilleri (Jacques - Charles - Jean).
5 Tajan (Raoul - Alphonse - Jean-Marie).
6 Thomas (Alphonse - Léon - Joseph).
7 Tardy (Louis-Lucien).
8 Amauger (Robert - Maurice - Antoine).
9 Thurel (Raymond-Charles).
10 Heimendinger (René).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Cadoret (Henri - Jean - Joseph-Félix).
2 Castel (Jacques-Joseph).
3 Ancelin (Jacques).
4 Cheilletz (Maurice - Clément Léon).

Affaires militaires musulmanes.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Inscriptions nouvelles.

1 Brochier (Louis).
2 Rathier (Albert-Cyrille).
3 Luthereau (Pierre).

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Inscriptions nouvelles.

1 Dumas (Henri).
2 Pousse (Gilbert-Joanny-Louis).
3 Brosse (Raymond-Georges-Raoul).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Pastor (Henri-François-Charles).

Inscriptions nouvelles.

2 Blazeix (Roger-Baptiste).
3 Langella (Josué-Jean-Pierre).

Service des matériels.

Subdivision Artillerie.

A. — CADRE DES INGÉNIEURS

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau 1954.

1 Chanteau (Pierre-Jean-Louis).

Inscriptions nouvelles.

2 Pradier (Pierre-Marie-Jean).
3 Carlini (Georges-Jean), B. T.
4 Bergerand (Guy-Marie-Louis), D. E. M.
5 Postaire (Pierre-Auguste), B. T.
6 Derode (Marie - Pierre - Marcel-Louis), B. T.
7 De Benoist de Gentissart (Joseph-Henri-Aimé), D. E. M.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Reliquat du tableau 1954.

1 De Benoist de Gentissart (Pierre-Marie-Isidore), B. E. M. S., B. O. A.

Inscriptions nouvelles.

2 Courcaut (Joseph-Lazare).
3 Koch (Georges-Céleste), B.O.A.
4 Plessix (René-Louis-Théophile), B. T., D. T.
5 Delpech (Pierre), D. T.
6 Chauvet (Pierre-Joseph-Henri), B. T., B. O. A., B. O. B.
7 Allemand (Jean-Baptiste-Auguste).
8 Lallia (Guy-Jean-Louis), D.E.M., B. E. M. S.
9 De Cointet de Fillain (Jean-Noël), B. E. M. S.
10 Wiltz (Auguste-Charles), D. T.

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Inscriptions nouvelles.

1 Audibert (Ernest-Nicolas).
2 Chrétien (Jean-Fernand-François-Léon).
3 Koninck (Jean-Abel-Adonis).
4 Reix (Jean).
5 Barbier (Raymond-Alexis).
6 Klenck (Henri-Paul).
7 Chanudet (Jean-René).
8 Lussan (Louis), D. T.
9 Boulin (Raymond-Jean).
10 Boulanger (Henri-Georges).
11 Laporte (Jean-Ferdinand), D.T.
12 Piquemal (Paul-Lucien-Albert), D. E. M.
13 Bastion (Jean-Henri).
14 Lejosne (René-Gabriel-Fernand-Constantin-Hector), D. T.
15 Massu (André-Marie-Auguste).
16 Roussel (Maurice-Paul-Constant), B. T.

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Depierrois (Gaston-Eugène-Léopold-Marie).

Inscriptions nouvelles.

2 Oulanier (Jean-François-Pierre-Egebert).
3 Fauconnier (Jacques-Robert), B. P.
4 Gonnin (Roger-Jean-Marie-Albert).
5 Bugeat (Louis).

B. — CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Bernard (Antoine-Barthélemy).

Inscriptions nouvelles.

2 Vecchioni (Pierre-Antoine).
3 Pierre, dit Mery (André-Louis-Jules), B. E. M., B. O. A.
4 Charroy (René-Camille).

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Delphis (Emile-Jean-Marie-Gabriel).

Inscriptions nouvelles.

2 Pepion (Célestin-Alphonse-Alfred).
3 Ehrmann (Henri-Charles-Marie).
4 Pons (Georges-Edouard).
5 Patry (Pierre-Julien-Paul).
6 Henry (Raymond-Gabriel).
7 Menneteau (Joseph-Louis).
8 Grolier (Marcel-Léonce-Robert).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau de 1954.

1 Caunèze (Noël).

Inscriptions nouvelles.

2 Ferre (Victor-Charles-Armand).
3 Constantin (Lucien-Marius-Pierre).
4 Cayla (Roger-Jean-Louis).
5 Querilleux (Gilbert-Emile-Auguste-Raymond).
6 Pagon (Roger-Etienne-Emile).
7 Vanesse (Gustave).
8 Girard-Cusin (Anthelme-Paul-Pierre-Jean).
9 Prunier (Daniel-Abel).
10 Jacques (Raymond-Roger).
11 Fauchot (Charles-Louis).
12 Thion (William).
13 Sauzer (Paul-Auguste).
14 Poinssot (Roger-Georges-Jean).
15 Genelet (Robert-Lucien).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Hammenthienne (Bernard-Marie-Auguste).
2 Alric (Emile-François).
3 Minier (Jean-Albert).
4 Caye (Raymond-Marie-Justin).
5 Vancoellie (Albert-Georges-Pierre-Nicolas).

C. — CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Inscriptions nouvelles.

1 Condere (Louis-Pierre-Abel).
2 Biays (Henri-Gustave).
3 Chauveur (René-Louis).

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau de 1954.

1 Anel (Pierre-Maurice).

Inscriptions nouvelles.

2 Pene (François-André).
3 Vauthier (Marcel-Louis).
4 Chapuis (Maurice-Robert-Henri).
5 Loignon (André-Emmanuel-Henri).
6 Houillon (Amédée).
7 Champin (Edmond-François-Delphin).
8 Coustrai (Jean-Fernand).
9 Gastault (Etienne-Louis-Adrien).
10 Debailleul (Jean-André).
11 Bourgeade (Edmond).
12 Catanes (Armand-Charles).
13 Tastu (Georges).
14 Joly (Abel-Jean).
15 Repellin (Georges-Henri), B. T.

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Bares (Marcel-Fernand).
2 Walter (Julien-Charles).
3 Fransquin (Emile-Armand).
4 Corniteau (Pierre-Léon-Marie).

Inscriptions nouvelles.

5 Gachet (Jean-Baptiste-François).
6 Baiut (Raymond).
7 Mumbielle (Gaston-Barthélémy-Laurent).
8 Villain (André-Arthur).
9 Schveriz (Martial-Jules).
10 Enoncq (Yves-Gabriel).
11 Winizerith (Georges).
12 Hache (Joseph-Marcel).
13 Martin (Pierre-Marie).
14 Boissière (Georges).
15 Clair (Antonin).
16 Bougard (André-Georges).
17 Vesrines (Louis-Lucien).
18 Salvat (Maurice-Martial).
19 Poyet (Marcel-Henri).
20 Lengelé (Léon-Auguste).
21 Charbonnier (André-Charles-Léon).
22 Mangard (Roger-François-Xavier).
23 Raihuile (Paul-Auguste-Marcel).
24 Prevost (Maurice).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Taminau (Guy-Frédéric-Marie-Joseph).
2 Aubry (Marcel-Alfred).
3 Fabbrini (Louis-Camille).
4 Guilhem (René-Antoine).
5 Gervaise (Marcel-Charles).
6 Dumont (Fernand-François-Jean).
7 Picard (Louis-Aristide-Jean-Michel).
8 Lentati (Charles-David).

Intendance.

A. — FONCTIONNAIRES

Pour le grade d'intendant militaire de 1re classe.

MM. les intendants militaires de 2e classe:

Reliquat du tableau 1954.

1 Henry (Gaston-Marcel).
2 Lepine (Pierre-Fernand).
3 Bunel (Ferdinand-Georges).

Inscriptions nouvelles.

4 Huguet (Raymond-Georges-Alfred).
5 Saulier (Marcel-Justin-François).
6 Fauris (Edmond-Antoine-Joseph).
7 Maimpontel (Baptiste).
8 Guelou (Francis-Charles-Marie).

Pour le grade d'intendant militaire de 2e classe.

MM. les intendants militaires de 3e classe:

Reliquat du tableau 1954.

1 Clerc (Bernard-Marie).
2 Abric (Maurice-Elie-Philippe).

Inscriptions nouvelles.

3 Dercle (Raymond-Louis-Julien-Cornil).
4 Sainty (Jean-Gaston).
5 Houdequin (Marcel-Alexandre-Alphonse).
6 Duche (Edgard-Louis).
7 Morel (Edouard-Georges).

Pour le grade d'intendant militaire de 3e classe.

MM. les intendants militaires adjoints:

Inscriptions nouvelles.

1 Feix (Alain-Jean-Paul), B. P.
2 Moslet (Pierre).
3 Fassier (Robert).
4 Renucci (François-Antoine).
5 Martin (Claude-Joseph-Eugène).
6 Pousset (Maurice-André).
7 Rivaud (Jean-Paul-René).
8 Gruchy (Raoul-René).
9 Mercier (Jean-Joseph-Gabriel).
10 Grimaud (Gilbert-Jean-Marie).
11 Bouquet (René-Marie-Rémy).
12 Mouthier (René-Albert).

B. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Pour le grade de lieutenant-colonel d'administration.

MM. les commandants d'administration:

Reliquat du tableau 1954.

1 Regnoux (Lucien-Léon).

Inscriptions nouvelles.

2 Duthilleul (Marcel-Victor-Constant).
3 Lebault (Georges-Albert).

Pour le grade de commandant d'administration.

MM. les capitaines d'administration:

Reliquat du tableau 1954.

1 Decoux (Emile-Gilbert-Fernand).

Inscriptions nouvelles.

2 Neel (Joannès-Marius-Etienne).
3 Mazet (Paul-Camille-Louis-Joseph).
4 Sauge-Merle (André).
5 Renard (Charles-Henri).
6 Meunier (André-Marc-Eugène).
7 Poupinot (Marcel-Gustave).

Pour le grade de capitaine d'administration.

MM. les lieutenants d'administration:

Reliquat du tableau 1954.

1 Creisseil (Max-Ernest-Armand).
2 Desideri (René-Emile-Etienne).

Inscriptions nouvelles.

3 Caumartin (Maurice-Georges-Albert).
4 Greselle (Oscar-Marcel-Auguste).
5 Braque (Rolland-Augustin).
6 Le Roux (Albert-Yves-Marie).
7 Bornet (Jean-Marcel).
8 Seguin (Eugène).
9 Masse (Louis-Henri-Antoine).
10 Couturier (Louis-Jean-Pierre-Michel).
11 Ducros (Léonce-Jules-Henri).
12 Magnin (Georges-François-Marius).
13 Chatillon (René-Désiré-Alfred-Alexis).
14 Paque (Emile-Louis-Marie).

Pour le grade de sous-lieutenant d'administration.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Calvez (Robert-Clément).
2 Nouvian (André).
3 Boutin (Jean).
4 Petit (Yvon-René-Germain).

Recrutement.

Pour le grade de colonel.

M. le lieutenant colonel:

Inscription nouvelle.

1 Giraud (Marius-Emile-François).

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Inscriptions nouvelles.

1 Simonin (Robert-Louis).
2 Rouvel (Charles-Albert).

Pour le grade de commandant.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Tanguy (Marcel-René-Marie).

Inscriptions nouvelles.

2 L'Huillier (Roger-Belloni-Victor).
3 Henriot (Robert-Joseph-Antoine).
4 Colombo (René-Etienne-Angel).
5 Martin (Hubert).
6 Le Gall (Paul-Marie).
7 Dorin (Jean-Roger).

Pour le grade de commandant.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les capitaines:

Inscriptions nouvelles.

1 Gasquet (Fulbert).
2 Freneaux (Jean-Paul-Marie).
3 Bertin (Maurice-Georges).
4 Py (Jean-Marie-Joseph-Henri).
5 Secher (Louis-Marie-André-Yves).
6 Laleure (Paul-François-Joseph).
7 Herve (Jean-Georges-Charles).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Bourron (Léon-Louis-André).

Inscriptions nouvelles.

2 Roussel (Robert-Louis).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Canale (Raymond-Albert-Georges).
2 Beaudeux (Albert-Henri).

Service des fabrications d'armement.

A. — CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

Pour le grade d'ingénieur militaire en chef de 1re classe.

MM. les ingénieurs militaires en chef de 2e classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Roux (Henri-Denis).
2 Faurre (Lucien-Marie).
3 Lorey (Antoine-Jean-François).
4 Boiereau (Roland-Jean-Alphonse).
5 Baudier (Robert-Marie-Charles-Sébastien-Edouard).
6 Francillon (Jules-Paul-Maurice).
7 Richard (Maurice-Pierre).

Pour le grade d'ingénieur militaire en chef de 2e classe.

MM. les ingénieurs militaires principaux:

Inscriptions nouvelles.

1 Lussault (Emile-Pierre-Gabriel)
2 Eugène (Félix-Alfred).
3 Allard (André-Jacques).
4 Borredon (Adrien-Aimé).
5 Duclos (Raymond-Jean-Alexandre), B. E. M. S.
6 Sévestre (Jean-Jacques).
7 Pourquie (Louis-Marius).
8 Michaud (Roger).
9 Lhéritier (Jacques-Jean-Louis-Michel).
10 Bros (Gaston-Jean-Benoit).
11 Paraire (Camille-Joseph-Michel).
12 Marill (Joseph-Médéric).

Pour le grade d'ingénieur militaire principal.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les ingénieurs militaires de 1re classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Calin (Alfred-Pierre).
2 Dufoux (André-Claude-Léon).
3 Talbotier (Jacques-François).
4 Rodin (Jean-Joseph).
5 Bonnet (Paul-Georges-Pierre).
6 Massard (Georges-Maurice-Charles).
7 Rougier (Michel-Louis-Marie).
8 Chovet (Claude).

Pour le grade d'ingénieur militaire principal.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les ingénieurs militaires de 1re classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Marest (Michel-Paul).
2 Cauchie (Marc-Antoine).
3 Caumartin (Yves-Jules).
4 Farrenq (Raymond-Marcel-Louis).
5 Vallée (Robert-Gilbert-Maurice-Eugène-Charles).
6 Lelong (Paul-Albert-Auguste).
7 Lagarrigue (André-Paul).
8 Laifore (René-André).

Pour le grade d'ingénieur militaire de 1re classe.

MM. les ingénieurs militaires de 2e classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Engerand (Claude-Romary).
2 Nelken (Gérald).
3 Laplane (André-Georges-Auguste).
4 Maisonneuve (Pierre-Antoine-Eugène).
5 Hua (Marcel-Marie-René).
6 Pureault (Georges-Paul-Marie).

B. — CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Pour le grade d'ingénieur militaire en chef de 1re classe.

MM. les ingénieurs militaires en chef de 2e classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Morand (Gilbert).
2 Chanson (Antoine-Paul).

Pour le grade d'ingénieur militaire en chef de 2e classe.

MM. les ingénieurs militaires principaux:

Inscriptions nouvelles.

1 Aubert (Maurice-Jean-Pierre-Louis).
2 Deblache (René).
3 Billionnet (Jean).

Pour le grade d'ingénieur militaire principal.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les ingénieurs militaires de 1re classe:

Reliquat du tableau 1954.

1 Dasse-Hartaut (Henri-Marie-Joseph).

Inscription nouvelle.

2 Weinis (André-Maurice-Charles).

Pour le grade d'ingénieur militaire principal.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les ingénieurs militaires de 1re classe:

Reliquat du tableau 1954.

1 Casal (André-Paul-Gustave).

Inscription nouvelle.

2 Wenisch (Georges).

Pour le grade d'ingénieur militaire de 1re classe.

MM. les ingénieurs militaires de 2e classe:

Reliquat du tableau 1954.

1 Coulmy (Daniel-Georges-Maurice).

Inscription nouvelle.

2 Martre (Jean-François-Henri).

C. — CORPS DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX D'ARMEMENT

Pour le grade d'ingénieur en chef.

MM. les ingénieurs principaux:

Reliquat du tableau 1954.

1 Tiret (Joseph-Louis-Jules).

Inscriptions nouvelles.

2 Dussol (Paul-Henri-Jean).
3 Ignazi (Max-Raoul).

Pour le grade d'ingénieur principal.

MM. les ingénieurs de 1re classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Boudra (Henri-Léo-Joseph).
2 Colin (Jean-Emile).
3 Peruchot (Roland).
4 Duris (Benoit).
5 Morel (Marie-Jean-Aimé).
6 Plantrou (Adolphe-Emile-René).
7 Chollet (Généfort).
8 Derouet (Raymond-Edmé).

Pour le grade d'ingénieur de 1re classe.

MM. les ingénieurs de 2e classe:

Reliquat du tableau 1954.

1 Manero (Mathieu).

Inscriptions nouvelles.

2 Gendron (Louis-Pierre).
3 Beauregard (Noël-Henri).
4 Marguet (Roger-André-Georges).
5 Catonnet (Jean).
6 Ferrend (Paul).
7 Goubert (Félix-Jules).
8 Morhange (Jean-Paul-Jacques).
9 Beautin (André-Ernest).
10 Hosmalin (Robert-Lucien-Antoine).
11 Bellut (Yves-Marie-Joseph).
12 Feniou (André-Raymond).

D. — CORPS DES INGÉNIEURS DES TRAVAUX DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Pour le grade d'ingénieur principal.

MM. les ingénieurs de 1re classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Jaloustre (Henri-Joseph).
2 Panaeff (Paul).

Pour le grade d'ingénieur de 1re classe.

MM. les ingénieurs de 2e classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Tillier (Fernand).
2 Dieval (Michel-François-Eugène).

E. — CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU SERVICE DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

Pour le grade d'adjoint administratif en chef.

MM. les adjoints administratifs principaux:

Inscriptions nouvelles.

1 Gibiat (Léonard).
2 Lhomme (Raymond-Jules-Alphonse).

Pour le grade d'adjoint administratif principal.

MM. les adjoints administratifs de 1re classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Leger (Gaston-Auguste).
2 Libert (René-Louis-Emmanuel).
3 Durand (Pierre-François).
4 Carli (Félix-Prosper-Jacques).

Pour le grade d'adjoint administratif de 1re classe.

MM. les adjoints administratifs de 2e classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Brehin (Maurice-Henri-Auguste).
2 Boissonade (Jean-Charles-Robert).
3 Gallen (André-Joseph-Léon).
4 Arnaud-Guilhem (Albert-Jean).
5 Dupont (Albert-Marcel).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau 1954.

1 Haultcœur-Thibaudet (Jean-Louis-Gaston-René).
2 Buttin (Jean-Sylvain), D. E. M.
3 Richard de Vesvrotte (Albert-Henri-Marie).
4 Frat (Robert-Jacques), B. E. M., B. O. A.

Inscriptions nouvelles.

5 Barboteu (Fernand-Onésime-Michel).
6 Daboval (Maurice-Marius-Gaston), B. P.
7 Esquilat (Henri-Louis), B. P.
8 Viguié (Maurice-Honoré).
9 Gaétan (Raymond-Louis).
10 Baudoux (René-Paul-Marie), B. E. M.
11 Copi (Jean-Joseph-Théophile).
12 Sarazac (Maurice).
13 Fonde (Julien-Roger-Jean-Pierre), B. E. M. S.

14 Mailloux (Jean-Claude-Emile).
15 Le Bihan (Robert).
16 Paccioni (Toussaint).
17 Jodin (Robert-François), B. E. M. S., B. O. A.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les chefs de bataillon:

Reliquat du tableau 1954.

1 Thomas (Gaston-Roger-Auguste).
2 Fayaud (Eugène-Louis).
3 Caillaud (Maurice-Jean), D. E. M.
4 Laurière (André-Marcel).

Tableau exceptionnel 1954.

5 Vaudrey (Roland-Scipion-Annibal).

Inscriptions nouvelles.

6 Babel (Lucien-Charles-Joseph-Georges).
7 Lahorgue-Poulot (Gaëtan-Alfred-Grégoire-Pie-Jean).
8 Florenain (Jacques-Paul), B. E. M. S.
9 Querruel (Robert-Constant).
10 Oursel (Bernard-Marie-Philibert).
11 Eggenspiller (Albert-Emile).
12 Blanc (Jean-Victor).
13 Du Boucher (Mathieu-Raoul-Jean-Marie), B. P.
14 Giraud (Jacques-Marie-Joseph).
15 De Raymond (Jacques-Paul-Léon-Marie).
16 Rosel (Charles-Honnorat-Henri-Ernest), D. E. M.-B. P.
17 Laure (René-Joseph-Paul-Gustave).
18 Lacour (Jean-Marie-Etienne-Amédée).
19 Dupin (Marcel-Charles-Jean).
20 Lamberton (Jean-Marie), B. E. M. S.
21 Ramananisoa (Gabriel).
22 Cocquerel (Georges-Marius-Emile), B. P.
23 Lorin (Michel-André), D. E. M.-B. E. M. S.
24 Rouges (André-Pierre).
25 Bozon (Marcel), D. E. M.
26 Lacombe (André-Baptiste-Julien-Marius).
27 Luquet (Charles-Jean-Alfred), D. E. M.
28 Fournier (Roger-Joseph-Marie), B. P.
29 Joube (Elie-Lucien-Vincent).
30 Fossey (Albert-Louis-Auguste), B. P.
31 Hervet (René-Alfred-Jacques).
32 Bouyer (Gustave-Jean-Célestin).
33 Roux (Clément-Raymond).

Pour le grade de chef de bataillon.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat tableau exceptionnel 1952.

1 Stremsdoerfer (Pierre-Henri-Marie.

Reliquat tableau 1954.

2 Colonna (Ange-Félix).
3 Coronnat (Henri-Simon-Etienne).
4 Lartigue (Paul-Hippolyte).
5 Deles (Auguste-Jean-Elie).

Tableau exceptionnel 1954.

6 Picherit (Claude-Francis), B. P.

Inscriptions nouvelles.

7 Rambaud (Jehan-Jules-Ernest).
8 Donard (Claude-Jean-Michel-Jacques).
9 Gilles (Edouard-Charles), D. E. M.
10 Robert (Henri-Louis-Maurice).
11 Deschamps (Gustave-Alexandre-Joseph).
12 Muguet (Jean-Joseph-Louis), D. E. M.
13 François (Maxime-Roger).
14 Merat (Louis-Joseph), D. E. M.
15 Lionnard (Georges-Félix-Marie-Joseph), D. E. M.
16 Roy (André-Marie).
17 Picq (Henri-René).
18 Capiu (Adrien-Gérard).
19 Turquet de Beauregard-Bonnaud (Gilles).
20 Chevet (Pierre-Joseph-Louis).
21 Robert (Jean-Jules-Gaston).
22 Dumonet (Henri).
23 Perrin (Roger-Jean-Marie).
24 Roudier (Georges-Robert-Philippe), D. E. M.
25 Marson (Paul), B. P.
26 Ferrano (Maurice-Paul), B. P.
27 Cogniet (Jean-Antoine-Maurice), B. P.
28 Audie-Mogeville (Jean-Rigobert), D. E. M.
29 Hogard (Jacques-Claude-Emile-Michel).
30 Jean (Roger).
31 Houel (André-Gaston), B. P.
32 Navarro (Antoine-Aimé), B. P.
33 François (Claude-Gabriel), D. E. M.
34 Bley (Maurice), B. P.
35 Macle (Yvan-Bernard-Emile).
36 Delcourt (Louis-Richard).
37 Depont (Maurice-Georges-Pierre), B. P.
38 Bellec (Jean-Charles).

Pour le grade de chef de bataillon.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat tableau 1954.

1 Labrot (Xavier-René), D. E. M.
2 Le Guillou (Jean-Paul-Gabriel).

Premier tableau complémentaire 1954.

3 Hautefeuille (Joseph-Marie-Guislain).

Deuxième tableau complémentaire 1954.

4 Laporte (Charles-Raymond).

Inscriptions nouvelles.

5 Viala (Albert-René).
6 Saoli (Roch-Louis).
7 Birault (Jacques-Georges-Victor).
8 Rolland de Chambaudoin d'Erceville (Christian-Marie-Maurice).
9 Renucci (Michel).
10 Marchand (Georges-Marcel).
11 Auque (André-Achille-Maurice).
12 Laparra (Fernand-Jean), D. E. M.
13 Clery (Roger-Marie-Robert), D. E. M.
14 Gaulé (René-Eugène).
15 Stephant (Pierre), D. E. M.
16 Saffore (Henri-Julien).
17 Balfourier (Maurice-Marie-Gaston-Georges).
18 Lanteime (René-Auguste-Joseph), D. E. M.
19 Delpont (Pierre).
20 Duchez (Robert-Maurice).
21 Gayraud (René-Emilien-Camille).
22 Heral (Alain-Jean-Marie-Bernard).
23 Reboul (Jean-Pierre-Camille).
24 Hote (André-Emmanuel).
25 De Courson de La Villeneuve (Pierre-Jean-Georges-Marie).
26 Lalanne (Armand-André), B. P.
27 Agostini (Sébastien).
28 Arnauld (Louis-Robert-Marie).
29 Lucazeau (Michel-Maurice).
30 Genty (André-Eugène).
31 Godinat (Robert).
32 Fratani (Louis-Laurent).
33 Binet (Louis-Georges-Joseph-Marie).
34 Genitic (Charles).
35 Robert (Charles-Léon-Georges-Marie).
36 D'Adhemar (Philippe-Pierre-Jean), D. E. M.
37 Dessonet (Paul-Lucien).
38 Braun (Jean-Jules).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat tableau 1954.

1 Lacour (André).
2 Kern (Claude-Louis).
3 Forest (Louis-Claudius), B. P.
4 Lajouane (Roger-Firmin), B. P.
5 Petot (Bernard-Louis-Henri), B. P.

Tableau exceptionnel 1954.

6 Muraccioli (Joseph-Antoine).
7 Mercier (Michel-Paul-François), B. P.
8 Courdesses (Maurice-Marc-Pierre).
9 Hovette (Pierre-Ernest), B. P.

Inscriptions nouvelles.

10 Viard (Marius-Victor), B. P.
11 Schuehmacher (Bernard-Marie-René).
12 De Kerros (Yves-Gaston-Marie), B. P.
13 Courtet (Jean-Christian).
14 Rey (Marcel-Ernest-Pierre).
15 Marien (Albert-Jean).
16 Bened (Julien-Marius).
17 Hautefeuille (André-Paul-Marie).
18 Ikoko (Raymond-Jean).
19 Gailliez (Serge), B. P.
20 Biancamaria (Antoine-Dominique), D. E. M.
21 Werner (André-Roger), B. P.
22 Bole du Chaumont (Bernard-Louis), B. P.
23 Dubedout (Gérald-Pierre-Marie).
24 Guillermet (Michel-Gilbert), B. P.
25 Corre (André), B. P.
26 Borcard (Jean-Benjamin), B. P.
27 Masset (Francis).
28 Vallot (Michel-Henri). D. E. M.
29 Lapalu (Pierre-Henri-Paul).
30 Blin (Roger-Paul).
31 Cormier (Jacques-Jean), B. P.
32 Bellamy (René), B. P.
33 Mine (René-Robert), B. P.
34 Margueron (Jean), B. P.
35 Chouaniere (Max-Louis), B. P.
36 Chabannes (Raymond), B. P.
37 Renauld (Charles-Alfred).
38 Flores (Roger), B. P.
39 Fournier (Augustin-Emile), B. P.

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Tableau exceptionnel 1954.

1 Nong Van Nhay.

Inscriptions nouvelles.

2 Aho (Philippe).
3 Sekou Taraoré.
4 Mamadou Diallo.
5 Bematogoma Tanou.
6 Doan Van Quang, B. P.
7 Thao Boun Leut.

OFFICIERS SERVANT SOUS LE DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de lieutenant.

MM. les sous-lieutenants:

Inscriptions nouvelles.

1 Ratovondrahona.
2 Tiemoko Konate.
3 Pereira (Faustin).
4 Binem Foudougou.
5 Pehou (Martin).
6 N'Diaye Mamadou Lamine.

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Tableau exceptionnel 1954.

1 Veron (Jean).

Inscriptions nouvelles.

2 Rivière (Charles-Maurice-Henri).
3 Pujuila (Sébastien-Gabriel).
4 Loire (Charles-Paul).
5 Catalan (Albert-Jean-Dominique).
6 Treguier (Louis-Marie).
7 Perard (Léon-Raymond-René).
8 Scala (Janvier).
9 Ducournau (Jules).
10 Chartois (Bernard-Julien).
11 Barrère (Pierre).
12 Batt (Gaston-Lucien).
13 Gilbert (Jean-Auguste).

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU 7 FÉVRIER 1940

Pour le grade de sous-Lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Tableau exceptionnel 1954.

1 Mong The Cao.

Inscriptions nouvelles.

2 Gueye Djibril.
3 Salif Sl'eye.
4 Ouivendepanga Samandoulougou
5 Doumro (Jacques).
6 Moussa Souaré.

Artillerie.

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Inscriptions nouvelles.

1 Tillou (André-Jacques).
2 Vatinelle (Roger-Alexandre-Frédéric-Marcel), B. E. M.
3 Prugnat (René-Eugène).

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les chefs d'escadrons:

Reliquat du tableau 1954.

1 Pechmeja (André), D. E. M.

Inscriptions nouvelles.

2 Durand (Pierre-Auguste-Antoine).
3 Ferrus (Georges-Urbain).
4 Bourcabie (Guy-Joseph), D. E. M.
5 Emmanuel (Roland), B. E. M. S.
6 Bertrand (Marie-Emile-René), B. E. M. S.

Pour le grade de chef d'escadron.

PREMIÈRE PARTIE

MM. les capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Piquemal (Gabriel-Isidore).

Tableau exceptionnel 1954.

2 Etienne (Marius-Elie).

Inscriptions nouvelles.

3 Maubert (Louis-Marie-Jules-Etienne).
4 Aufran (René-Gaston-Julien).
5 Bourgeois (Pierre-Georges), B. T.
6 Rancon (Joseph-Jules-Marius). B. T.
7 Guelton (Georges-Henri-Gustave).
8 Charbonnel (Jean-Yves-Gabriel-Joseph-Marie).
9 Deckers (Alphonse-Christian-Antoine-Marie).
10 Pauly (Jean-Jacques-Marie).

Pour le grade de chef d'escadron.

DEUXIÈME PARTIE

MM. les capitaines:

Tableau complémentaire 1954.

1 Chnebierk (René-Rémi-Joseph).

Inscriptions nouvelles.

2 Duval (André-Eugène-Jean).
3 Baguet (André-Adrien).
4 Vogel (Henri-Ernest).
5 De Mezamat de Lisle (Gontran-Ernest-Clément-Marie-Joseph).
6 Boniteau (Joseph-Marie-Henri).
7 Galand (Fernand-Paul).
8 Vincent (Edmond-Félicien).
9 Prevost (Pierre-Jean-Auguste).
10 Abat (François-Denis).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat tableau 1954.

1 Geiser (Marcel-Oscar-Ernest).
2 De Fresse de Monval (Hubert-Henri-Frédéric), B. P.

Inscriptions nouvelles.

3 Peltier (Maurice-Ernest-Léon).
4 Lefebvre (Maurice-André).
5 Lelong (Jacques-Jules).
6 Bredeche (Raoul-Pierre), B. P.
7 Grandvaux (Georges).
8 Ressy (Robert-Louis), B. P.
9 Aberegg (Gilbert-Maurice).
10 Darcy (Lucien-Paul).
11 Coilland (Yves).
12 Lassalle (René-Pierre-Emile).
13 Sompairac (Jean-Claude-Henri-Philippe-Pierre), B. O. A.

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Cantos (Joachim).
2 Vidal (Pierre-André).
3 Cipriani (Sébastien).

Adjoints de chancellerie.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant:

Reliquat du tableau 1954.

1 Le Bihan (Michel-Yves-Marie).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Leccia (François-Marie).

Inscriptions nouvelles.

2 Pouderoux (Pierre-Sébastien).
3 Lacouture (Léon-Armand).

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Auceil (Armand).
2 Ganier (Robert).

Adjoints administratifs des corps de troupe.

Pour le grade de commandant

M. le capitaine:

Inscription nouvelle.

1 Carthery (Pierre).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Inscriptions nouvelles.

1 Bodennec (François-Marie-Joseph).
2 Angelofranchi (Ange).

Pour le grade de sous-lieutenant.

M. le sous-officier:

Inscription nouvelle.

1 Bernard (Joseph).

Matériels et bâtiments.

A. — ADMINISTRATIFS

Pour le grade de commandant

M. le capitaine:

Inscription nouvelle.

1 Le Bourthe (Yves-Marie).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Inscriptions nouvelles.

1 Martelli (Michel).
2 Boiziot (Eugène-Etienne-Marcel).
3 Princivalle (Jacques).

Pour le grade de sous-lieutenant.

M. le sous-officier:

Inscription nouvelle.

1 Plouhinec (Yves-Marie).

B. — TECHNIQUES

b) Ouvrier d'état.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant:

Inscription nouvelle.

1 Touzet (Jean-Emile).

Pour le grade de commandant.

M. le capitaine:

Inscription nouvelle.

1 Disgand (Henri-Marcel), B. P.

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reliquat tableau 1954.

1 Fevre (Robert-André-Gilbert).

Inscriptions nouvelles.

2 Roy (Albert-Lucien-Pierre-Etienne).
3 Terrin (Baptistin-Nonce-Charles).

Pour le grade de sous-lieutenant.

M. le sous-officier:

Inscription nouvelle.

1 Mevel (Pierre).

c) Conducteurs de travaux.

Pour le grade de commandant

MM. les capitaines:

Inscriptions nouvelles.

1 Parant (Gustave-Edouard).
2 Gardien (Louis-Aimé-Claudius).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Inscriptions nouvelles.

1 Augey (Henri-Louis-François).
2 Klein (Pierre).
3 Curnillon (Joseph-René).

Pour le grade de sous-lieutenant.

M. le sous-officier:

1 Manzoni (Robert-Alexandre).

d) Contrôleurs d'armes.

Pour le grade de capitaine.

M. le lieutenant:

Reliquat tableau 1954.

1 Bradier (Robert-Paul).

Intendance.

A. — FONCTIONNAIRES

Pour le grade d'intendant militaire de 1re classe.

M. l'intendant militaire de 2e classe:

Inscription nouvelle.

1 Roux (Pierre-Edmond).

Pour le grade d'intendant militaire de 2e classe.

MM. les intendants militaires de 3e classe:

Inscriptions nouvelles.

1 Rondot (Gilbert-Joseph).
2 Queney (Georges-Paul-Louis).
3 Valentin (Roger-Louis-Alphonse).

Pour le grade d'intendant militaire de 3e classe.

MM. les intendants militaires adjoints:

Inscriptions nouvelles.

1 Guibert Raymond-Frédéric-Emile).
2 Franchini (Jean-Baptiste-Augustin).
3 Patry (Eugène-Jean).
4 Masson (Jean-Pierre-Louis-Michel).
5 Melot (Robert-Henri-Marie-Charles).
6 Schwartzler (André-Charles).

B. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Pour le grade de lieutenant-colonel d'administration.

M. le commandant d'administration:

Inscription nouvelle.

1 Buttet (Gaston).

Pour le grade de commandant d'administration.

M le capitaine d'administration:

Inscription nouvelle.

1 Ortoli (Jean).

Pour le grade de capitaine d'administration.

MM. les lieutenants d'administration:

Reliquat du tableau 1954.

1 Bassieux (Camille-Louis).

Inscriptions nouvelles.

2 Faure (Jean-Baptiste-Louis-Claude).
3 Sene (Marcel-Marie).
4 Lucchini (Albert-Raymond-Georges-Nicolas).

Pour le grade de sous-lieutenant d'administration.

M. le sous-officier:

Inscription nouvelle.

1 Gourlay (René).

Service de santé.

A. — MÉDECINS

Pour le grade de médecin colonel.

MM. les médecins lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau 1954.

1 Vrignaud (Léon-Emile-Marius-Prosper-Jacques).
2 Chippaux (Claude-Maxime), agr. C.

Inscriptions nouvelles.

3 Passerieux (Elie-Léon-Marcel).
4 Perrin (André-Maurice).
5 Breteau (Hébert-Alphonse-Emile).
6 Cauvin (Lucien-Rosin).
7 Bories (Maurice).
8 Floch (Hervé-Alexandre), A. H. C.
9 Courmes (Edouard-Noël), A. H. C.
10 Demange (Marcel).

Pour le grade de médecin lieutenant-colonel.

MM. les médecins commandants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Berte (Eugène-Marcel), S.H.C.
2 Caubet (Pierre), agr. C.

Inscriptions nouvelles.

3 Goutier (François-Jean), C. H. C.
4 Monfort (Jean-Eugène-Marcel), S. H. C.
5 Chauliac (Guy-André-Pierre-Marie), B. P.
6 Saint-Cyr (Marie-Charles-Louis).
7 Mayrac (Franck-Jean-Albert).
8 Thibaux (Pol-Henri-Alexis), C. H. C.
9 Rouby (Max-Pierre).
10 Rioux (Yves), D. I. P.
11 Mistrot (Pierre-Albert-Auguste), S. H. C.
12 Charmot (Guy-Denis-Jean), M. H. C.
13 Poudevigne (Henri).
14 Chassain (Jean-Léon-Yves).
15 Merle (Fernand-Lucien-René).
16 Robert (Alfred), S. H. C.
17 Kerguelen (Jean-Louis-François-Marie).
18 Chabeuf (Maurice-Hubert-Pierre), A. H. C.
19 Courdurier (Jean-Barthélémy-Eugène), A. H. C., D. I. P.
20 Le Minor (Edouard-Eugène-Léon).
21 Caro (Jean-Marie-Laurent).
22 Brochen (Louis-Jacques).
23 André (Maurice-François), C. H. C.
24 Guidoni (Paul), agr. C.

Pour le grade de médecin commandant.

MM. les médecins capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Barroux (Pierre-Fernand), agr. C.

Inscriptions nouvelles.

2 Genet (Xavier-Jean-Gérard-Marie), A. H. C.
3 Dutour (Albert-Maurice-Jean), A. H. C.
4 Klefstadt-Sillonville (Franck-Eugène-Léon), A. H. C.
5 Blache (Robert-Paul-Auguste), A. H. C.
6 Kerbastard (Pierre-Alphonse).
7 Bonexel (Edouard-Gabriel-Victor).
8 Prince (Jean), B. P.
9 Coudreau (Henri-Paul-César), S. H. C., A. H. C.
10 Mear (Yves-François-René-Joachim-Marie), C. H. C.
11 Kerrest (Jacques-Marie), A.H.C.
12 Reyjal (André-Pierre-Louis)
13 Vincent (Georges-Ernest-René).
14 Garin (Louis-Yves-Joseph).
15 Raimant (Jean-Louis-Georges), M. H. C.
16 Conjeaud (Jean), A. H. C.
17 Corolleur (Guy-Gabriel).
18 Mattei (François-Marcel-Augustin), A. H. C.
19 Mafart (Yves-Jean), M. H. C.
20 Demarchi (Jean-Louis-Albert-Georges), S. H. C., agr. C.

Pour le grade de médecin capitaine.

MM. les médecins lieutenants:

Reliquat du tableau 1954.

1 Duron (Jean-Louis).

Tableau exceptionnel 1954.

2 Rougerie (Gérard-Jean-Roger), B. P.
3 Jourdan (André-Marie-Eugène), B. P.
4 Rivier (Alphonse-Claude-Joseph), B. P

Inscriptions nouvelles.

5 Bauvit (Jean-Emile).
6 Arrighi (Paul-Jean), B. P.
7 Alauze (Pierre).
8 Levanti (Jean-Thomas-Pascal-Ignace).
9 Lechat (Robert-Jean).
10 Duigou (Jacques).
11 Onde (Michel-Jules-Paul-Léon).
12 Bergeron (Jean-Adolphe), B. P.
13 Duplessis (Marcel-Louis-Albert).
14 Ridoux (Raymond-Aimé-Paul), B. P.
15 Levier (Claude-Pierre-Marcel).
16 Didier (Jean-Alain).
17 Revil (Henri-Antoine-Jean).
18 Cousserans (Jean-Paul).
19 Robert (Henri-Eugène-André), B. P.
20 Chaissac (Claude-Marcel).
21 Dodin (André-Aimé).
22 Bovet (Jean-Louis-Camille).
23 Fourquet (René-Jean-Vincent).
24 Guerin (Jean).
25 Huet (René).
26 Chastel (Claude-Emile).
27 Sentilhes (Louis-Charles-Henri).
28 Moal (Louis-Jean-François).

B. — PHARMACIENS

Pour le grade de pharmacien colonel.

M. le pharmacien lieutenant-colonel:

Inscription nouvelle.

1 Auffret (Léo-Corentin).

Pour le grade de pharmacien lieutenant-colonel.

M. le pharmacien commandant:

Inscription nouvelle.

1 Kergonou (Edouard).

Pour le grade de pharmacien commandant.

MM. les pharmaciens capitaines:

Reliquat du tableau 1954.

1 Merland (René).

Inscriptions nouvelles.

2 Philibert (Henri-Joseph-Georges), agr. C.
3 Soula (Léon-Raoul-Maurice).
4 Bergot (Jean-Louis-Marie).

Pour le grade de pharmacien capitaine.

MM. les pharmaciens lieutenants:

Inscriptions nouvelles.

1 Lambourg (Joseph-Jean-François).
2 Sayerse (Charles).

C. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Pour le grade de commandant d'administration.

MM. les capitaines d'administration:

Inscriptions nouvelles.

1 Rierny (Thomas).
2 Fontaine (Roger).

Pour le grade de capitaine d'administration.

MM. les lieutenants d'administration:

Reliquat du tableau 1954.

1 Courseaux (Jean-Elie).

Inscriptions nouvelles.

2 Moreau (Pierre-Guillaume).
3 Cacciaguerra (Charles-Dominique).

Pour le grade de sous-lieutenant d'administration.

MM. les sous-officiers:

Inscriptions nouvelles.

1 Hollive (Raymond-Alfred-Delphin-Marie).
2 Ferrero (Joseph).

NOTA. — Les prisonniers libérés en Indochine n'ont pu être compris dans le travail d'avancement qui a donné lieu au présent tableau. Le résultat du travail les concernant fera l'objet d'un additif, qui précisera, pour ceux qui y seront inscrits, leur rang sur le présent tableau.

ARMEE DE MER

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement, pour l'année 1955, les officiers de marine désignés ci-après:

Pour le grade de capitaine de vaisseau (cadre normal).

Les vingt-cinq capitaines de frégate:

MM.		
Duval (R.-A.-A.).	Hourdin (J.).	Orlolan (F.-V.-C.).
Cloarec (J.-H.).	Lorain (J.).	Vilbert (J.-V.-J.-M.).
Lamour (L.-P.).	Vigneau (J.-M.-E.-A.-J.).	Mazoyer (P.-H.).
Mertz (P.-E.-A.-E.).	Chapuis (L.).	De Bazelaire (M.-Y.).
Colas des Francs (M.-H.).	Salmon (C.-R.-V.).	Vivier (G.-R.).
Dufay (B.-J.-M.).	Nielly (J.-J.-M.-G.).	Tetrel (H.).
Mariaux (P.-G.-R.).	Jodon (P.-M.).	Yoyotte-Husson (M.-A.-Y.-A.).
Tandonnet (G.-M.-J.-A.).	Cagger (G.-F.-P.).	Landrot (J.-G.-M.).
	Gouttier (J.-M.).	

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement, pour l'année 1955, les officiers de marine désignés ci-après:

Pour le grade de capitaine de frégate.

Les trente-huit capitaines de corvette:

MM.		
Ruel (A.-H.).	Duval (G.-A.).	Tremolieres (J.).
Avril (M.-C.-R.).	Midoux (R.-H.).	Delteil (L.-M.-A.).
Guillon (R.-J.-M.).	Rault (J.-C.-M.-A.).	Grosjean (H.-A.-E.).
Auroux (J.-C.).	Grandjean (P.-J.-E.).	Pocard du Cosquer de Kerviler (M.-S.-M.-J.).
Pringot (M.-M.-E.).	Auge (M.-F.-C.).	Drevon (J.-C.-H.).
Blanc (J.-L.-M.-P.).	Lambert (R.-E.-R.).	Henry (A.-H.).
Tardif (J.-G.).	Collinot (R.-G.).	Ballet (P.).
Jourdain (R.-P.-M.).	Altairac (X.-P.-E.).	Duval (P.-P.-C.).
De Vanssay de Blavous (J.-M.-J.-M.).	Chauvin (R.-C.-E.).	Tellier (J.-E.-L.-J.).
Jourdain de Muizon (P.-R.-H.-G.).	Bordeaux (J.-P.-M.).	Bellissen (E.-M.-P.).
Parfond (P.-L.-E.).	Guillerme (O.-P.-J.).	Gueirard (P.-M.-L.).
Caubet (L.).	Dubessey de Contenson (L.-J.-G.).	De Joybert (M.-F.-M.).
	Goullet de Rugy (R.-A.-F.).	Condroyer (Y.-J.-M.).

Pour le grade de capitaine de corvette.

Les vingt-neuf lieutenants de vaisseau:

MM.		
De Vernejoul (M.-J.-M.).	Humbert (A.-J.).	De Mouxy (Y.-J.-A.).
Loos (F.-Y.-H.-M.).	Goehrs (Y.-H.).	Quegumer (H.).
De Vanssay (R.-F.-M.).	Le Borgne (N.-J.-O.).	Servent (V.-E.-E.).
Sautriot (H.-E.-F.).	Chastellier (P.-J.-R.).	Schweitzer (J.-J.).
Quinchez (A.-M.-M.-L.).	Constans (P.-P.-H.).	Glories (J.).
Fremy (R.-M.-J.-E.).	Bourragne (J.-C.).	Berjoan (J.-L.-E.).
Gautier (P.-L.).	Labro (P.-J.).	Darrieus (H.-G.-C.-G.).
Bardon (A.-Y.-P.).	Birebent (J.-J.).	Tallot (J.-E.-E.).
	Gabrie (J.-E.-M.-L.).	Froude (J.-J.-G.).
	Salini (R.-J.-B.).	De Gaulle (P.-H.-X.-A.).
	Le Masson de Rance (M.-J.-H.-V.).	

Pour le grade de lieutenant de vaisseau.

Les trente-sept enseignes de vaisseau de 1re classe.

MM.		
Deroide (P.-L.).	Royer (J.-L.-R.).	Lechaptois (R.-J.-L.).
Ghesquière (P.-J.-M.).	Bardon (G.-G.-J.).	Joli (A.-L.).
Louzeau (B.).	Boilait (B.-F.-A.).	Mondhard (H.-C.-G.).
Granger-Veyron (H.-F.).	Farges (L.-F.-P.).	Morel (Y.-C.-L.).
Cost (G.-J.-M.).	Bisson (J.-A.-L.).	Ortscheit (G.).
Davies (J.-J.-L.).	Falhun (A.-J.).	Hugon (J.).
Gauthier (F.-J.).	Le Goazion (H.-Y.-M.-A.).	Borney (M.-R.).
De Regnauld de Bellescize (E.-M.-J.).	Carle (M.-P.-E.).	Caron (P.-M.-J.-P.).
Denis (A.-M.).	Le Blainvaux (P.-F.-A.).	Cayno (P.-J.-E.).
Beaudre (L.-M.).	Hugues (R.-J.).	Cardos (J.-P.-F.-M.).
Guillen (P.-G.).	Guillot (R.-P.-R.).	Lesec (J.-M.-G.-F.).
Autric (P.-A.-M.-S.).	Ducasse (M.-C.-E.).	Grosset (G.-M.-A.).
		Ruyneau de Saint-George (J.-M.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les officiers de marine désignés ci-après:

Pour le grade de capitaine de vaisseau (cadre spécial).

Les deux capitaines de frégate:

MM. Rostand (G.), Cordoliani (B.-L.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les officiers de marine désignés ci-après:

Pour le grade de capitaine de frégate (cadre spécial).

Les deux capitaines de corvette du cadre général:

MM. Rue (F.-E.-V.-G.), Bruel (R.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, est inscrit sur la liste de présentation pour l'admission au cadre spécial:

M. le capitaine de vaisseau Pichevin (L.-J.-H.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les ingénieurs mécaniciens désignés ci-après:

Pour le grade d'ingénieur mécanicien en chef de 1re classe.

Les cinq ingénieurs mécaniciens en chef de 2e classe:

MM.		
Levert (E.-H.-R.).	Kervarec (J.-M.).	Chaffiotte (L.-J.-L.).
	Lannier (J.-M.).	Cariou (G.-L.-M.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les ingénieurs mécaniciens désignés ci-après:

Pour le grade d'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe.

Les onze ingénieurs mécaniciens principaux:

MM.		
Miard (P.-P.).	Delmas (R.-M.).	Trousselle (R.-A.-A.).
Richer (R.-J.-M.).	Cluchier (M.-M.-G.).	Grondona (A.-C.-N.).
Haffnerlehner (P.-E.-C.).	Dufort (B.-F.).	Romano (F.-M.).
	François (P.-E.-L.).	Duche (F.-M.-L.).

Pour le grade d'ingénieur mécanicien principal.

Les cinq ingénieurs mécaniciens de 1re classe:

MM.		
Cochet (H.-C.-E.).	Moreau (M.-B.-E.).	Guillou (J.).
	Berenguier (E.-Y.).	Garnero (R.-P.).

Pour le grade d'ingénieur mécanicien de 1re classe.

Les neuf ingénieurs mécaniciens de 2e classe:

MM.		
Dupré (E.-Y.-A.).	Laumax (G.-J.-P.).	Voirin (M.-L.-E.).
Houlgatte (M.-A.-C.).	Le Corf (A.-L.-Y.).	Cucchi (E.-J.-E.).
Burgun (R.-N.-J.).	Couchouron (A.-L.).	Cosmao (R.-Y.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les officiers des équipages de la flotte désignés ci-après:

Pour le grade d'officier en chef des équipages.

Les deux officiers principaux des équipages:

MM. Beziaud (Y.), Le Gal (P.-L.).

Pour le grade d'officier principal des équipages.

Les huit officiers de 1re classe des équipages:

MM.		
Loff (A.).	Langevin (R.-L.-A.).	Moussu (J.-A.-V.).
Abraham (R.-Y.-L.).	Spitz (L.).	Le Tourneur (R.-R.-M.).
Vourch (F.-J.-M.).	Gicquel (P.-M.-F.).	

Pour le grade d'officier de 1re classe des équipages.

Les dix-sept officiers de 2e classe des équipages:

MM.		
Henry (M.-C.-M.).	Picaud (P.-A.-F.).	Tanguy (M.-F.-M.).
Lagadeuc (F.-J.-G.).	Cavée (G.-P.).	Dabadie (H.).
Buhisset (A.-F.).	Allavena (P.).	Juhel (M.-J.-J.).
Creff (J.-F.-M.).	Bourdoulous (R.-C.).	Dromain (A.-A.).
Poulique'n (J.-Y.).	Guinard (R.).	Arthus (E.-D.-E.).
	Gendron (H.-G.-J.).	Mignon (A.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les ingénieurs du génie maritime et de l'artillerie navale désignés ci-après:

Pour le grade d'ingénieur en chef de 1re classe.

M. l'ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime Barthélemy (J.-J.).

Les quatre ingénieurs en chef de 2e classe du génie maritime et de l'artillerie navale (liste unique):

MM. Ourdan (J.-C.).	MM. Perret (G.-M.).
Launay (H.).	Papillon (R.-H.-C.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les ingénieurs du génie maritime désignés ci-après:

Pour le grade d'ingénieur en chef de 2e classe.

Les sept ingénieurs principaux du génie maritime:

MM.		
Yerle (R.-J.).	Michel (J.-A.-M.) (hors cadres).	Servières (R.-P.).
Albagli (S.).	Belfort (R.-F.-J.-E.).	Picard (J.-M.-E.).
		Plent (A.-J.).

Pour le grade d'ingénieur principal.

Les quatorze ingénieurs de 1re classe du génie maritime:

MM.		
Follea (R.-C.-J.).	Blanche (R.-C.-H.).	Touffait (J.-P.-M.).
Wiener (M.-H.-A.).	Bender (C.-M.).	Fotiadi (L.-D.-A.).
Camelin (R.-H.-P.).	Nahmias (G.-R.).	Mulier (F.-G.-E.).
Gregorj (S.-A.).	Dulos (L.).	Bhavsar (G.-F.).
	Guinel (B.-H.-M.-L.).	Faucheron (J.-E.-J.).

Pour le grade d'ingénieur de 1re classe.

Les dix-huit ingénieurs de 2e classe du génie maritime:

MM.		
Perrachon (B.-R.-M.).	Marcais (V.-M.-R.).	Vaure (P.-J.-P.).
Talboutier (P.-J.-M.).	Schmidt (J.-P.).	Barleau (J.).
Chaslot (B.-L.).	Boissière (J.).	Michoutier (B.-J.-V.).
Havard (J.-B.-F.).	Dousselin (J.-M.-M.-F.).	Sauvage (M.-J.-A.).
Leenhardt (A.-A.).	Delmas (H.-H.).	Besseau (R.-J.-E.).
Vigneron (G.-C.-P.).	Etienne (C.-M.-G.).	Samat (A.-J.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les ingénieurs des directions de travaux des constructions navales désignés ci-après:

Pour le grade d'ingénieur en chef des directions de travaux.

Les neuf ingénieurs des directions de travaux principaux:

MM.		
Le Levee (M.-M.).	Le Flem (H.-Y.).	Lauvernier (A.-H.).
Pelard (H.-L.).	Manach (F.-L.).	Cogordan (A.-J.).
Lemartrier (P.-J.).	Daudigeos (H.-J.).	Kerfurus (V.-A.).

Pour le grade d'ingénieur des directions de travaux principal.

Les quatre ingénieurs des directions de travaux de 1re classe:

MM.	
Gallaud (C.-L.).	Guena (J.-E.).
Chatelier (A.-M.).	Venture (G.-A.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les ingénieurs des directions de travaux de l'artillerie navale désignés ci-après:

Pour le grade d'ingénieur en chef des directions de travaux.

Les trois ingénieurs des directions de travaux principaux:

MM.	
Le Bris (M.).	Lamarsaude (J.).
	Barbaroux (R.-J.-A.).

Pour le grade d'ingénieur des directions de travaux principal.

Les onze ingénieurs des directions de travaux de 1re classe:

MM.		
Le Gall (M.-M.).	Goursaud (L.-H.).	Bremondy (P.-J.).
Dregoir (J.).	Mesnil (C.-D.).	Lefevre (P.-R.).
Le Corre (R.-L.).	Le Guet (R.-A.).	Rocuet (J.-M.) (hors
Blanchard (G.-E.).	Vastel (B.-V.).	cadres).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les ingénieurs des directions de travaux des constructions et armes navales (liste unique) désignés ci-après:

Pour le grade d'ingénieur des directions de travaux principal.

Les neuf ingénieurs des directions de travaux de 1re classe.

MM.		
Jestin (E.).	Decugis (A.-A.).	Granet (A.-J.).
Rostagni (F.-J.).	Branchu (J.-A.).	Corvaisier (R.-L.).
Le Dain (J.-L.).	Alaterre (A.-M.).	Bachas (E.-Th.).

Pour le grade d'ingénieur des directions de travaux de 1re classe.

Les huit ingénieurs des directions de travaux de 2e classe:

MM.		
Brefecher (G.-E.).	Aillaud (F.-H.).	Cabrillat (J.-A.).
Renault (J.-F.).	Mevel (A.)	Bourhis (P.-F.-A.).
	Bescond (R.).	Laurent (A.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955, les officiers d'administration des directions de travaux désignés ci-après:

Pour le grade d'officier en chef d'administration.

M. l'officier d'administration principal Morin (F.-L.).

Pour le grade d'officier d'administration principal.

Les trois officiers d'administration de 1re classe:

MM.	
Cousin (M.-C.).	Mailloux (E.-L.).
	Luigi (J.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, est inscrit au tableau d'avancement pour l'année 1955:

Pour le grade de commissaire en chef de 1re classe.

M. le commissaire en chef de 2e classe Epalle (J.-M.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955, les commissaires de la marine désignés ci-après:

Pour le grade de commissaire en chef de 2e classe.

Les trois commissaires principaux:

MM.	
Fleury (P.-A.-E.).	Queruel (M.-L.-C.).
	Bourgoin (G.-P.-F.).

Pour le grade de commissaire principal.

M. le commissaire de 1re classe Bonnet de La Tour (M.).

Pour le grade de commissaire de 1re classe.

Les huit commissaires de 2e classe:

MM.		
Fosse (R.-M.-L.-A.).	Huille (J.-M.-L.)	Richard (J.-C.-M.).
Habegre (J.-L.).	Jacq (E.-Y.-J.).	Chevalier (P.-M.).
	Darricarrere (M.-J.-M.).	Lemoine (J.).

Par décret en date du 16 décembre 1954, est inscrit au tableau d'avancement pour l'année 1955:

Pour le grade d'ingénieur des directions de travaux principal du commissariat de la marine.

M. l'ingénieur des directions de travaux de 1re classe Rolland (J.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955, les officiers d'administration des services du commissariat et de santé désignés ci-après:

Pour le grade d'officier en chef d'administration.

Les deux officiers d'administration principaux:

MM.	
Salou (M.-J.-L.).	Boussard (F.-J.-P.).

Pour le grade d'officier d'administration principal.

Les trois officiers d'administration de 1re classe:

MM.	
Knight (J.-M.-L.).	Antoine (P.-D.-L.).
	Lessart (L.-M.).

Pour le grade d'officier d'administration de 1re classe.

Les trois officiers d'administration de 2e classe:

MM.	
Le Goff (A.).	Philippe (M.-J.-L.).
	Roggero (F.-C.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, est inscrit au tableau d'avancement pour l'année 1955:

Pour le grade d'ingénieur hydrographe en chef de 1re classe.

M. l'ingénieur hydrographe en chef de 2e classe Anthoine (R.-F.-G.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955 les officiers relevant du service central hydrographique dont les noms suivent:

A. — Corps des ingénieurs hydrographes

Pour le grade d'ingénieur hydrographe en chef de 2e classe.

MM. les ingénieurs hydrographes principaux:

Sauzay (A.-P.).	Mannevy (P.-J.-F.).

Pour le grade d'ingénieur hydrographe principal.

M. l'ingénieur hydrographe de 1re classe Bourgoin (J.-P.).

Pour le grade d'ingénieur hydrographe de 1re classe.

MM. les ingénieurs hydrographes de 2e classe:

Demerliac (A.-Y.-J.).	Terrasson de Fougères (M.-M.-J.).

B. — Corps des ingénieurs des directions de travaux du service hydrographique

Pour le grade d'ingénieur en chef des directions de travaux.

M. l'ingénieur des directions de travaux principal Chambouillat (L.-J.).

Pour le grade d'ingénieur des directions de travaux principal.

M. l'ingénieur des directions des travaux de 1re classe Mayeux (P.-...).

Pour le grade d'ingénieur des directions de travaux de 1re classe.

M. l'ingénieur des directions de travaux de 2e classe Gibier (A.-P.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1955, les ingénieurs des directions de travaux des travaux maritimes désignés ci-après:

Pour le grade d'ingénieur en chef.

M. l'ingénieur principal Lalanne (P.).

Pour le grade d'ingénieur principal.

Les deux ingénieurs de 1re classe:

M. Ramond (S.). | M. Le Bourg (G.).

Par décision en date du 16 décembre 1954, est inscrit au tableau d'avancement pour l'année 1955:

Pour le grade d'officier d'administration principal.
(Branche « Comptables des matières ».)

M. l'officier d'administration de 1re classe Balen (P.-D.).

Par décision en date du 17 décembre 1954, est inscrit au tableau d'avancement 1955:

Pour le grade de chef de musique principal.

M. le chef de musique de 1re classe Maillot (J.-H.-E.).

ARMEE DE L'AIR

Par décision en date du 16 décembre 1954, sont inscrits au tableau d'avancement pour 1955:

I. — ARMEE ACTIVE

Corps des officiers de l'air.

A. — CADRE NAVIGANT

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Reliquat du tableau de 1954.

Le Proux de La Rivière (Jacques-Marie-Charles).
Farlos (Pierre-Emile).
D'Irumberry de Salaberry (Charles-Bernard-Henri-Marie).
Croysillier (François-Lucien) (1).

Inscriptions nouvelles.

Guizard (Gaston-Marie-François).
Rivet (André-Omer).
Marlin (Roger-Eugène-Joseph).
Vieugeot (Henri-Charles).
Nortier (Roger-Paul).
Lainey (Paul-Guy-Robert-Emile).
Berance (Michel-Irénée).
Deviller (Georges-Louis-Jean).
Jenny-Clark (Jean-Roger).
Bré (Louis-Marie-Pierre).
Debrabant (Henri-Charles-Louis).
Marie (Bernard-Lucien-Paul).
Kérangueven (Georges-Emile).
Matras (Pierre-Emile).
Guittonneau (Pierre-Charles).
Jacquard (Maurice-Joseph-Jules).
De Pins (Gérard-Joseph-Roger-Marie).
Challe (René-Marie-Paul-Alexandre).
Mottez (Stéphane-Lucien-Paul).
Millet (Paul-Emile).
Chaboureau (Pierre-Jacques-André).

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Chauvin (Francis-Aimé-Régis).
Gaschet (Paul-Louis-Marie-Guy).
Boudier (Michel-Edmond).
Laurent (Pierre-Lucien).
Michel (Pierre-Henri) (1).
Varry (Jean-Auguste-Henri) (1).
Charitat (Roger-Pierre).
Truche (Armand-Charles) (1).
Laurent (Jean-Camille-Lucien).
Farcot (Jacques-Joseph).
Gueguen (Yves-Marie-Charles-Achille).
Bevillard (Louis).
De Monts de Savasse (Christian-Louis-Joseph-Clément).
Lisbonis (Jean-Louis-Edmond-Eugène).
Gardelle (Paul-Jean).
Giguet (Maurice-François) (1).
Charles (Roland-Cyrille-Roger).
Riedel (Frédéric-Armand).
Le Blevennec (Guy-Alexis).
Provansal (Luc-Louis-Fernand).
Duvignau (Pierre-Jean-Paul) (1).
Giraud (Gustave-Jean-Stanislas).
Douarre (Pierre-Jacques).
Pugit-Gros (Henri).
Teissier (Yves-Jean-Virginius-Marie).
Fontaine (Georges-Emile-Henri).
De Bordas (Henri-Louis-Lucien-François).
Fuchs (Fernand-Charles) (1).
Candelier (Marcel-François-Albert).
Grigaut (Claude-Gilbert-Edgard).
Guillemin de Montplanet (Jacques-Marie-Alphonse-Emile).
Delachenal (Pierre-René-Eugène-Marie).
Avon (Maurice-Antoine).
Charvet (André-Joseph-Pierre).
De Pinsun (Louis-Paul-Yves).
Eude (Bernard-Jean-Emmanuel-Gaud).
Serralta (François-Henri).
Vauchy (Jean-Marie-Constant-Camille).
Darde (Christian-Maurice-Félix-Joseph) (1).
Caquet (Paul-Henri-Robert).
Petit (Jacques-Jules-Alfred).
Loubet (Marcel-Jean-Julien).
Peyret (Bernard-Guy-René).
Courvalin (Claude-Maurice).
Laurant (Michel-Georges-Jean).
Lacoste (Eugène-Charles-Jules).

Pour le grade de commandant.

Reliquat de la liste d'aptitude de 1952.

MM. les capitaines:

Servières (Marcel-Bertrand-Eugène) (1).
Percot (Octave-Guy-Jean) (1).

Inscriptions nouvelles.

Jungas (Charles).
Garbe (Paul-Frédéric) (1).
Lefol (Georges).
Gamba (Louis-Pascal).
Gueguen (Pierre-Yves-Joseph-Corentin).
Moyet (Louis-Joseph) (1).
Duplay (Charles-Marie-Joseph).
Caire (Jean-Victor-Jacques) (1).
Guenois (Léon-Gabriel-Fabien) (1).
Tournois (Jacques-Georges-François) (capitaine à titre temporaire du 25 décembre 1945) (1).
Peretti (Victor-Paul) (capitaine à titre temporaire du 25 juin 1946).
Le Blevec (Hervé-Charles).
Rein (Joseph).
Delahodde (Jean-François-Firmin-Victor).
Pigeaud (Maurice-Lucien) (1).
Hyvon (Raoul-Victor-Marius-Aimable).
Lejeune (André-Henri).
Argaud (Elie-Marcel-Fernand) (1).
Briand (Robert-Ernest-Jean-Emmanuel).
Tripoz (René-Louis-Jean).
Fillon (Jacques-Louis-Marie).
Rigal (Jean) (1).
Pourtou (André).
Voisin (Jean-Louis-Marcel).
Falaise (Pierre-Marie-Daniel).
Mazo (Christian-François-Xavier).
Quenel (Jean-Henri).
Parent (Pierre-Claude).
Pardoen (Robert-Roger).
Mignon (Jacques-Louis).
Gey (André-Joseph-Albert).
Michel (Henri-Laurent).
Collet (François-Lucien-Robert) (1).
Barrois (Raymond-Léopold-Léon).
Gauthier (Georges-Jean).
Vuillemain (Léon-Aimé-Germain).
Amade (Roger-Paul) (1).
Petit (Henri).
Chmilewsky (Bernard) (1).
Fournier (André-Antoine).
Le Gall (Jean-François-Marie).
Carnoy (Pierre-Georges-Adrien).
Legris (Gérard-Clément-Marie).
Réveillard (Jean-Marie).
Graveret (André-Albert-Adolphe).
Geslin (Bernard-Joseph-René) (1).
Bastard (Yves-Jean-Pierre).
David (Roger-Charles-Etienne).
Ladevèze (Jean-Etienne-Jacques).
Clérouin (Robert-Georges-Max).
Coquelet (René-Pierre).
Betsch (Maurice-Charles-Edouard-Lucien).
Cantraine (Fidèle-Lucien-Charles).
De Bernes de Longvilliers (Arnold-Marie-Christophe-Philippe) (1).
Tréguer (Paul-Louis-Olivier-Jean) (1).
Bouilly (Pierre-René-Georges).
Michelon (Roger-Etienne-Pierre).
Crossouard (Paul-Henri).
Saint-Cricq (Maurice-Pierre).
De Brémond d'Ars (Pierre-Maurice-Emile-René).
Faton (Armand-Octave-Henri) (1).
Coisne (Henri-Paul) (1).
Hiebel (Joseph-Marcel).
Rombi (Roger-Pierre).
Honnorat (Jean-Gabriel-Marie-Fernand).
Mollard (Amédée-Léon-André-René).
Dubayle (Raymond).
Faberes (Jean-Marcel-Pierre) (1).
Sagot (Yves-Joseph-Marie) (1).
Ferlin (Frédéric-Léon) (1).
Labouche (Charles-Pierre).
Saint-Macary (Daniel-René-Paul) (1).
Sauvaigo (Jean-Marie-François).
De Serre de Saint-Roman (Jacques-Antoine-Marie-Louis) (1).
Moutin (Hubert-Joseph).
Rueyres (Guy-Aimé-Louis).
Chovet (Roger-Marie-Joseph).
Perfettini (Jacques-Charles).
Depardon (Gérard) (1).
Furet (Robert-Louis-Pierre).
Pierrot (Fernand-Albert-Victor-Joseph) (1).
Passemard (Amédée-André).
Massat (Roger-Henri).
Roche (Marc-Emilien).
Lapiche (Georges-Louis) (1).
Chenet (Jean-Auguste-Paul-Alphonse).
Simon (Marcel-Hippolyte) (1).
Despouy (Raymond-Jean) (1).

Pour le grade de capitaine.

Reliquat des listes d'aptitude des années antérieures.

1951.

MM. les lieutenants:

Ferando (Henri) (1).

1952.

Frézet (Charles-Albert-Auguste) (1).
Nioloux (Noël-Robert) (1).

Inscriptions nouvelles.

Hubert (Jacques-Henri-Marie).
Quesnel (Emile-Joseph-François).
Camps (Jean-André).
Moine (Albert-Eugène).
Desplas (René-Jean-Joseph) (1).
Rouaux (Henri-Jean-Marie-Alphonse).
Brumelot (Jean-François-Jules).
Jaillette (Yves-Charles-Marc).
Forget (Michel-Claude-André).
Couteaux (Hubert-Jean-Marie-Joseph).
Montrelay (Pierre-Jean-Louis-Marie).
Peneau (Jean-Fernand-Pierre-Marie).
Chagnot (Roger-Alfred).
Rieuneau (Paul-Joseph-René).
Chevaillier (Gilbert-Pierre-Louis).
Capiod (Paul-Henri).
Questiau (Eric-Georges-Roger) (1).
Petit (Guy-Jean-René) (1).
Feyeux (Jacques-Philippe-Victor) (1).
Nari (Marius-Antoine).
Dechelette (Xavier-Marie-Paul).
De Comie (Maurice-Albert-Gaston).
Anquetil (Jean-Maurice-Henri).
Lucien-Brun (Paul-Marie-Jean).
Archambeaud (Philippe-Edouard).
Blanckaert (Jacques-Albert-Alphonse).
Gatineaud (Michel-Pierre-Yves-Marie) (1).
Vieille (Barthélémy-Ariel-Marie-Lionel).
Champagnon (René).
Arbelet (Jean-Paul-Jules-Maurice).

Bonifas (Michel).
Raynaud (Jean-Marie-Joseph).
Delachoue (Roger-Stanislas-Charles).
Lahens (Pierre-Joseph) (1).
Desgrée du Lou (Emmanuel-Paul-Jean-François-Marie).
Cambillau (Auguste-Baptiste-Joseph).
Arqué (Jean-André-Paul).
Boudon (Roger-Jean-Louis).
Plessier (Francis-Robert-Marie).
Lanchon (Jean-Gabriel).
Kerjean (Joël-Théophile).
Rieutord (André-Maurice-Justin) (1).
Massart (Alain-Verdun-Louis).
Lefèvre (Robert-Fernand-Jules).
Romer (René-Charles).
Gabillon (Robert-Gabriel-Edouard).
Secrétant (Roland-Henri) (1).
Le Monies de Sagazan (Yves-Alain-Marie) (1).
Coudon (Jean-Raymond) (1).
Poirel (Maurice-Camille).
Magnat (Paul-Clément) (1).
Peyssonnel (Jean-Luc).
Sander (Philippe-Claude).
Verlet (Paul-Hubert-François).
Gouret (Maurice-Jean-Joseph).
Humbert (Elie-Gaston-Henri).
Lurin (Albert-Jean) (1).
Prestat (Louis-Marcel).
Roche-Bruyn (Pierre-Claude-Henri-Marie-Edmond).
Pracros (Gérard).
Maslin (Henri-Jean-Marie).
Baudinat (Paul-Pierre).
Coureau (Jean-Jules-Henri).
Radisson (Louis-Ernest-Arthur) (1).
Peron (Alain).
Fiachard (Pierre-Claude) (1).
Lenain (Michel-Léon).
Aubry (François-Pierre-Marcel-Frédéric) (1).
Chevallier (Jacques-Jean).
Chauvin (Jean-Emile-Paul).
Fornier de Lachaux (Guy-Raymond-Jean).
De Champeaux de La Boulaye (Denis-Marie-Jacques) (1).
Chataing (Hugues-Marie-Joseph) (1).

B. — CADRE SÉDENTAIRE

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Maury (Gérard-Pierre).
Ventre (Louis-Baptiste).
Houet (André-Henri).
Turben (Jean-Paul-Auguste).

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Lefebvre de Maurepas (Jean-Gabriel-Georges-Arnauld).
Maurin (Jean-Gustave-Paul).
Mamain (Victor-Abraham).
Bresson (Pierre-Marie-Auguste).
Hattu (Maurice-Jules-Emile).
Jullian (Robert-Désiré-Gustave).
Cecille (Maurice-Jules-Arthur).
Renaud (Jean-Charles-Emmanuel).
Peinnet (Charles-Emile).

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Montanième (Georges-Marius-Jean-Joseph).
Villeneuve (Pierre-Ernest).
Chauvet (Gaston).
Rolland (Robert-Raymond-Camille).
Philibert (André-Pierre-Alexandre).
Oliva (Louis-Jean-Marius).
Bertrand (Hubert-André-Joseph) (1).
Perrin (Charles-Louis).
Curvelier (Maurice-Hyacinthe-Calixte).
Caillmail (Camille-Louis).
Parayre (Jean-André-Joseph).
Chouffot (Paul-Victor-Henri).
Dorckel (Gilbert-Louis).
Bouvard (Louis-Prosper).
Flament (Victor-Edmond-Emile).
Rivoal (François-Roger) (1).
Chassaigne (Paul-Joseph).
Le Comte (Fernand-Etienne-Jules).
Jacquemin (René-Charles).
Debucquoy (Fernand-René).
Bonneval (Abel-Blaise).
Dubois (Pierre-Louis).

Pour le grade de capitaine

MM. les lieutenants:

Cruiziat (Daniel-Fernand-Marius).
Bernard (Henri-Marie).
Demery (Jean-Antoine).
Rebondy (France-Augustin-Marie).
Champagne (Eugène).
Leroy (Lucien-Emile-Louis).

Corps des officiers des bases de l'air.

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Bergonnier (Elie-René).
Baudoin (Paul-Octave-Léon).

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Bayle (Henri-Julien-Emmanuel).
Terreux (André-Gabriel).
Poggi (André-Jean-Dominique).
Lamothe (Jean-Raymond-Ignace).
Dauphin (Marcel-Jean).
Sarran (André-Firmin-Jules-Jean).
Grolleau (Jules-Pierre-Théodule).
Delloue (Antoine-Jean).
Romatet (Léon-Louis).
Voillaume (Edouard-Marie-Martial).
Fournet (Alphonse-Robert) (1).
Guibert (André-Pierre-François).

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Vuillemin (Jean-Francis).
Chagot (Charles-François-Joseph). (Capitaine à titre temporaire du 25 décembre 1945.)
Leblanc (Maurice-Marius).
Anthonioz (Joseph-Humbert-Alix-Jean).
Chaigne (René-Joseph).
Michaely (Jacques-Jean-Georges).
Lacroix (Simon-Jean).
Sicurani (Frédéric).
Bony (Fernand-Jean-Joseph).
Groc (Antoine-Jean-Marie).
Huguet (Armand-Pierre-Jean).
Vallée (Alexandre-Marie).
Gonzales (Robert-Emmanuel).
Henon (Henri-Paul).
Roumieux (Pierre-Elie).
Aude (André-Jean).
Collet (Henri-Louis-Marie).
Charnod (Jean-Ernest) (1).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Reffet (Henri-Jean).
Praderie (Albert-André).
Saurat (Pierre-André-Jean-Joseph).
Genty (Auguste-Irénée-Bernard).
Duviau (René-Marie-François).
Paret (Etienne-Louis).
Douce (Antonin-Georges).
Chauderlot (Guy-Camille) (1).
Ulrich (René-Charles-Edmond).
Viellet (Pierre-Joseph-Jacques).
Roussel (René-Louis-Joseph).
Debreux (Roger).
Noebes (Pierre-Léon-Joseph).
Fresse (Maurice-Emile-Barnabé).
Holtz (Maurice-Jean-René).
Seingeot (Jean-Joseph).
Roger (Fernand).
Clot (Albin-Louis).
Bevilacqua (Gilbert-Antoine).

Corps des officiers mécaniciens de l'air.

Pour le grade de colonel.

MM. les lieutenants-colonels:

Brunnet (Maxime-Gérard-Alfred-Marie).
Pernin (Raymond-Théodore-Jean).
Seignot (Jacques-Louis-Léon).
Perrier (Léon) (1).

Pour le grade de lieutenant-colonel.

MM. les commandants:

Grillet (Marcel-Léon) (1).
Piller (Emile-Lucien).
Blas (Marcel-Isidore-Alfred).
Delien (Lucien-Louis).
Monti (Jean-Raymond-Louis).
Drauge (Pierre-César).
Hérissé (Paul-René).
Petitfour (René-Jean).

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Louis (Maurice-Germain-François) (capitaine à titre temporaire du 25 juin 1946).
Lafay (Charles-Benoit).
Vallet (Jacques-Aristide-Marie).
Lavrand (Louis-André).
Martinez (Félicien).
Canac (Henri-Joseph).
Douriaux (Roger-Louis-Henri).
Badet (Jean).
Bainier (Pierre-Georges-Henri-Gustave).
Vialle (Jean-Albert-Antoine).
Suard (Gilbert-Victor-François).
Boismery (Jean).
Lantheaume (René-Georges).
Esteve (Henri-Louis-Joseph) (1).
Desnoyer (Marcel).
Caristan (Hilarion-Joseph-André) (1).
Marcoux (Claudius-Paul-Antoine).
Dautry (André-François).
Richard (Germain-Alexandre).
Colombat (René-André).
Cohat (Louis-Maurice).
Monnier (René).
Roussel (Emile-Joseph).
Fricou (André-Jean-Henri).
Dole (Gérard-Georges) (1).
Tagliana (Armand-Louis).
Lionnet (Jacques-Achille).
Bully (Louis-Joseph-Aimé).
Grosjean (Yvan-Roland-Marie-Emile) (1).
Gavard (Henri-François).
Escoulay (Jean-Albert-Emile).
Basset (Robert-Julien).
Villeneuve (Sylvain-Léopold).
Cottereau (Robert-Georges) (1).
Racagel (Joseph-Marius).
Chambonnier (Charles).
Sanderre (Henri-Jean) (1).
Sicard (Robert-Georges).
Vidrequin (Elie-Emile-Etienne).
Pascual (Paul-Albert-Pierre).
Geiger (Raymond-Marie).
Boyer (Marc).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Noël (Antoine-François).
Perriod (Roger-Flavien-Alexis).
Bizeau (Maurice-Edmond-Jean).
Rosseuw (Jean-Jules-Pierre).
Berthelot (Jean-Alphonse-Pierre).
Naudin (Roger-Henri).
Blanchard (Léon-Francisque-Marie-Alexandre).
Laurend (Georges-Pierre).
Hanotel (André-Arthur-Eugène Léon).
Girard (Jacques-François-Emile).
Perrin (Louis-Marcellin).
Dubourg (Jean).
Berthomier (Marcel-Auguste).
Poulain (Jacques-Frédéric-Alphonse) (1).
Davin (Henri-Charles-Louis).
Flament (Marceau-Louis-Roland).
Frain (Jean-Albert).
Schurr (Pierre-Marie-Emile).
Molbert (Michel-Pierre).
Moulas (Raymond-Joseph).

Corps des officiers des services administratifs de l'air.

Pour le grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant Paillassa (Georges-Marie-Emile).

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Frezal (Marcel-Emile-Valentin).
Gelle (Marcel-Lucien).
Laporte (Jean-André-Henri).
Yrle (Irénée-Jean-Roger).
Ramon (Jean-Louis).
Burlet (Robert-Camille-Jules).
Testart (André-Auguste-Charles).
Pissotte (Roland-Arsène-René).
Despujols (Jean-Etienne).
Renaudeau (Abel-Joseph-Claude).
Sessa (Gérard-Armand).
Feard (Lucien-Georges) (1).

Pour le grade de capitaine

MM. les lieutenants:

Vincent (Jeannot-Eugène).
Doumenc (Eugène).
Delarche (Bernard-Victor).
Lhuillery (Daniel).
Cunéo (Albert-Félix-Noël).
Thurel (Marcel-François-Yvon Albain).
Jeannest (Georges-Eugène).
Bandelier (Antonin-Charles).

Corps des commissaires de l'air.

Pour le grade de commissaire colonel.

Reliquat du tableau d'avancement de 1954.

MM. les commissaires lieutenants-colonels:

Delafon (Jean-Marie-François-Xavier).

Inscriptions nouvelles.

Trufat (Jean-Charles-Marie-Bénigne).
Villefert (Jules-Pierre-Joseph).

Pour le grade de commissaire lieutenant-colonel.

MM. les commissaires commandants:

Ripoche (Marcel-René-Jean-Baptiste).
Le Prunenec (Jean-Victor).
Arnoult (Marcel-Lucien-Maurice).

Pour le grade de commissaire commandant.

M. le commissaire capitaine Casanova (Jean-François).

Officiers de réserve en situation d'activité.

Corps des officiers de réserve de l'air.

A. — Cadre navigant

Pour le grade de commandant.

M. le capitaine Julienne (Louis-Georges-Henri).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Prouchard (Georges-Arthur-Jules-Lucien).
Duval de Fraville (Hubert-Roger-Marie).
Alaia (Dominique-Marie).
Michel (Guy-Maurice).
Saint-Martin (René-Léon-Boniface).
Choux (Maurice).
Vidou (Léo-Pierre).
Du Boisguehenneuc (Hervé-Louis).
Kirch (Robert-Marie).
Rémond (Jacques-Paul-André).

B. — Cadre sédentaire

Pour le grade de commandant.

MM. les capitaines:

Mézy (Joseph-Jean).
Reveilhac (Jean).

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Gerard (Robert-Germain-Auguste-Jean).
Muller (André-Jean).
Bellut (Pierre).

Corps des officiers de réserve des bases de l'air.

Pour le grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Le Dily (René-Georges).
Fournier (Raymond-Georges).
Gaudie (François-Auguste).
Gouth (René-Nicolas).

(1) Inscrit au titre du corps expéditionnaire en Extrême-Orient.

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

Décret du 3 novembre 1954 portant admission à la retraite d'un trésorier-payeur général.

Par décret en date du 3 novembre 1954, M. Dessart (Emmanuel-Jules-Oscar), trésorier-payeur général de la Seine-Inférieure, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 5 novembre 1954, par application des dispositions de l'article 4, alinéa 1er, du code des pensions civiles et militaires de retraite.

Décret du 20 décembre 1954 portant admission à la retraite d'un trésorier-payeur général.

Par décret en date du 20 décembre 1954, M. Bros (Maurice-Jean-Etienne-Amédée), trésorier-payeur général de Saône-et-Loire, est admis à faire valoir ses droits à la retraite par application des dispositions de l'article 4, alinéa 1er, du code des pensions civiles et militaires des retraite.

Le présent décret prendra effet à compter du 1er janvier 1955.

Décret du 20 décembre 1954 portant nomination et mutations de trésoriers-payeurs généraux.

Par décret en date du 20 décembre 1954:

M. Jacquemin (Georges-Jean), trésorier-payeur général d'Indre-et-Loire, en service détaché, a été nommé trésorier-payeur général du département de la Seine-Inférieure (1re catégorie), en remplacement de M. Dessart, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Jacquemin a été maintenu en service détaché.

M. Navaillès (Jean-Joseph), trésorier-payeur général de Maine-et-Loire, a été nommé trésorier-payeur général du département de la Seine-Inférieure (1re catégorie), en remplacement de M. Jacquemin, qui a été placé en service détaché.

Son cautionnement a été fixé à la somme de 8 millions de francs.

M. Fraissé (Gaston), directeur des finances de Tunisie, a été nommé trésorier-payeur général du département de Maine-et-Loire (2e catégorie), en remplacement de M. Navaillès, qui a reçu une autre affectation (cycle 1954 B, 4e tour, candidats au choix du Gouvernement).

Son cautionnement a été fixé à la somme de 6 millions de francs.

Le présent décret prendra effet, en ce qui concerne M. Fraissé, du 1er avril 1955, date de son installation effective.

Liste complémentaire d'aptitude aux fonctions de trésorier-payeur général pour l'année 1954.

M. Macary, receveur particulier des finances à Fontainebleau.

Décret du 20 décembre 1954 portant nomination et mutations de trésoriers-payeurs généraux.

Par décret en date du 20 décembre 1954:

M. Lavanant (Yves-Marie-Louis-Georges), trésorier-payeur général du Morbihan, est nommé trésorier-payeur général du département de Saône-et-Loire (2e catégorie), en remplacement de M. Bros, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Son cautionnement est fixé à la somme de 6 millions de francs.

M. Hamel (Paul-Adolphe-Auguste), trésorier-payeur général de la Réunion, est nommé trésorier-payeur général du Morbihan (3e catégorie), en remplacement de M. Lavanant, qui a reçu une autre affectation.

Son cautionnement est fixé à la somme de 6 millions de francs.

M. Macary (Hector-Théodore), receveur particulier des finances de Fontainebleau, est nommé trésorier-payeur général de la Réunion (3e catégorie), en remplacement de M. Hamel, qui a reçu une autre affectation (cycle 1954 B, 5e tour, receveurs des finances).

Son cautionnement est fixé à la somme de 5 millions de francs.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 20 décembre 1954 portant désignation du secrétaire général des Etablissements français de l'Océanie.

Par décret en date du 20 décembre 1954, M. Gayon (Yves), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, est nommé secrétaire général par intérim des Etablissements français de l'Océanie.

MINISTERE DU LOGEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION

Décret n° 54-1247 du 17 décembre 1954 portant fixation d'un programme de construction de logements.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du logement et de la reconstruction et du ministre des finances, des affaires économiques et du plan,

Vu le code de l'urbanisme et de l'habitation;

Vu la loi du 14 août 1954 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre un programme d'équilibre financier, d'expansion économique et de progrès social;

Vu le décret n° 54-951 du 14 septembre 1954 tendant à faciliter l'adaptation de l'industrie, le reclassement de la main-d'œuvre et la décentralisation industrielle;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu;

Après avis conforme de la commission des finances de l'Assemblée nationale et avis de la commission des finances du Conseil de la République,

Décrète :

Art. 1er. — Pour assurer la continuité des programmes de construction d'habitations à loyer modéré et dans le cadre du total des autorisations de programme qui seront accordées par chaque loi de finances, des autorisations de programme fixées à 255 milliards de francs sont d'ores et déjà ouvertes au ministre chargé du logement et de la reconstruction, et utilisables par tranches annuelles de 85 milliards de francs en 1955, 1956 et 1957.

Ces programmes s'appliqueront à concurrence :

De 200 milliards de francs à des opérations de construction d'habitations à loyer modéré à usage locatif dont 75 milliards de francs à des opérations à réaliser comme il est dit au troisième alinéa de l'article 19 de la loi du 24 mai 1951 ;

De 55 milliards de francs à des opérations d'accession à la propriété réalisées par des sociétés coopératives d'habitations à loyer modéré et les emprunteurs des sociétés de crédit immobilier.

Dans la limite d'un montant annuel de 1 milliard de francs pour 1955, 1,5 milliard de francs pour 1956 et 2 milliards de francs pour 1957, ces autorisations de programme seront affectées par priorité et jusqu'au 1er octobre de chaque année aux opérations de modernisation ou d'aménagement ainsi que d'acquisition et de réparation d'immeubles situés dans les localités de moins de 2.000 habitants agglomérées au chef-lieu.

Les modalités de réalisation des programmes visés ci-dessus seront fixées par le ministre chargé du logement et de la reconstruction.

Art. 2. — En vue de permettre, dans les centres où sévit particulièrement la crise du logement, la réalisation de programmes continus de construction de logements bénéficiant de primes à la construction et notamment de programmes de logements destinés à la location, le ministre chargé du logement et de la reconstruction est autorisé à prendre, après avis d'une commission dont la composition est fixée par le décret prévu à l'article 257 du code de l'urbanisme et de l'habitation, des décisions d'octroi de primes imputables sur les autorisations des lois de finances de 1955, 1956 et 1957 dans les limites respectives de 1,5, 2 et 3 milliards de francs.

Les modalités particulières de réalisation des programmes visés à l'alinéa ci-dessus seront fixées par le ministre chargé du logement et de la reconstruction et le ministre des finances, des affaires économiques et du plan.

Le bénéfice des primes accordées pour la réalisation des programmes prévus à l'alinéa précédent restera acquis aux constructions édifiées dans le cadre de ces programmes, dès lors que ces constructions seront conformes aux normes et règlements en vigueur, lors de la prise en considération desdits programmes nonobstant toutes modifications qui auront pu intervenir dans ces normes ou règlements.

Art. 3. — Les programmes de construction envisagés dans une même ville en application des articles précédents, ainsi que les projets de construction appelés à bénéficier des primes ou des prêts de l'Etat, seront coordonnés par le ministre chargé du logement en fonction des besoins en logement à satisfaire.

Art. 4. — Au titre des opérations du fonds national d'aménagement du territoire (section A), le ministre chargé du logement et de la reconstruction est autorisé à engager, pour chacune des années 1955 et 1956, un programme d'opérations de 10 milliards imputables sur les autorisations de découvert qui seront accordées par les lois de finances des exercices 1955, 1956 et 1957.

Art. 5. — Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan et le ministre du logement et de la reconstruction sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 décembre 1954.

PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre du logement et de la reconstruction,
MAURICE LEMAIRE.

Le ministre des finances,
des affaires économiques et du plan,
EDGAR FAURE.

Subventions et prêts pour l'aménagement des lotissements défectueux.

Le ministre du logement et de la reconstruction, le ministre des finances, des affaires économiques et du plan, le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu la loi du 15 mars 1928 facilitant l'aménagement des lotissements défectueux ;

Vu la loi n° 52-335 du 25 mars 1952 relative à l'aménagement des lotissements défectueux ;

Vu le décret n° 54-609 du 4 juin 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application des lois du 15 mars et du 25 mars 1952 relatives à l'aménagement des lotissements défectueux, et notamment son article 33,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les subventions de l'Etat pour l'aménagement des lotissements défectueux sont attribuées aux associations syndicales par décision du ministre du logement et de la reconstruction dans les conditions fixées aux articles 30 et 31 du décret n° 54-609 du 4 juin 1954.

Cette décision fixe le montant de la subvention sous forme de pourcentage du montant cumulé du devis estimatif accepté et de l'état de prévision des honoraires dus par l'association syndicale au technicien d'exécution et de surveillance. Le montant de ces éléments est indiqué dans la décision.

Art. 2. — Les subventions sont payées soit en totalité après exécution complète des travaux au financement desquels elles sont destinées, soit sous forme d'acomptes versés au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

Art. 3. — Sous réserve des dispositions ci-après, chaque acompte est calculé en appliquant le taux de la subvention, tel qu'il résulte de la décision d'attribution, au montant de chaque tranche de travaux dont l'exécution est justifiée, majoré du montant des honoraires correspondants dus au technicien.

Toutefois, si le montant cumulé du marché et des honoraires en découlant pour le technicien s'élève à une somme supérieure à celle par rapport à laquelle a été fixée la subvention dans la décision prévue à l'article 1er ci-dessus, le montant de la dépense justifiée à prendre en considération pour le calcul de l'acompte, est réduit dans la proportion existant entre ces deux sommes.

Dans le cas où le montant des dépenses justifiées se trouve majoré du fait de l'application d'une clause de revision de prix insérée dans le marché, la somme à retenir pour le calcul de l'acompte est celle qui aurait été retenue si la revision de prix n'avait pas été effectuée.

Art. 4. — En vue d'obtenir des payements, les associations syndicales ou comités syndicaux adressent au préfet :

I. — A l'appui des demandes d'acompte :

A. — Un état des travaux effectués, dressé par le directeur des services départementaux du ministère du logement et de la reconstruction, indiquant, d'une part, le montant des travaux effectués, d'autre part, le montant des honoraires correspondants dus au technicien ;

B. — Pour le premier acompte seulement, un certificat établi en double exemplaire par le receveur de l'association syndicale et visé par le directeur des services départementaux du ministère du logement et de la reconstruction faisant connaître :

1° Le montant de la subvention ainsi que, le cas échéant, le montant des ressources propres affectées aux travaux par l'association syndicale ;

2° Le montant du marché ou de l'adjudication et le montant des honoraires en découlant pour le technicien.

II. — A l'appui des demandes de payement pour solde :

A. — En communication, les décomptes, mémoires et factures des entrepreneurs ou fournisseurs ;

B. — Le procès-verbal de réception provisoire des travaux ;

C. — Le décompte général détaillé des travaux exécutés, visé par le directeur des services départementaux du ministère du logement et de la reconstruction ;

D. — Un état, visé par le directeur des services départementaux des honoraires dus au technicien d'exécution et de surveillance des travaux ;

E. — Le devis estimatif de la dépense et le programme des travaux qui ont servi de base pour le calcul de la subvention ;

F. — Un état récapitulatif des payements auxquels a donné lieu l'exécution des travaux, dressé et certifié par le receveur de l'association syndicale et appuyé de la référence aux mandats de payement correspondants ;

G. — Un certificat du receveur constatant qu'il a été intégralement fait emploi, conformément à leur destination spéciale, des sommes que l'association syndicale a consacrées sur ses propres ressources à l'exécution des travaux et des subventions autres que celles de l'Etat qui ont pu être accordées pour l'aménagement du lotissement.

Art. 5. — Le directeur des services départementaux du ministère du logement et de la reconstruction établit en double exemplaire:

A. — En ce qui concerne les demandes d'acompte, un certificat attestant que les travaux entrent parmi ceux pour lesquels la subvention a été accordée;

B. — En ce qui concerne les demandes de payement pour solde, un certificat visant le procès-verbal de réception provisoire et indiquant que les travaux en cause sont terminés. Ce certificat mentionne le montant total des travaux ainsi que des honoraires dus au technicien. Il fait connaître si les travaux ont été exécutés dans des conditions satisfaisantes en conformité du devis estimatif et du programme des travaux.

Un exemplaire de chacun de ces certificats est destiné au préfet et l'autre au ministre du logement et de la reconstruction.

Art. 6. — Les mandats de payement des subventions ou des acomptes sur subvention sont émis par le préfet au nom des associations syndicales bénéficiaires et encaissés par les receveurs desdites associations.

Art. 7. — Les mandats sont présentés au visa du trésorier-payeur général assignataire, appuyés:

I. — Lorsqu'il s'agit du payement du premier acompte:

A. — D'une ampliation de la décision portant octroi de la subvention;

B. — Des documents visés aux alinéas A et B du paragraphe I de l'article 4 ci-dessus;

C. — Du certificat visé à l'article 5, alinéa A, ci-dessus.

II. — Lorsqu'il s'agit des acomptes ultérieurs:

A. — D'un état sommaire rappelant:

1° La date de la décision d'attribution de la subvention; le montant respectif du devis estimatif et de l'état de prévision des honoraires dus au technicien; le taux de la subvention; le montant des marchés et le montant des honoraires en découlant pour le technicien;

2° Le montant des acomptes antérieurement versés et la référence aux mandats de payement correspondants.

B. — De l'état visé à l'alinéa A du paragraphe I de l'article 4 ci-dessus;

C. — Du certificat visé à l'article 5, alinéa A, ci-dessus.

III. — Lorsqu'il s'agit du payement pour solde:

A. — De l'état sommaire visé au paragraphe II-A qui précède;

B. — Du certificat visé à l'article 5, alinéa B, du présent arrêté.

Art. 8. — Les demandes adressées au préfet pour le versement des prêts consentis aux associations syndicales par les caisses départementales d'avances doivent être accompagnées des documents énumérés aux articles 4 et 5 ci-dessus.

Les dispositions des articles 2, 3, 6 et 7 relatives au payement des subventions de l'Etat sont applicables au payement des prêts.

Art. 9. — Le directeur général de l'aménagement du territoire au ministère du logement et de la reconstruction, le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances, des affaires économiques et du plan, le directeur du budget au secrétariat d'Etat aux finances et aux affaires économiques et le directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 18 décembre 1954.

Le ministre du logement et de la reconstruction,
MAURICE LEMAIRE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
PIERRE DEHAYE.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
GILBERT-JULES.

Rémunération du technicien chargé par les associations syndicales d'aménagement des lotissements défectueux de diriger et surveiller les travaux exécutés au titre de la loi n° 52-335 du 25 mars 1952 relative à l'aménagement des lotissements défectueux.

Le ministre du logement et de la reconstruction, le ministre des finances, des affaires économiques et du plan, le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu la loi du 15 mars 1928 facilitant l'aménagement des lotissements défectueux;

Vu la loi n° 52-335 du 25 mars 1952 relative à l'aménagement des lotissements défectueux;

Vu le décret n° 54-609 du 4 juin 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application des lois du 15 mars 1928 et du 25 mars 1952 relatives à l'aménagement des lotissements défectueux,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les honoraires versés au technicien chargé, par les associations syndicales d'aménagement des lotissements défectueux, d'établir les avants-projets des travaux entrepris pour l'aménagement des lotissements défectueux bénéficiant de subventions et de prêts au titre des lois du 15 mars 1928 et du 25 mars 1952, de diriger et de surveiller l'exécution de ces travaux, sont calculés dans les conditions générales fixées par la loi n° 48-1530 du 29 septembre 1948 et par l'arrêté interministériel du 7 mars 1949, pour les agents des services publics de l'Etat et des collectivités locales et par le décret n° 49-165 du 7 février 1949, pour les techniciens privés.

Art. 2. — Le directeur général de l'aménagement du territoire au ministère du logement et de la reconstruction, le directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur, le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances, des affaires économiques et du plan et le directeur du budget au secrétariat d'Etat aux finances et aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 18 décembre 1954.

Le ministre du logement et de la reconstruction,
MAURICE LEMAIRE.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE NICOLAY.

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
PIERRE DEHAYE.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
GILBERT-JULES.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Autorisation d'exercer accordée à un médecin sarrois en application de la convention médicale franco-sarroise du 1er décembre 1951.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu la loi du 9 juin 1949 modifiant l'article 1er de l'ordonnance du 24 septembre 1945 réglementant l'exercice des professions médicales en ce qui concerne l'exercice de la médecine par certains praticiens étrangers;

Vu le décret du 13 février 1952 portant publication de l'accord conclu entre la France et la Sarre le 1er décembre 1951 dans le cadre de la loi du 9 juin 1949 pour l'exercice de la médecine, de l'art dentaire et de la profession de sage-femme dans la limite de cinq praticiens et d'une parité effective;

Vu les avis du ministre de l'éducation nationale attestant l'équivalence scientifique du diplôme de l'intéressé avec le diplôme français d'Etat de docteur en médecine et sa réussite à l'examen de culture générale française;

Vu les avis du conseil national de l'ordre des médecins et de la confédération des syndicats médicaux français,

Arrête:

Art. 1er. — M. le docteur Hubert-Théodor Hoffmann, sujet sarrois, né le 5 août 1915 à Honningen-sur-Rhin, titulaire du diplôme de docteur en médecine délivré par l'université de Cologne, est autorisé à exercer la médecine en France selon les règles administratives et déontologiques applicables aux médecins français.

La présente autorisation est révocable à tout moment.

Art. 2. — Le directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 novembre 1954.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux,
Dr BOIDÉ.

Administration centrale.

Par arrêté du 20 décembre 1954, M. Bontz (Robert), directeur adjoint au ministère de la santé publique et de la population, est chargé d'études administratives et contentieuses pour l'ensemble des directions et services du ministère.

L'arrêté du 19 mars 1951 est rapporté.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du mardi 21 décembre 1954.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi (n° 9661) modifiant l'article 430 du code pénal. (N° 9625. — M. Halbout, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote, en 2e lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, modifiée par le Conseil de la République, concernant les annonces judiciaires et légales. (Nos 9178-9624-9677-9723. — M. Maurice Grimaud, rapporteur.) (2e inscription, sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote, en deuxième lecture, du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifié par le Conseil de la République, tendant à abroger la loi n° 46-2193 du 11 octobre 1946 relative à certaines conditions d'accès au diplôme d'Etat de docteur en médecine, de chirurgien dentiste et de pharmacien, et à modifier l'article 360 du code de la santé publique. (Nos 8800-9501. — M. Maurice Frédet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote de la proposition de loi (n° 3785) de M. Mignot tendant à compléter la loi du 8 novembre 1941 relative à la responsabilité civile des communes. (N° 9574. — M. Guthmuller, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Vote du projet de loi (n° 4131) relatif à la seconde session ordinaire des conseils généraux. (N° 9575. — M. Guille, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

6. — Suite de la discussion du projet de loi (n° 9132 et annexe) tendant à autoriser le Président de la République à ratifier: 1° le protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles, signé à Paris le 23 octobre 1954, et les protocoles rattachés relatifs aux forces des puissances de l'Union de l'Europe occidentale, au contrôle des armements et à l'agence de contrôle des armements; 2° le protocole d'accession de la république fédérale d'Allemagne au traité de l'Atlantique-Nord, signé à Paris le 23 octobre 1954; 3° le protocole sur la cessation du régime d'occupation dans la république fédérale d'Allemagne, signé à Paris le 23 octobre 1954, et ses cinq annexes, protocole mettant en vigueur, compte tenu de certains amendements, la convention sur les relations entre les trois puissances et la république fédérale, les conventions rattachées et les lettres annexes, signées à Bonn le 26 mai 1952; 4° la convention relative à la présence des troupes étrangères sur le territoire de la république fédérale d'Allemagne, signée à Paris le 23 octobre 1954. (Dispositions relatives: 1° au protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles et les protocoles rattachés; 2° au protocole d'accession de la république fédérale d'Allemagne au traité de l'Atlantique-Nord.) (Nos 9703-9731-9745-9760-9763-9766 9775 — M. Billotte, rapporteur.)

7. — Suite de la discussion du projet de loi (n° 9132 et annexe) tendant à autoriser le Président de la République à ratifier: 1° le protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles signé à Paris le 23 octobre 1954, et les protocoles rattachés relatifs aux forces des puissances de l'Union de l'Europe occidentale, au contrôle des armements et à l'agence de contrôle des armements; 2° le protocole d'accession de la république fédérale d'Allemagne au traité de l'Atlantique Nord signé à Paris le 23 octobre 1954; 3° le protocole sur la cessation du régime d'occupation dans la république fédérale d'Allemagne signé à Paris le 23 octobre 1954 et ses cinq annexes, protocole mettant en vigueur, compte tenu de certains amendements, la convention sur les relations entre les trois puissances et la république fédérale, les conventions rattachées et les lettres annexes signées à Bonn le 26 mai 1952; 4° la convention relative à la présence des troupes étrangères sur le territoire de la république fédérale d'Allemagne signée à Paris le 23 octobre 1954. (Dispositions relatives: 1° au protocole sur la cessation du régime d'occupation dans la république fédérale d'Allemagne; 2° à la convention relative à la présence des troupes étrangères sur le territoire de la république fédérale d'Allemagne.) (N° 9704. — M. Isorni, rapporteur.)

8. — Suite de la discussion du projet de loi (n° 9658) tendant à autoriser le Président de la République à ratifier l'accord sur la Sarre conclu le 23 octobre 1954 entre la République française et la république fédérale d'Allemagne. (Nos 9689-9744-9765-9772. — M. Jacques Vendroux, rapporteur.)

9. — Discussion des projets de loi: 1° (n° 8973) tendant à modifier l'article 1er de la loi du 29 juin 1942 relative à la discipline de la Légion d'honneur et de la médaille militaire; 2° (n° 9534) tendant à fixer pour une période de trois années les contingents de décorations sans traitement attribués aux administrations publiques. (N° 9733. — M. Minjoz, rapporteur.)

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 21 décembre 1954.

N° 6138. — Proposition de résolution de M. Hettier de Boislambert tendant à inviter le Gouvernement à abroger les dispositions prévues par le décret du 20 mai 1953 relatif au licenciement des ouvriers de la défense nationale (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 8855 (rectifié). — Proposition de loi de M. Raymond Boisdé tendant à accorder aux sociétés à responsabilité limitée et aux sociétés de personnes ayant opté pour le régime applicable aux sociétés de capitaux la faculté de se replacer sous le régime de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (renvoyée à la commission des finances).

N° 9642. — Rapport de M. Golvan, au nom de la commission de l'agriculture, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à créer un fonds européen de lutte contre la fièvre aphteuse.

N° 9645. — Rapport supplémentaire de Mme Malhide Gabriel-Péri, au nom de la commission des pensions, sur la proposition de loi tendant à exclure les pensions servies au titre de la loi du 31 mars 1919 du calcul des ressources pour l'attribution de l'allocation aux vieux travailleurs salariés ou de l'allocation spéciale.

N° 9650. — Proposition de loi de M. Hénault tendant à ramener à 250 F par hectolitre le taux de la taxe unique sur les cidres, poirés et hydromels (renvoyée à la commission des finances).

N° 9652. — Rapport de M. Minjoz, au nom de la commission de la justice, sur le projet de loi modifiant certaines dispositions relatives à la fixation des audiences, à la répartition des magistrats dans les chambres des cours d'appel et des tribunaux de première instance, et à la représentation devant les justices de paix.

N° 9660. — Rapport de M. Minjoz, au nom de la commission du suffrage universel, sur l'avis donné par le Conseil de la République, sur le projet de loi modifiant le décret organique du 2 février 1852 sur les élections.

N° 9665. — Proposition de résolution de M. Vendroux tendant à inviter le Gouvernement à user de ses droits pour maintenir l'activité des institutions de la Communauté européenne du charbon et de l'acier dans le cadre établi par le traité du 18 avril 1951 (renvoyée à la commission des affaires étrangères).

N° 9741. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, modifiée par le Conseil de la République, portant titularisation des assistants et assistantes de service social appartenant aux administrations de l'Etat, aux services extérieurs qui en dépendent ou aux établissements publics de l'Etat (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 9755. — Rapport de M. Meck, au nom de la commission du travail, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour que le bénéfice des dispositions de la convention générale en matière de sécurité sociale, conclue entre la France et la Sarre, le 25 février 1949, soit étendu aux ressortissants étrangers domiciliés en Sarre pour les périodes d'affiliation accomplies en France et aux ressortissants étrangers domiciliés en France pour les périodes d'affiliation accomplies en Sarre.

N° 9756. — Rapport de M. Meck, au nom de la commission du travail, sur le projet de loi tendant à modifier la loi du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

N° 9757. — Rapport de M. Meck, au nom de la commission du travail, sur le projet de loi modifiant les dispositions de la loi du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

N° 9759. — Rapport supplémentaire de M. Marcellin, au nom de la commission des affaires économiques, sur les projets de loi portant ratification des décrets des 25 février 1954, 26 mars 1954 et 20 mai 1954 suspendant les droits de douane d'importation applicables aux jambons en boîtes.

N° 9764 (1). — Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifié par le Conseil de la République, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des affaires étrangères pour l'exercice 1955 (I: Services des affaires étrangères) (renvoyée à la commission des finances).

(1) Tirage restreint.

N° 9775. — Avis de M. Devinat, au nom de la commission des territoires d'outre-mer, sur le projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier les Accords de Paris.

N° 9777. — Avis de M. Abel Gardey, au nom de la commission des finances, sur la proposition de loi tendant à interpréter, en le complétant, l'article 194 du code d'instruction criminelle.

N° 9778. — Avis de M. Abel Gardey, au nom de la commission des finances, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à procéder au reclassement du personnel pénitentiaire

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du samedi 18 décembre 1954.

Présents. — MM. Benoist (Charles) (Seine-et-Oise), Devinat, Dicko (Hamadoun), Dumas (Joseph), Forcinal, Manceau (Robert) (Sarthe), Paul (Gabriel), Raingeard, Ranaivo, Révillon (Tony), Senghor, Silvandre, Védrines.

Excusés. — MM. Apithy, Juglas.

Suppléants. — M. Douala Manga Bell (de M. Aubame), Mme Duvernois (de M. Cermolacce), M. Lenormand (de M. Césaire), M. Boulbien (de M. Coffin), M. Maurellet (de D. Defferre), M. de Montjou (de M. Fabre), M. Mamba Sano (de M. Guissou), M. Guiguen (de M. Kriegel-Valrimont), M. Bénard (de M. Laforest), M. Marcel David (de M. Liurette), M. de Félice (de M. Ninine), M. Rabier (de M. Savary).

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mercredi 22 décembre 1954, à dix heures (local de la commission n° 263):

Suite du rapport de M. Vals sur les projets de loi (n°s 6147, 8967, 8836, 9037, 9218, 9325, 9359, 9360, 9361, 9392 et 9393) relatifs à certains tarifs douaniers.

La commission des moyens de communication et du tourisme se réunira le jeudi 23 décembre 1954, à dix heures (local de la commission n° 211):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 9270) de M. Bernard Lafay tendant à instituer un fonds d'investissement routier urbain;

La proposition de résolution (n° 9722) de M. Mora tendant à permettre à l'usine aéronautique Bréguet d'Anglet de poursuivre ses fabrications

II. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

Le projet de loi (n° 9414) de finances;

Le projet de loi (n° 9655) relatif aux comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1955;

La proposition de loi (n° 9357) de M. Cayeux tendant à la création d'une tranche urbaine du fonds routier.

III. — Nomination de deux membres de la commission de coordination de l'Energie atomique et des recherches nucléaires.

IV. — Nomination de quatre membres de la commission interparlementaire chargée d'étudier une simplification des formalités de frontières pour les voyageurs, leurs bagages et leurs véhicules automobiles.

V. — Suite de l'avis de M. Schaff sur le projet de loi (n° 8555) portant approbation du 2e plan de modernisation et d'équipement.

VI. — Examen du rapport de M. Schaff sur la proposition de résolution (n° 9256) de MM. Gosset et Catoire préconisant un plan de mise en fabrication de matériel ferroviaire.

VII. — Questions diverses.

La commission des pensions se réunira le jeudi 23 décembre 1954, à dix heures (local de la commission n° 266):

I. — Nomination du rapporteur de la proposition de loi (n° 9608) de M. Quinson tendant à modifier la loi du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires.

II. — Rapport de M. Draveny sur l'avis (n° 9631) du Conseil de la République tendant à allouer aux compagnes des militaires, marins ou civils morts pour la France un secours annuel égal à la pension de veuves de guerre.

III. — Questions diverses.

Réunions de commissions du mardi 21 décembre 1954.

Commission de l'agriculture, à seize heures trente et à dix-huit heures. — Local n° 232.

Commission de l'éducation nationale, à seize heures. — Local n° 262.

Sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte, à quinze heures. — Local du 5e bureau.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du mardi 21 décembre 1954.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à la création d'un comité interprofessionnel du cassis de Dijon. (N°s 516 et 678, année 1954. — M. Henri Maupoil, rapporteur de la commission des boissons; et n° 697, année 1954, Avis de la commission des finances. — M. Jacques Debû-Bridel, rapporteur.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant ouverture des crédits nécessaires à une tournée de la Comédie-Française en Union soviétique. (N° 559, année 1954. — M. Jacques Debû-Bridel, rapporteur de la commission des finances.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère de la santé publique et de la population pour l'exercice 1955. (N°s 691 et 728, année 1954. — M. Clavier, rapporteur de la commission des finances, et n° 742, année 1954. — Avis de la commission de la famille, de la population et de la santé publique. — M. Plait, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à exonérer les communes de Moselle et d'Alsace des conséquences dommageables de certains actes accomplis par les fonctionnaires allemands chargés par l'ennemi de l'administration de ces communes de 1940 à 1945 et à indemniser les personnes lésées, conformément à la législation sur les dommages de guerre. (N°s 588 et 707, année 1954. — M. Schwartz, rapporteur de la commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie); et n° 735, année 1954. — Avis de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Vauthier, rapporteur; et n° 741, année 1954. — Avis de la commission de la reconstruction et des dommages de guerre. — M. Chochoy, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de résolution de M. Méric tendant à inviter le Gouvernement à promulguer dans les délais les plus brefs les textes permettant l'application de la loi n° 54-139 du 17 avril 1954 sur le traitement des alcooliques dangereux pour autrui. (N°s 583 et 715, année 1954. — M. Raymond Bonnefous, rapporteur de la commission de la famille, de la population et de la santé publique.)

Documents mis en distribution le mardi 21 décembre 1954.

N° 631. — Rapport d'enquête de M. Armengaud sur la fermeture du puits de la Clarence.

N° 716. — Proposition de résolution de M. Jézéquel relative aux barèmes d'invalidité des victimes de blessures ou de maladies contractées en service « hors guerre ».

N° 720. — Rapport de M. Courrière sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des travaux publics (marine marchande).

N° 727. — Projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère de l'éducation nationale.

N° 732 — Rapport de M. Denvers sur la proposition de loi relative au régime des loyers des organismes d'habitations à loyer modéré.

N° 734. — Rapport de M. Maurice Walker sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des travaux publics (aviation civile et commerciale).

N° 735. — Avis de M. Vauthier sur la proposition de loi tendant à exonérer les communes de Moselle et d'Alsace des conséquences dommageables de certains actes accomplis par les fonctionnaires allemands.

N° 738. — Rapport de M. Clavier sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère de la santé publique.

N° 739. — Rapport de M. Lamousse sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 29 de la loi portant création d'un fonds de développement de l'industrie cinématographique.

N° 740. — Projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses civiles du ministère de la France d'outre-mer.

N° 741. — Avis de M. Chochoy sur la proposition de loi tendant à exonérer les communes de Moselle et d'Alsace des conséquences dommageables de certains actes accomplis par les fonctionnaires allemands.

N° 742. — Avis de M. Plait sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère de la santé publique.

Décès de M. Boivin-Champeaux, vice-président du Conseil de la République.

M. le président du Conseil de la République a le regret de porter à la connaissance de Mmes et MM. les sénateurs qu'il a été avisé du décès de M. Jean Boivin-Champeaux, vice-président du Conseil de la République, sénateur du Calvados, survenu le 17 décembre 1954.

Modification aux listes électorales des membres des groupes politiques.

GROUPE DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

(56 membres au lieu de 57.)

Supprimer le nom de M. Boivin-Champeaux.

Convocation de commission.

La commission des moyens de communication, des transports et du tourisme se réunira le jeudi 23 décembre 1954 à dix heures (local n° 207):

I. — Audition de M. J. Chaban-Delmas, ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, sur le budget de ce département ministériel.

II. — Questions diverses.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence constituée conformément à l'article 32 du règlement (vice-présidents du Conseil de la République, présidents des commissions et présidents des groupes d'au moins onze membres) est convoquée par M. le président pour le jeudi 23 décembre 1954, à quinze heures, au local n° 213.

Avis de concours pour l'emploi de sténodactylographe (dame secrétaire) des services du Conseil de la République.

Un concours pour l'emploi de sténodactylographe (dame secrétaire) des services généraux du Conseil de la République aura lieu à partir du samedi 15 janvier 1955. Les sténotypistes ne sont pas admises à se présenter à ce concours.

Ce concours comprendra des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission.

A. — ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Samedi 15 janvier 1955.

1° Epreuve de sténographie, trois minutes à la vitesse de 80 mots-minute, une minute à la vitesse de 90 mots-minute, une minute à la vitesse de 100 mots-minute.

Les candidates disposeront ensuite de trente minutes pour transcrire à la machine leurs prises sténographiques.

2° Rédaction à la machine à écrire de lettres courantes ou d'un compte rendu de conversation sur la base d'éléments fournis aux candidates.

3° Dactylographie et déchiffrement. Reproduction à la machine d'un texte manuscrit comportant un tableau et un certain nombre de difficultés à résoudre: fautes de français, inélégances de style, mots absents ou changés, additions insérées en marge, interversions d'alinéas. Cette épreuve est destinée à prouver une bonne connaissance de l'orthographe et une compréhension générale du texte.

B. — ÉPREUVES D'ADMISSION

Date fixée ultérieurement.

I. — *Epreuves obligatoires.*

1° Epreuve de sténographie comprenant:

La prise d'une lettre à 80 mots-minute;
Une minute à 90 mots-minute;
Une minute à 100 mots-minute;
Une minute à 110 mots-minute.

Les candidates devront ensuite reproduire à la machine à écrire les prises sténographiques.

2° Transcription directe sur la machine à écrire d'un texte dicté.

3° Tests psychotechniques simples d'intelligence, de mémoire et d'attention, n'exigeant des candidates aucune préparation spéciale.

II. — *Epreuves facultatives.*

Copie à la machine à écrire et traduction, sans dictionnaire, d'un texte rédigé en anglais, en allemand, en espagnol ou en italien. Les candidates connaissant plusieurs de ces langues pourront s'inscrire pour deux langues vivantes au maximum.

Les épreuves seront cotées de 0 à 20 points et affectées des coefficients suivants:

Première épreuve sténographique	1
Rédaction à la machine à écrire d'une lettre courante	1
Dactylographie, déchiffrement	1
Deuxième épreuve sténographique	2
Dictée directe à la machine	1
Tests psychotechniques	2
Langues étrangères, pour chaque épreuve	1

(Ces épreuves étant facultatives, donneront seules droit à une majoration de point les notes au-dessus de 10.)

Toute note inférieure à 10 sur 20 dans la première et la seconde épreuve sténographique est éliminatoire.

Les candidates qui désireraient prendre part à ce concours devront faire parvenir, avant le 9 janvier 1955, au secrétariat général de la questure du Conseil de la République, une demande écrite de leur main accompagnée des pièces suivantes:

1° Un extrait récent de leur acte de naissance;

2° Un extrait récent de leur casier judiciaire;

3° Une note manuscrite indiquant leur situation de famille et précisant:

a) Si elles entendent concourir sur leur machine à écrire personnelle ou sur une machine appartenant à l'administration du Conseil de la République;

b) Si elles désirent subir l'épreuve facultative de langues étrangères (avec mention de la ou des deux langues choisies);

4° Une copie de leurs titres universitaires;

5° Une note manuscrite indiquant leurs autres titres et emplois antérieurs (avec leurs derniers certificats de travail).

Elles devront être Françaises, âgées de vingt ans au moins et de trente ans au plus le 15 janvier 1955. Cette limite d'âge est augmentée d'un an par enfant à charge.

L'entrée dans les cadres du Conseil de la République sera subordonnée au résultat favorable de la visite réglementaire passée devant le médecin chef du Conseil de la République avant les épreuves définitives d'admission.

Tous renseignements complémentaires seront donnés aux candidates qui se présenteront au secrétariat général de la questure du Conseil de la République, palais du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard (métro Odéon), tous les jours, de dix heures à midi et de quatorze heures à dix-huit heures (samedi compris).

INFORMATIONS
RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du mardi 21 décembre 1954.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de délai supplémentaire présentée par la commission des affaires financières relative à la demande d'avis (n° 232, année 1953) transmise par M. le président de l'Assemblée nationale sur la proposition de loi de M. Mamadou Konaté et plusieurs de ses collègues, députés, tendant à créer une taxe sur le coton-fibre destinée à promouvoir la culture du coton dans l'Union française.

2. — Examen d'une demande de délai supplémentaire présentée par la commission des affaires financières, relative à la demande d'avis (n° 43, année 1954), transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Godin et plusieurs de ses collègues, députés, tendant à créer un institut d'émission pour l'Afrique occidentale française et le Togo.

3. — Examen d'une demande de délai supplémentaire présentée par la commission des affaires financières, relative à la demande d'avis (n° 44, année 1954), transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Godin et plusieurs de ses collègues, députés, tendant à créer un institut d'émission pour l'Afrique équatoriale et le Cameroun.

4. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de MM. Colombo, Guissou, Sanogo Sekou et Mamba Sano, députés, tendant à porter à deux ans le délai imparti aux anciens militaires et marins originaires des territoires d'outre-mer et rappelés à l'activité au cours de la guerre 1939-1945 pour déposer leur demande de revision de pensions. (N°s 242 et 380, année 1954. — M. Begarra, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale sur le projet de loi, portant introduction, dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, de la législation relative aux monuments historiques, aux fouilles archéologiques et à la protection des monuments naturels et des sites, à la publicité par panneaux-réclame, par affiches et aux enseignes. (N°s 229 et 382, année 1954. — M. Repiquet, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition, présentée par M. Pierre Cornet, au nom de l'intercommission chargée d'étudier les raisons, les conditions et les effets de la dévaluation de la piastre indochinoise, tendant à inviter le Haut Conseil de l'Union française à prendre toutes mesures relatives à l'attenuation de certaines taxes de compensation de change imposées par le Gouvernement vietnamien aux importateurs français d'Indochine. (N°s 315 et 386, année 1954. — M. Pierre Cornet, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 21 décembre 1954.

N° 382 (1). — Rapport par M. Repiquet, au nom de la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer, sur la demande d'avis (n° 229, année 1954), transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi (A. N. 8123) portant introduction, dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, de la législation relative aux monuments historiques, aux fouilles archéologiques et à la protection des monuments naturels et des sites, à la publicité par panneaux-réclame, par affiches et aux enseignes.

N° 381 (2). — Avis par M. de Gouyon, au nom de la commission de la défense de l'Union française, sur la demande d'avis (n° 370, année 1954), transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de loi (A. N. 9132) tendant à autoriser le Président de la République à ratifier: 1° le protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles signé à Paris le 23 octobre 1954 et les protocoles rattachés relatifs aux forces des puissances de l'Union de l'Europe occidentale, au contrôle des armements et à l'agence de contrôle des armements; 2° le protocole d'accession de la république fédérale d'Allemagne au traité de l'Atlantique Nord signé à Paris le 23 octobre 1954; 3° le protocole sur la cessation du régime d'occupation dans la république fédérale d'Allemagne signé à Paris le 23 octobre 1954 et ses cinq annexes, protocole mettant en vigueur, compte tenu de certains amendements, la convention sur les relations entre les trois puissances et la république fédérale, les conventions rattachées et les lettres annexes signées à Bonn le 25 mai 1952; 4° la convention relative à la présence des troupes étrangères sur le territoire de la république fédérale d'Allemagne signée à Paris le 23 octobre 1954.

N° 386 (1). — Rapport par M. Pierre Cornet, au nom de la commission des affaires financières, sur la proposition (n° 315, année 1954) de M. Pierre Cornet, au nom de l'intercommission chargée d'étudier les raisons, les conditions et les effets de la dévaluation de la piastre indochinoise, tendant à inviter le Haut Conseil de l'Union française à prendre toutes mesures relatives à l'atténuation de certaines taxes de compensation de change imposées par le gouvernement vietnamien aux importateurs français d'Indochine.

NOTA. — (1) Ces documents ont été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française le 20 décembre 1954.
(2) Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française le 16 décembre 1954.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan.

Avis relatif au tirage de la quarante-huitième tranche de la loterie nationale 1954.

Le tirage de la quarante-huitième tranche de la loterie nationale 1954 aura lieu le mercredi 22 décembre 1954, à vingt heures trente, en présence du public.

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan et ministère de l'agriculture.

Avis aux exportateurs de produits d'exploitation forestière et de scierie à destination des Pays-Bas.

Accord commercial du 25 novembre 1954 (valable du 1er octobre 1954 au 31 mars 1955) et dispositions complémentaires françaises pour l'année 1955.

Les exportateurs sont informés que le contingent ci-après est ouvert à l'exportation des bois à destination des Pays-Bas:

Grumes de chêne présentant une circonférence au gros bout inférieure ou égale à 180 cm.....	15.000	mètres cubes.
Grumes de chêne présentant une circonférence au gros bout supérieure à 180 cm.....	900	—
Grumes de hêtre.....	13.000	—

Ce contingent sera distribué conformément à la procédure prévue par l'avis aux exportateurs publié dans le *Journal officiel* du 30 novembre 1954 (art. 4). Mais, en plus des prescriptions de cette réglementation, les exportations en cause sont soumises aux conditions suivantes:

Les circonférences des grumes de chêne s'entendent mesure prise au gros bout tel qu'il se présente (qu'il subsiste de l'écorce ou non).

Les exportateurs qui présenteront des demandes au titre du poste de grumes de plus de 180 cm établiront leurs dossiers dans la forme réglementaire habituelle.

Il en sera de même pour ceux qui présenteront des demandes au titre du poste de grumes de moins de 180 cm pour des lots ne comportant que des grumes rentrant effectivement dans cette catégorie.

En ce qui concerne le contingent de grumes de chêne de moins de 180 cm de circonférence au gros bout, il est toutefois admis, à titre de mesure transitoire, qu'il pourra comporter une certaine proportion de grumes dépassant cette dimension à condition que celles-ci ne soient pas propres au tranchage.

Lorsque, dans ce dernier cas, l'exportateur aura préparé un lot comportant un certain nombre de grumes à sciages dont la circonférence excède 180 cm au gros bout, il devra joindre à son dossier habituel:

1° Une attestation établie en triple exemplaire par le conservateur des eaux et forêts local constatant que les grumes dépassant 180 cm de circonférence au gros bout ne peuvent convenir à l'industrie du tranchage et portant l'empreinte du marteau qui aura servi à marquer ces grumes;

2° Un bordereau de cubage clairement établi en double exemplaire indiquant la totalité des grumes du lot et soulignant celles qui dépassent la dimension réglementaire; ce bordereau sera signé de l'exportateur et visé du conservateur des eaux et forêts local.

L'attestation et le bordereau de cubage demeureront annexés à la licence et seront présentés à la douane.

En exécution des prescriptions de l'avis du 30 novembre 1954 (art. 5), le maximum pouvant être attribué à chaque exportateur a été fixé à:

Poste des grumes de chêne de moins de 180 cm..	200	mètres cubes
Poste des grumes de chêne de plus de 180 cm..	20	—
Grumes de hêtre.....	200	—

Dans le maximum ainsi fixé, entreront en compte les positions que l'exportateur peut avoir prises sur le pays et dans le produit considérés, antérieurement au présent contingent.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Carvin (Pas-de-Calais).

Est déclaré vacant le poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Carvin (Pas-de-Calais).

Peuvent faire acte de candidature, les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1953.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis au directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale du Pas-de-Calais, 12, place de la Préfecture, à Arras.

Avis de concours pour le recrutement d'un rédacteur à l'hôpital psychiatrique départemental de Bonneval (Eure-et-Loir).

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un rédacteur aura lieu le 25 février 1955 à l'hôpital psychiatrique départemental de Bonneval (Eure-et-Loir).

Peuvent faire acte de candidature, les personnes de nationalité française, titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire, du brevet supérieur, d'un brevet d'officier de l'armée active de terre, de mer ou de l'air, du certificat de capacité en droit ou d'un diplôme équivalent, ainsi que les agents ne possédant pas ces diplômes mais comptant au moins trois ans de services effectifs en qualité de secrétaire d'administration hospitalière ou de commis dans un établissement public, d'hospitalisation, de soins ou de cure.

Les candidats devront avoir eu 21 ans au moins et 30 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours. Toutefois, cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils et militaires ouvrant des droits à la retraite sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 162 du décret du 29 juillet 1939.

Les dossiers de candidature devront être adressés avant le 25 janvier 1955 à la préfecture d'Eure-et-Loir (2e division, 2e bureau) à Chartres, qui fournira, sur demande, tous renseignements utiles aux postulants, et notamment, la liste des pièces à produire et le programme détaillé du concours.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TELEGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise.	Parité.	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 20 déc. 1954.	
350 ..	États-Unis	1 $ U.S.A.	350'..(1)	....	....	349 95	....
361 80	Canada	1 $ Can.	....	....	....	361 75	....
164 20	Côte Fse Somalis	100 F Djib	164 0727	....	....	....	....
8333 ..	Allemagne occid.	100 D Mk	8333 33	8271 ..	8396 ..	8331 50	8330 50
702 60	Belgique	100 F b.	700 ..	694 75	705 25	702 75	702 65
5060 ..	Danemark	100 c. d.	5067 22	5029 25	5105 25	5054 50	5053 50
980 05	Gde-Bretagne ..	1 liv. st.	980 ..	972 65	987 35	980 15	980 ..
4895 ..	Norvège	100 c. n.	4900 ..	4863 50	4937 ..	4896 50	4896 ..
9247 50	Pays-Bas	100 fl.	9210 52	9141 60	9279 80	9255 ..	9254 ..
6743 ..	Suède	100 c. s.	6765 625	6715 ..	6816 50	6748 ..	6747 ..
8006 ..	Suisse	100 f. s.	8003 98	7944 ..	8064 ..	8006 ..	8005 ..
1356 25	Autriche	100 sch.	1346 15	1336 05	1356 25	1356 25	....
1002 25	Égypte	1 liv. ég.	1005 04	997 ..	1013 ..	1002 ..	1001 50
56 45	Italie	100 lire.	56 022	55 60	56 45	56 45	....
2785 ..	Mexique	100 pes.	2800 ..	2779 ..	2821 ..	....	....
1208 25	Portugal	100 esc.	1217 39	1208 25	1226 50	1209 25	1208 50
4897 50	Tchécoslovaquie.	100 kcs.	4861 11	4824 50	4897 50	4897 50	....
116 75	Yougoslavie ...	100 din.	116 666	115 70	117 60	....	....

Zone C. F. A.....	100 F C. F. A....	200
Zone C. F. P.....	100 F C. F. P.....	550
Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam...	100 piastres.....	1000

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes.

ANNONCES

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris
COMPTE CHÈQUE POSTAL 1.011.00, PARIS
et dans ses succursales des départements.

L'Administration et les gérants déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces

AVIS DIVERS

CHARGEURS REUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500 MILLIONS DE FRANCS
3, BOULEVARD MALESHERBES PARIS
R. C.: Seine 29122.

Avis aux actionnaires.

MM. les actionnaires sont informés que le dividende de l'exercice 1953-1954 a été fixé à 427 F brut par action (coupon n° 109), et à 5.560 F brut par part de fondateur (coupon n° 47), sous déduction des impôts en vigueur.

Le montant net afférent à chaque coupon n° 109 (actions) est de 400 F pour l'ensemble des titres et à chaque coupon n° 47 (parts de fondateur) de 5.201 F pour l'ensemble des titres.

Le payement aura lieu à partir du 30 décembre 1954:

A Paris:
Chez MM. Lazard frères et Ce;
Au Crédit lyonnais;
A la Banque nationale pour le commerce et l'industrie;
A la Banque de Paris et des Pays-Bas;
A la Banque transatlantique;
Au Comptoir national d'escompte de Paris;
A la Société française de reports et dépôts;
A la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie;
A la Banque de l'Union parisienne;
A la Société nouvelle de la Compagnie algérienne de crédit et de banque;
Chez MM. de Neuflize et Ce.

Au Havre:
Au Crédit industriel de Normandie.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS
(Décret du 16 août 1901.)

20 novembre 1954. Déclaration à la préfecture de la Guadeloupe. **Rayon X.** But: entretenir et resserrer les liens de solidarité entre les enfants d'une même patrie; développer la culture intellectuelle de ses membres par des causeries et des matinées littéraires, mettre une bibliothèque à leur disposition, en faire des êtres sains et forts par la pratique de l'éducation physique et du sport. Siège social: maison Espiand, rue du Débarcadère, Morne-à-l'Eau.

20 novembre 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Centre international de spiritualité conjugale et familiale (documentation, information).** But: recherches, documentation, information intéressant la famille, afin de pourvoir à sa protection par l'éducation des foyers. Siège social: 8, avenue César-Caire, Paris.

22 novembre 1954. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Groupement communal de défense sanitaire du bétail de Saint-Gilles.** But: amélioration de l'état sanitaire de tous les animaux domestiques sur le territoire de la commune. Siège social: mairie de Saint-Gilles.

22 novembre 1954. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Groupement communal de défense sanitaire du bétail de Moutiers.** But: amélioration de l'état sanitaire de tous les animaux domestiques sur le territoire de la commune. Siège social: mairie de Moutiers.